Systèmes internationaux d'information socio-économique

Étude d'évaluation des programmes de type DEVSIS

Wilson O. Aiyepẹku

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement; il concentre son activité dans cinq secteurs: agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

©Centre de recherches pour le développement international, 1984
Adresse postale: B.P. 8500, Ottawa, Canada K1G 3H9
Siège: 60, rue Queen, Ottawa

Aiyepẹku, W.O.

IDRC-TS43f

Systèmes internationaux d'information socio-économique : étude d'évaluation des programmes de type DEVSIS. Ottawa, Ont., CRDI, 1984. 103 p.

/Systèmes d'information/, /développement économique/, /développement social/, /DEVSIS/, /CRDI/ - /ONU/, /Afrique/, /Amérique latine/, /Caraïbes/, /conception de systèmes/, /évaluation/, élaboration d'une politique/, /recommandation/.

CDU: 002:338 ISBN: 0-88936-395-1

Édition microfiche sur demande

This publication is also available in English.

La edición española de esta publicación también se encuentra disponible.

IDRC-TS43f

Systèmes internationaux d'information socio-économique :

Étude d'évaluation des programmes de type DEVSIS

Wilson O. Aiyepẹku*

*Département de bibliothéconomie, Université d'Ibadan, Ibadan (Nigéria)

À M. le professeur (Chef) S. Olajuwon Olayide
qui m'a aidé à percevoir la sagesse des
mots immortels d'Edmund Burke :

"All that is necessary for evil to triumph is
for good men to do nothing."

(L'inaction des hommes de bonne volonté
suffit pour que triomphe le mal.)

TABLE DES MATIÈRES

Préface 5
Avant-propos 7
Remerciements 8

PARTIE I : INTRODUCTION ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION 11

1.1 Objectifs et organisation de l'étude 11
1.2 Systèmes opérationnels de type DEVSIS 12

CHAPITRE 2 : RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS 14

2.1 Systèmes opérationnels de type DEVSIS 14
2.2 Systèmes proposés de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS 15
2.3 Nouvelles orientations des programmes 16
2.4 Pour une plus grande efficacité des programmes 17

PARTIE II : SYSTÈMES OPÉRATIONNELS DE TYPE DEVSIS

CHAPITRE 3 : SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT (SID) 21

3.1 Historique 21
3.2 Réalisations 21
3.3 Problème principal et solution proposée 23
3.4 Recommandation 24

CHAPITRE 4 : RÉSEAU LATINO-AMÉRICAIN D'INFORMATION SUR LA PLANIFICATION (INFOPLAN) 25

4.1 Historique 25
4.2 Réalisations 26
4.3 Problèmes principaux et solutions proposées 28
4.4 Recommandations 30

CHAPITRE 5 : SYSTÈME D'INFORMATION DE LA CARAÏBE POUR LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (CARISPLAN) 31

5.1 Historique 31
5.2 Réalisations 32
5.3 Problème principal et solution proposée 35
5.4 Recommandation 35

CHAPITRE 6 : RÉSEAU PANAFRICAIN DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATIQUE (PADIS) 36

6.1 Historique 36
6.2 Réalisations 38
6.3 Problèmes principaux et solutions proposées 40
6.4 Quelques tendances à surveiller 41
6.5 Recommandations 42

CHAPITRE 7 : DEVSIS (CANADA) EXPÉRIMENTAL 44

7.1 Historique 44
7.2 Réalisations 44
7.3 Problèmes principaux et solutions proposées 45
7.4 Recommandations 47

PARTIE III : SYSTÈMES PROPOSÉS DE TYPE DEVSIS ET APPARENTÉS À DEVSIS ET QUESTIONS CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX SYSTÈMES

CHAPITRE 8 : SYSTÈMES PROPOSÉS DE TYPE DEVSIS ET APPARENTÉS À DEVSIS 51

8.1 DEVSIS-Asie occidentale 51
8.2 Activités de type DEVSIS des États membres de la CESAP 52
8.3 Réseau d'information sur le développement (DEVNET) 55
8.4 Systèmes d'information en administration publique 56
8.5 Banque de données internationale pour les pays non alignés (IDNAC) 57

CHAPITRE 9 : QUESTIONS CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX SYSTÈMES 60

9.1 Principes fondamentaux 60
9.2 Paramètres structuraux 61
9.3 Remarques finales 62

PARTIE IV : POLITIQUES PROPOSÉES

CHAPITRE 10 : NOUVELLES ORIENTATIONS DES PROGRAMMES 67

10.1 Formation 67
10.2 Systèmes d'information numérique 68
10.3 Fichier II de DEVSIS 70
10.4 Recherche 72
10.5 Logiciel et transfert technologique 74

CHAPITRE 11 : POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ DES PROGRAMMES 77

11.1 Systèmes nationaux d'information 77
11.2 Évolution des critères d'évaluation des systèmes opérationnels 78
11.3 Représentation du CRDI (SI) en Afrique 79
11.4 Bourses de recherche 80

ANNEXES 81

A : Tableau synoptique des systèmes internationaux de type DEVSIS 82
B : Engagements financiers du CRDI à l'endroit de systèmes internationaux de type DEVSIS 84
C : Recommandations de la réunion du groupe d'experts techniques sur les outils communs d'indexation, New York, 15 au 17 juin 1981 85
D : Sigles employés dans l'étude 87

BIBLIOGRAPHIE 92

INDEX 97

PRÉFACE

Pour de nombreuses personnes, DEVSIS (Système d'information sur les sciences du développement) n'est pas une idée nouvelle. Les travaux préliminaires entrepris vers le milieu des années 70 pour concevoir un système international d'information sur les sciences du développement leur sont bien connus. Divers organismes internationaux, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies (DAESI-ONU), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), se sont réunis pour parrainer la création d'un système qui aiderait à répondre aux besoins en information des planificateurs et des décideurs responsables du développement économique et social. Cette illustre liste d'organismes n'est pas surprenante, étant donné que le développement a été décrit comme " l'une des plus importantes missions que le monde s'est fixée pour le troisième quart du XX^{e} siècle ".

Le modèle DEVSIS a été appliqué à des initiatives en information dans de nombreuses régions du monde, et le CRDI ressent une certaine fierté d'avoir participé à l'établissement de plusieurs systèmes d'information socio-économique fondés sur le modèle DEVSIS. Il est vrai que DEVSIS n'est pas un système mondial dans le sens envisagé vers le milieu des années 70, malgré le fait que d'autres missions mondiales sont appuyées avec succès par des systèmes mondiaux d'information : INIS (utilisations pacifiques de l'énergie atomique) et AGRIS (production agricole). Après réflexion, on se rend toutefois compte que de nombreux aspects de la " mission de développement " sont propres à des régions géo-politiques particulières et, par conséquent, nous avons observé avec fascination la manière dont les exigences régionales et sous-régionales en information ont remodelé la conception originale de DEVSIS. Nous avons soutenu ces efforts et nous considérons que le système en est enrichi.

L'étude qui suit devra être considérée comme un examen de la participation du CRDI aux systèmes d'information de type DEVSIS. La présence de M. Wilson Aiyepeku à titre de conseiller du programme, au cours de son congé sabbatique de l'Université d'Ibadan (Nigéria), nous a permis d'obtenir un examen en profondeur de notre programme dans ce domaine. Cette étude a d'abord été un rapport que M. Aiyepeku a préparé pour la Division des sciences de l'information du CRDI et qui contenait son évaluation et son analyse de notre programme des systèmes d'information socio-économique. Après avoir pris connaissance de ce rapport, plusieurs collègues renommés dans le domaine ont convenu qu'il méritait d'être largement diffusé, car il représente la première évaluation en profondeur des systèmes d'information de type DEVSIS.

Par conséquent, nous avons demandé à M. Aiyepeku de préparer l'étude qui suit, fondée en grande partie sur son rapport original. Outre l'expérience qu'il a tirée de son année sabbatique à titre de conseiller, M. Aiyepeku est bien placé pour être l'auteur de cette publication. Le programme DEVSIS n'est pas nouveau pour lui car, en 1979, il a été expert-conseil du CRDI au sein de l'équipe d'experts qui a fait l'étude de faisabilité sur " DEVSIS-Afrique - un système panafricain de documentation et d'information pour le développement social et économique ". Les recommandations de cette étude ont jeté la base de la création du Réseau panafricain de documentation et d'informatique (PADIS) au sein de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU à Addis-Abeba (Éthiopie).

M. Aiyepeku, qui détient un doctorat en bibliothéconomie et en sciences de l'information en 1973 de l'Université d'Ibadan, a laissé le domaine de la bibliométrie pour s'intéresser aux systèmes d'information socio-économique vers le milieu des années 70, alors qu'il a été nommé expert-conseil principal pour un projet de recherche visant à étudier la perception et l'utilisation de l'information chez les fonctionnaires fédéraux du Nigéria. Son étude, qui a été financée par la Bibliothèque nationale du Nigéria, sera publiée incessamment ; toutefois, ses constatations ont été largement diffusées par des revues importantes dans les domaines des sciences sociales, des sciences de l'information et de l'administration publique.

Dans la présente étude, l'auteur tente, pour la première fois, d'examiner la participation du CRDI à la création de réseaux d'information socio-économiques fondés sur les modèles DEVSIS ; nous espérons donc qu'elle servira de mécanisme d'échange des idées et des opinions entre ceux qui travaillent dans ce domaine. Nous serons heureux de recevoir questions et commentaires et nous poursuivrons avec plaisir le dialogue avec nos collègues sur ce sujet d'une extrême importance.

Martha B. Stone
Sous-directrice
Division des sciences de l'information
CRDI

AVANT-PROPOS

Mon premier contact avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a eu lieu en juillet 1978 lors d'un colloque parrainé par l'Unesco afin de discuter de la circulation de l'information chez les planificateurs en Afrique. On m'avait invité, à titre de chef d'un projet de recherche visant à déterminer la perception et l'utilisation de l'information par les fonctionnaires du Nigéria, à présenter une communication au colloque. À ce moment-là, le CRDI, conjointement avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), constituait une équipe d'experts-conseils chargée de l'étude de faisabilité et de la conception d'un système d'information pour le développement socio-économique en Afrique. Le CRDI m'a invité à faire partie de cette équipe et depuis, ma collaboration avec le Centre est de plus en plus étroite.

Peu de temps après, le CRDI m'a offert une bourse afin de consacrer mon année sabbatique (1980-1981) à l'exercice de conseiller de programme dans l'Unité des systèmes socio-économiques de sa Division des sciences de l'information. Entre autres clauses et conditions, je m'engageais à rédiger un rapport sur mes expériences dans la conception, la gestion et l'évaluation des systèmes d'information sur le développement financés par le CRDI au cours de l'année. Ce rapport (Aiyepeku, 1981a) a été officiellement présenté au directeur de la Division des sciences de l'information, M. John E. Woolston, en août 1981, et le CRDI l'a rapidement transmis à plusieurs importants spécialistes de l'information à l'intérieur comme à l'extérieur du Centre. À la suite des commentaires reçus sur ce document, le CRDI m'a offert un autre contrat pour en préparer la publication. Le contrat exigeait que je quitte Ibadan pour effectuer ce travail au siège du CRDI à Ottawa, afin d'étudier les dossiers de la Division des sciences de l'information ayant trait à son programme sur le Système d'information sur les sciences du développement (DEVSIS) ; de discuter avec le personnel de la Division des activités courantes entreprises dans ce domaine ; enfin, de mettre à jour, réviser et préparer pour la publication mon rapport intitulé " Socio-Economic Development Information Systems: An Evaluative Report on a Program in the Information Sciences of IDRC " pour une édition définitive publiée par le Centre. La présente brochure est le fruit du mandat qui m'a été confié.

Wilson O. Aiyepeku

Ottawa
Septembre 1982

REMERCIEMENTS

J'ai été très heureux de travailler sous la direction du directeur de la Division des sciences de l'information du CRDI, M. John Woolston, et de la directrice adjointe, Mme Martha Stone, qui est responsable directement des systèmes de type DEVSIS, au cours de l'année passée au CRDI à titre de boursier. Tous deux m'ont appris les subtilités de la conception, de la gestion et de l'évaluation des systèmes d'information de telle manière que cette période a été remplie de défis et de satisfaction. La présente étude est un hommage à leur tutelle patiente, particulièrement lorsque mon vernis universitaire avait tendance à colorer ma perception et mon jugement des situations pratiques de conception et de fonctionnement. À eux seuls, et particulièrement à Martha, revient le crédit d'avoir réussi à équilibrer le théoricien et le praticien, en utilisant le meilleur de ma formation pour l'appliquer à la recherche de solutions aux problèmes quotidiens et pratiques des sciences de l'information du CRDI. Leurs commentaires ont été précieux et ils ont grandement contribué à la qualité de mon travail ; ils n'ont toutefois en aucune manière essayé d'influencer mon opinion et ils m'ont toujours accordé le libre accès à tous les dossiers du CRDI.

Mme Gisèle Morin-Labatut mérite une mention spéciale parmi mes anciens collègues de l'Unité des systèmes socio-économiques de la Divison des sciences de l'information du CRDI. Ex-administratrice de DEVSIS (Canada) Expérimental, elle a volontiers partagé avec moi sa riche expérience du système DEVSIS au CRDI.

Plusieurs autres membres du personnel de la Division des sciences de l'information m'ont soumis des commentaires écrits et verbaux sur un avant-projet de la présente étude. Je remercie en particulier MM. Raymond Aubrac et Shahid Akhtar de leurs commentaires écrits. Les remarques de Mme Kate Wild de l'OIT à Genève, de M. Julio Cubillo du Centro Latinoamericano de Documentación Económica y Social (CLADES)/Comisión Económica para América Latina (CEPAL) à Santiago (Chili), de Carle Samarasinghe de l'Unesco à Paris et de Steve Lawani de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) à Ibadan (Nigéria) m'ont beaucoup aidé. Bien entendu, je suis le seul responsable de toutes erreurs factuelles et opinions exprimées dans la présente brochure.

J'aimerais remercier les responsables de projet et tout le personnel des systèmes d'information touchés par la présente étude. Ils ont supporté avec patience mes longues questions inquisitrices et ont fait tout leur possible pour rendre mes visites à leurs projets fructueuses et mémorables. J'aimerais en particulier remercier encore une fois M. Julio Cubillo qui m'a fait partager les fruits de sa vaste expérience de recherche en Amérique latine. J'espère que tout le personnel du projet tirera profit de la lecture de cet ouvrage afin que nous puissions tous continuer à collaborer à l'avancement de la cause de DEVSIS à tous les niveaux.

Mme Krysia Pazdzior a joué un grand rôle dans le succès de mon année sabbatique au CRDI. Elle a dactylographié de longues séries apparemment sans fin de brouillons, manuscrits et notes de service, etc., avec compétence et entrain. Son travail de haute qualité et sa charmante personnalité me manquent depuis mon retour au Nigéria. Krysia a également dactylographié le texte de la présente publication. Enfin, je remercie Mme Catherine Shearer de l'excellent index qu'elle a bien voulu préparer.

PARTIE I

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

INTRODUCTION ET RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Le chapitre premier comprend l'historique de l'étude : ses objectifs et son organisation ainsi qu'un résumé des systèmes opérationnels de type DEVSIS qui ont été évalués.

Les recommandations présentées au chapitre 2 proviennent des chapitres 3 à 7, qui contiennent mon évaluation des systèmes en opération ; des chapitres 8 et 9 où je traite des systèmes proposés ; enfin des chapitres 10 et 11, où je présente des propositions spécifiques de politiques. Ces recommandations s'adressent en particulier au CRDI pour trois raisons : a) parmi les organismes de développement international, c'est peut-être le CRDI qui a le mandat le plus clair de relier l'information au processus de développement dans le Tiers-Monde ; b) tous les aspects de l'étude qui a mené à la publication du présent livre ont été financés par le CRDI. Il serait donc inopportun, voire absurde, d'adresser les recommandations résultant d'une telle étude à tout autre organisme ; c) DEVSIS a été conçu par le CRDI, qui a et qui continue à consacrer plus de ressources intellectuelles et financières à ses applications et à son amélioration dans le monde entier que toute autre organisation.

Par conséquent, toute recommandation susceptible d'application au système DEVSIS doit recevoir le soutien actif du CRDI. Cependant, cette observation doit être envisagée dans l'optique de deux pierres angulaires de la politique du CRDI dans son soutien aux efforts de recherche en développement dans le Tiers-Monde : que l'initiative pour la recherche en matière de développement doit venir des pays en développement eux-mêmes ; et que d'autres organismes d'aide au développement international s'associent au CRDI lorsque c'est possible pour financer la recherche en développement dans les pays moins avancés. En effet, la décision du CRDI d'accorder son appui à un projet dépend souvent du niveau ainsi que de la valeur du soutien que le projet reçoit d'autres organismes internationaux. Ainsi, pour plusieurs recommandations résumées au chapitre 2, nous croyons que le rôle crucial du CRDI pourrait se limiter au lancement du système plutôt que d'assumer l'entière responsabilité de la mise en oeuvre.

Toutes les recommandations s'adressent particulièrement à la Division des sciences de l'information du CRDI, sauf indication contraire.

Chapitre 1

INTRODUCTION

1.1 Objectifs et organisation de l'étude

La présente étude poursuit simultanément plusieurs objectifs. Compte tenu des investissements importants du CRDI dans des systèmes de type DEVSIS dans le monde entier, nous espérons que cet ouvrage constituera un outil de décision politique au service de la direction de la Division des sciences de l'information (SI)* du Centre. Nous souhaitons également qu'elle serve d'ouvrage de référence pour le personnel du programme dans l'Unité des systèmes socio-économiques de la Division et dans les Commissions économiques régionales de l'ONU afin de surveiller et d'évaluer les systèmes particuliers touchés par l'étude. Comme tous les instruments, par conséquent, la présente étude sera utile dans la mesure où elle peut servir à l'exercice des responsabilités et des tâches à court et à long terme, du public auquel elle s'adresse. Nous ne faisons pas le procès des systèmes d'information, non plus que l'appréciation des personnes qui ont été ou sont actuellement en service dans les systèmes étudiés. Les observations, l'analyse et les recommandations du présent ouvrage traduisent l'expérience d'un universitaire qui a eu l'occasion d'apprendre quelque chose au sujet de l'élaboration et de l'administration de systèmes d'information opérationnels pour le développement socio-économique. Mon expérience d'apprentissage a naturellement été influencée par le bagage théorique que j'ai acquis dans les sciences de l'information. Le résultat est une certaine perception de la performance des systèmes qui, je l'espère, contiendra des éléments utiles pour ceux qui élaborent, surveillent ou évaluent les systèmes d'information sur le développement à l'intérieur comme à l'extérieur du CRDI. Nous espérons aussi que le livre sera utile aux enseignants comme aux étudiants dans les écoles de bibliothéconomie et de sciences de l'information du monde entier.

Étant donné la nature des objectifs définis plus haut, on comprendra pourquoi l'agencement de l'étude place mes recommandations en relief, avant même l'évaluation de chacun des systèmes d'information. Le chapitre 2 renferme un résumé de toutes les recommandations selon mon ordre de priorité. La priorité traduit à la fois des considérations de temps et de signification, et nous croyons que l'administration et le personnel de la Division des SI, ainsi que l'essentiel du public cible déterminé pour l'étude, choisiront de lire ces chapitres et toute la partie I de l'étude avant de parcourir les chapitres 3 à 11. En tout cas, j'espère que le public cible principal lira tous les chapitres du livre.

Dans la partie II (chapitres 3 à 7), nous décrivons les caractéristiques de chaque système afin de souligner ses objectifs, ses réalisations et ses principaux problèmes et de proposer des solutions. Les recommandations de politiques proposées pour chaque système traitent en particulier du système à l'étude, bien qu'on puisse trouver des éléments de recommandations de ce genre dans d'autres systèmes ainsi qu'au chapitre 10.

Nous avons essayé au chapitre 8 d'attirer l'attention des lecteurs sur les systèmes d'information proposés de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS. Bien qu'aucun de ceux-ci n'était en opération au moment de la rédaction, il

* Tous les sigles employés dans la présente publication figurent à l'annexe D.

est utile d'en surveiller l'évolution au cours des années à venir, ainsi que le progrès d'autres systèmes d'information en matière de développement qui ne sont pas abordés dans la présente étude. Nous avons aussi saisi l'occasion au chapitre 9 de parler des principes fondamentaux de l'élaboration des systèmes d'information, tant pour les systèmes opérationnels que, en particulier, pour les systèmes proposés. Ce domaine serait évidemment sujet à révision et à additions dans une édition future du présent livre. Les chapitres 8 et 9 constituent la partie III.

Les politiques proposées (partie IV) se divisent en deux chapitres : Les nouvelles orientations des programmes (chapitre 10) et Pour une plus grande efficacité des programmes (chapitre 11). On peut considérer ces deux chapitres très importants comme la section " appliquée " de l'étude où mes observations, mes réflexions, etc., face aux systèmes particuliers décrits dans les chapitres précédents sont consacrées à la détermination et à la description de nouveaux objectifs de gestion et de programmes. Au chapitre 10, nous proposons au CRDI de nouveaux champs d'activités qu'il pourrait entreprendre dans un proche avenir, seul ou en collaboration avec d'autres organismes internationaux de développement. Certaines actions sont plus urgentes que d'autres, mais nous croyons que plusieurs pourraient être réalisées simultanément. Le chapitre 11 comprend des propositions spécifiques que le personnel de la direction et des programmes du CRDI (SI) pourrait envisager d'appliquer afin d'améliorer l'efficacité de ses programmes dans les pays en développement.

Dans toute l'étude, nous donnons aux expressions " développement ", " socio-économique " et " de type DEVSIS " pour qualifier les " systèmes d'information " ou les " programmes ", une notion équivalente. Cette approche permet aux lecteurs usagers d'une terminologie donnée, de comprendre entièrement les domaines d'intérêt commun. Le domaine d'intérêt commun est l'adoption ou l'adaptation des recommandations de l'étude DEVSIS en matière de champ d'application du sujet, de public cible, de définition, de stockage et recherche documentaire des données. Toutefois, un système " apparenté à DEVSIS " signifie dans la présente étude un système dont la portée correspond à celle déjà déterminée pour les systèmes de type DEVSIS, mais dont la structure du fichier, les techniques et, en particulier, le public cible peuvent différer radicalement de ceux d'un système de type DEVSIS.

1.2 Systèmes opérationnels de type DEVSIS

En 1975, six organisations internationales, l'Unesco, l'OCDE, le PNUD, l'OIT, le CRDI et l'ancien Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, devenu le DAESI-ONU, ont parrainé une étude de faisabilité et un effort d'élaboration d'un système mondial d'information visant à aider les personnes qui s'occupent des aspects économiques et sociaux du développement. Le système proposé a été désigné par le sigle DEVSIS (Système d'information sur les sciences du développement). Ce système a été particulièrement conçu pour répondre aux besoins des ministères ayant des responsabilités intersectorielles et trans-sectorielles (ministères de la planification et du développement économique) ; des ministères ayant la responsabilité des services sociaux, comme le travail, l'éducation et les affaires culturelles ; des banques de développement ; des organisations internationales et régionales qui participent aux programmes de développement ; enfin, des chercheurs qui font des études sur le développement socio-économique. Le rapport du groupe d'étude DEVSIS (1976a) traitait des questions d'organisation et de finances, mais il décrivait également les procédés techniques à employer. Un dépliant de questions et réponses de 10 pages (Groupe d'étude DEVSIS, 1976b) publié par le CRDI résume les éléments clés du rapport du groupe d'étude DEVSIS.

DEVSIS n'a pas été mis en oeuvre à l'échelle mondiale. Cependant, un certain nombre de systèmes régionaux et nationaux importants sont apparus au cours des années et, à des degrés divers, ces systèmes ont utilisé le rapport de l'étude DEVSIS pour définir leurs procédés techniques et partant, ont

prouvé la validité des recommandations émises en 1975. Néanmoins, le rapport, ses commanditaires et le milieu du développement dans son ensemble ne peuvent que profiter des critiques objectives des buts déclarés de DEVSIS et des réalisations du CRDI jusqu'ici en matière de financement de systèmes de type DEVSIS. Dans ce contexte, on note avec satisfaction l'étude poussée de M. L.N.T. Mendis (Mendis, 1980) sur le Programme de planification du développement de Sri Lanka. Certaines de ses idées sont intégrées au chapitre 10 de la présente étude. Je me contenterai pour l'instant d'énumérer les systèmes internationaux de type DEVSIS qui sont actuellement en opération et qui ont tous reçu le soutien du CRDI. Et bien que les faits laissent entendre que des systèmes nationaux de type DEVSIS ont été lancés avant et après le rapport de l'étude DEVSIS, ils ne figureront pas dans la présente étude. Dans l'ordre chronologique, nous avons donc DEVSIS (Canada) expérimental, le Système d'information sur le développement (SID) des Nations Unies, le Réseau latino-américain d'information sur la planification (INFOPLAN), le Système d'information de la Caraïbe pour la planification économique et sociale (CARISPLAN) et le Réseau panafricain de documentation et d'informatique (PADIS).

Le CRDI accorde son soutien à un projet maison, DEVSIS (Canada) expérimental, qui, en plus d'être chargé de l'identification, du traitement et de la diffusion de la documentation canadienne en matière de développement, démontre ce qui peut être réalisé en collaboration par un certain nombre de pays qui analysent la documentation nationale sur le développement conformément à un format normalisé. Les bordereaux sont soumis au siège du CRDI, à Ottawa, qui en assure le traitement automatisé. Créé en 1975, DEVSIS (Canada) expérimental a joué et continue à jouer un rôle significatif pour rendre opérationnelles les méthodes de DEVSIS, particulièrement dans les pays en développement.

Le Système d'information sur le développement (SID) géré par le Groupe des systèmes d'information (GSI) du Département des affaires économiques et sociales internationales de l'ONU (DAESI-ONU) continue à recevoir une assistance technique importante du CRDI. Grâce à sa situation stratégique à l'intérieur de l'ONU, le SID a une importance disproportionnée au volume actuel de ses opérations. Le SID a été créé en 1978.

La création d'INFOPLAN, système conçu pour rassembler, organiser et fournir de l'information socio-économique pertinente aux planificateurs et aux banques de développement en Amérique latine, remonte à 1974, date antérieure à la publication du rapport de l'étude DEVSIS. Le soutien du CRDI à l'institution hôte, le CLADES, s'est poursuivi sans interruption depuis 1975, bien que l'INFOPLAN opérationnel n'ait été lancé qu'en 1979.

CARISPLAN a été conçu comme le noeud sous-régional d'INFOPLAN dans la Caraïbe. En effet, INFOPLAN et CARISPLAN ont été planifiés ensemble, mais ils ont constitué des projets distincts avec un financement distinct par le CRDI. Les phases I et II de CARISPLAN coïncident avec les mêmes phases d'INFOPLAN (1979-1980 et 1981-1982, respectivement).

PADIS constitue l'équivalent africain d'INFOPLAN et de CARISPLAN. On prévoit qu'il aura plusieurs composantes dont la première (PADIS-DEV) se concentre sur l'organisation et la fourniture d'information bibliographique pour le développement socio-économique dans la région Afrique de l'ONU. Lancé en janvier 1980, il s'agit du plus récent système international de type DEVSIS qui soit opérationnel.

Chapitre 2

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

2.1 Systèmes opérationnels de type DEVSIS

1. DEVSIS (Canada) expérimental

Les trois recommandations suivantes s'adressent au plus ancien système international de type DEVSIS :

a) Que le CRDI prenne des mesures pour répartir la tâche de la formation des participants au DEVSIS (Canada) expérimental, de préférence en faisant appel au personnel qualifié d'autres systèmes de type DEVSIS des Nations Unies et des Commissions économiques régionales. Nous recommandons également que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de toute réunion portant sur des systèmes de type DEVSIS actuels et futurs.

b) Que le CRDI recrute un conseiller qui évaluerait l'orientation du projet, plus particulièrement en fonction de l'utilisation des index publiés jusqu'à ce jour et du pourcentage de la littérature canadienne sur le développement saisie.

c) Que l'objectif de la partie expérimentale du projet soit constamment suivi compte tenu particulièrement de la coopération croissante entre les systèmes opérationnels d'information sur le développement. Nous recommandons en outre qu'il soit décidé sans délai s'il faut poursuivre l'activité au CRDI (et pendant combien de temps) ou la transférer à un pays du Tiers-Monde assortie de garanties et de critères précis et en fixant clairement les objectifs de l'expérience DEVSIS dans le nouveau pays hôte.

La deuxième partie de la recommandation c) pourrait probablement être confiée à un expert-conseil.

2. Systèmes d'information sur le développement (SID) des Nations Unies

Pour accentuer les efforts de coopération récemment déployés par les Commissions économiques régionales et par le GSI pour promouvoir la cause des systèmes d'information socio-économique, nous recommandons que les Commissions, par l'entremise de l'Assemblée générale des Nations Unies, prennent d'autres mesures positives et appropriées pour permettre au GSI de mieux se préparer à devenir " le pivot " des systèmes d'information pour le développement au sein des Nations Unies. Nous incitons fortement le CRDI à financer toute démarche exploratoire (réunions, colloques, ateliers, etc.) susceptible de favoriser la réalisation de cet objectif.

3. Réseau latino-américain d'information sur la planification (INFOPLAN)

Nous faisons pour ces systèmes trois recommandations complémentaires :

a) Que des représentants de la CEPAL/CLADES, de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), du Centre latino-américain de démographie (CELADE) et des principaux centres

d'excellence régionaux en matière de littérature latino-américaine sur le développement, ainsi que du CRDI, se réunissent afin d'élaborer une stratégie de saisie de toute la documentation sur le développement qui, actuellement, ne fait pas partie des bases de données de l'INFOPLAN. Avant de convoquer une telle réunion, il serait souhaitable que le CRDI subventionne cette rencontre et, peut-être, procède à une étude de faisabilité préliminaire.

b) Que, dans les pays où la recherche relative à la planification du développement est effectuée par des organismes non gouvernementaux, ces institutions soient considérées comme des candidats possibles pour l'établissement des centres participants de l'INFOPLAN et que les membres du personnel de l'INFOPLAN et du CRDI unissent leurs efforts pour déterminer les critères permettant de prendre une décision politique de cette importance.

c) Que le CRDI reconnaisse davantage que la recherche représente une activité importante du CLADES et que cette reconnaissance se traduise par le financement de l'INFOPLAN et d'autres systèmes de type DEVSIS.

4. Système d'information de la Caraïbe pour la planification économique et sociale (CARISPLAN)

Compte tenu de l'ampleur du mandat que le Comité de développement et de coopération de la Caraïbe (CDCC) a accordé au Centre de documentation de la Caraïbe (CDC) en vue de l'élaboraton du Système d'information de la Caraïbe (CIS) pour la sous-région, nous recommandons qu'on s'efforce d'établir les limites de la composante du CIS chargée de l'information sur le développement. De plus, nous recommandons que soient déterminés et soigneusement négociés les domaines où un CIS pourrait collaborer efficacement et de façon peu coûteuse avec les systèmes existant déjà, comme l'AGRIS.

5. Réseau panafricain de documentation et d'informatique (PADIS)

Nous faisons quatre recommandations :

a) Que le CRDI, en collaboration avec la CEA, procède à la sélection de quelques pays d'Afrique et leur accorde un soutien technique et financier maximal en tant que pierres angulaires du réseau PADIS.

b) Que la CEA, conjointement avec le CRDI, envisage d'explorer la possibilité de consolider des centres sous-régionaux donnés, en Afrique, pour leur permettre de jouer un rôle déterminant dans le réseau PADIS, soit comme solution de rechange à la recommandation a) dans certaines parties de la région ou en complément aux efforts propres dans chaque pays.

c) Que l'administration du PADIS recherche toutes les occasions de coopérer et de s'associer avec les organismes internationaux dont le mandat et les activités leur ont permis de participer activement à l'élaboration d'infrastructures et de systèmes d'information en Afrique.

d) Que PADIS entreprenne sans délai l'élaboration et la rationalisation d'une politique de formation qui fasse appel aux ressources humaines disponibles en Afrique dans le domaine de l'information pour enseigner les méthodes et les applications du DEVSIS aux niveaux sous-régional et national.

2.2 Systèmes proposés de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS

Nous proposons quatre recommandations exploratoires :

a) Que le CRDI explore les moyens de mettre en oeuvre son offre d'aider la CEAO à réaliser sa proposition de créer un DEVSIS-Asie occidentale dès que

le permettra la situation au siège de la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO).

b) Que le CRDI participe à la coordination des systèmes d'information sur le développement (gouvernementaux) en Asie du Sud-Est (DEPLADIS) sous les auspices de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et son groupe d'étude sur la coordination des systèmes d'information gouvernementaux.

c) Que si le CRDI accorde son soutien à la proposition de la CESAP de lancer un bulletin sur la planification du développement produit manuellement, des liens techniques et politiques soient établis entre celui-ci et le Réseau d'information sur le développement socio-économique de l'Asie du Sud (SASEDIN), réseau informatisé proposé par le Comité d'études pour la coopération sur le développement (CSCD).

Quoi qu'il en soit, nous recommandons que les documents préparés pour la mise en oeuvre d'un DEPLADIS soient plus clairs et conçus pour une plus petite échelle que ceux qui ont été étudiés pour le chapitre 8 du présent ouvrage.

d) Que le CRDI favorise un dialogue continu entre les systèmes opérationnels d'une part et les systèmes proposés de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS d'autre part pour éviter le double emploi et l'incompatibilité injustifiée des systèmes.

2.3 Nouvelles orientations des programmes

a) Que l'on accorde la plus haute priorité et la plus grande urgence à la création d'une école des sciences de l'information de troisième cycle pour l'Afrique anglophone afin que les projets de type DEVSIS en Afrique puissent produire les effets attendus sur les efforts de développement socio-économique dans la région. Il nous est apparu évident, à la lumière des dossiers du Centre consultés à ce sujet, que des progrès importants ont été enregistrés dans le sens de cette recommandation.

b) Que le CRDI reprenne le dossier des systèmes d'information numériques ou non bibliographiques en étroite collaboration avec l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), l'Unesco, le Bureau de statistique de l'ONU et d'autres organismes internationaux qui se sont montrés intéressés par le sujet. Nous recommandons plus particulièrement : qu'un spécialiste compétent en matière d'information ayant une expérience suffisamment solide en statistique sociale et économique soit nommé expert-conseil pour jeter un coup d'oeil neuf sur le problème ; que l'expert-conseil travaille étroitement avec un administrateur de programme des SI et fasse régulièrement rapport au directeur des SI sur l'avancement des travaux ; et que, simultanément à la désignation d'un expert-conseil, des efforts soient entrepris pour trouver, en vue d'une nomination, un agent de programme responsable expressément de l'information numérique en tant qu'élément important des systèmes d'information de type DEVSIS et des autres systèmes financés par le CRDI.

c) Qu'un des principaux objectifs de la politique du CRDI à l'égard du système interactif de gestion de bases de données sur mini-ordinateur, MINISIS, soit la collaboration avec des personnes et des établissements du Tiers-Monde afin d'élaborer des progiciels qui puissent être utilisés par le matériel informatique qui existe déjà dans le Tiers-Monde. Cela est considéré comme un aspect très important du processus de transfert technologique dans les relations Nord-Sud.

d) Que le CRDI subventionne une rencontre entre des représentants d'INFOPLAN, de l'OCDE, de l'Unesco et d'autres organismes internationaux qui pourraient participer utilement à un atelier sur le Fichier II de DEVSIS au cours du premier trimestre de 1983 ou peu après, où l'on discuterait du domaine d'application et de l'orientation d'un Fichier II de DEVSIS redéfini, en tenant compte des expériences du Système d'orientation pour l'information

(SOI) du Programme de coopération technique entre pays en développement du PNUD (CTPD), du Système international de référence aux sources de renseignements sur l'environnement (INFOTERRA) et de systèmes d'orientation semblables.

e) En matière de recherche, nous présentons les trois recommandations connexes suivantes : le CRDI devrait considérer la recherche comme un poste budgétaire distinct, méritant un appui et un encouragement maximums (surtout l'étude des variables relatives à la perception et à l'utilisation de l'information par diverses catégories d'utilisateurs des pays en développement, les programmes de diagnostic des infrastructures d'information pour le développement et la commercialisation des produits de l'information dans les pays en développement) ; le CRDI devrait considérer la recherche comme un des objectifs des systèmes d'information financés par le Centre dans les pays en développement et inciter les effectifs des projets à entreprendre une recherche " dérivée " pendant la durée du projet et de la poursuivre après la fin du financement du CRDI ; le CRDI devrait collaborer avec l'Unesco à maintenir chez CLADES la recherche en cours sur les infrastructures de l'information dans les pays latino-américains et devrait étudier la possibilité de répéter de telles expériences dans les autres commissions économiques régionales : la CEA, la CEAO et la CESAP.

2.4 Pour une plus grande efficacité des programmes

a) Qu'en plus de l'assistance déjà considérable que le CRDI accorde à plusieurs efforts nationaux d'information dans le Tiers-Monde, une plus grande partie des ressources du Centre normalement affectées à ce type de projet soit consacrée, dans une perspective d'aide, à repérer des noeuds participants nationaux simultanément dans les pays qui ont des infrastructures d'information relativement fortes et très faibles de manière à renforcer les systèmes régionaux existants ou prévus.

b) Que les évaluations préliminaires et postérieures aux projets soient réparties en composantes faciles à gérer : intrants, personnel, les instruments, les produits de sortie (extrants), la formation (y compris les colloques, les ateliers, etc.), les services, etc., et qu'une série de critères d'évaluation suffisamment précis soit élaborée pour chaque composante. En plus du progrès important accompli dans ce domaine par son Bureau de planification et d'évaluation, le CRDI pourrait embaucher un expert-conseil pour mettre en œuvre cette recommandation.

c) La proposition suivante se rapporte à la représentation des SI en Afrique : que les SI nomment un représentant pour l'Afrique orientale et australe le plus tôt possible et que, entre temps, des efforts soient faits pour trouver au moins un spécialiste de l'information qui puisse s'occuper des affaires des SI en Afrique orientale et australe à temps partiel ou sous contrat. On pourrait aussi demander à la même personne de travailler en Afrique occidentale anglophone.

Il est rassurant de noter que le Programme des travaux et budget du CRDI pour 1983-1984 contient une demande présentée au Président du Centre pour que les SI soient représentées au bureau du Centre à Nairobi.

d) Nous faisons deux recommandations relatives au programme de bourses de recherche du CRDI : qu'on accorde chaque année une bourse de recherche en sciences de l'information à un spécialiste méritant du Tiers-Monde et que les SI et les administrateurs du programme des bourses de recherche établissent des critères de sélection leur permettant de choisir les récipiendaires en fonction de facteurs tels l'expérience en recherche, le domaine de spécialisation, le poste occupé dans l'institution du pays, les fonctions éventuelles auprès du CRDI et la situation dans la hiérarchie des SI.

PARTIE II

SYSTÈMES OPÉRATIONNELS DE TYPE DEVSIS

SYSTÈMES OPÉRATIONNELS DE TYPE DEVSIS

Nous avons adopté un mode de présentation uniforme pour chacun des cinq chapitres constituant la présente partie de l'étude. Nous ne visons pas à donner un compte rendu documentaire de chaque système, mais plutôt à mettre en évidence leurs objectifs et leurs domaines d'application, leurs principales réalisations, à cerner les problèmes et à proposer des politiques susceptibles d'améliorer le rendement de ces systèmes. Nous supposons évidemment que les lecteurs désireux de se renseigner davantage sur chacun de ces systèmes pourraient communiquer avec le CRDI ou avec les personnes responsables du système en question. (L'annexe A renferme l'adresse complète de chaque système).

Donc, chaque chapitre comprend : une description de l'historique du système, ses objectifs et domaines d'application, la date d'entrée en vigueur, l'institution d'accueil, les engagements budgétaires du CRDI à ce jour et les phases de l'exploitation du système. La liste des réalisations touche un certain nombre de domaines que nous ne trouvons pas forcément dans chaque système : publications, évaluation du rendement déjà effectuée, activités de coordination, recherche, ainsi que contributions à la maintenance ou à l'amélioration d'outils importants, comme le Macrothesaurus de l'OCDE, en usage dans tous les systèmes de type DEVSIS. Nous n'examinons que les problèmes majeurs et nous nous efforçons de recommander des politiques permettant de résoudre les problèmes concernant directement les systèmes, ainsi que celles qui concernent les objectifs globaux des systèmes de type DEVSIS.

Chapitre 3

SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT (SID)

3.1 Historique

Situé au Département des affaires économiques et sociales internationales des Nations Unies (DAESI-ONU), le SID représente la principale activité du Groupe des systèmes d'information (GSI) du DAESI-ONU. Cette unité a été créée en mars 1978 pour faciliter l'accès à la recherche, aux rapports sur les projets, ainsi qu'aux documents de travail inédits préparés par ou pour le DAESI et les Nations Unies. Pour mettre ces documents à la disposition des membres du personnel des Nations Unies et des délégations nationales, on a accordé une attention spéciale à quatre domaines qui influent sur l'économie du système, soit : a) compatibilité avec les systèmes internationaux d'information se rapportant aux intérêts des utilisateurs, b) coût de l'utilisation des ordinateurs, c) adéquation du système à l'environnement du développement international et d) application d'éléments de systèmes déjà disponibles et ayant fait leurs preuves sur le plan de l'efficacité et de la fiabilité.

On a décidé d'étudier la possibilité d'utiliser le progiciel MINISIS réputé pour sa souplesse d'emploi et son faible coût d'exploitation. Les descriptions bibliographiques par matières ont été réalisées en se basant sur le Macrothesaurus de l'OCDE et les méthodes DEVSIS, afin d'en assurer la compatibilité avec d'autres systèmes semblables. L'Institut Franklin de Philadelphie (États-Unis) a gracieusement mis à la disposition du GSI pendant plusieurs mois un mini-ordinateur HP 3000. Le CRDI a participé à l'expérience en accordant à l'Institut Franklin un permis d'utilisation du MINISIS, en assurant la formation, en s'associant à la création d'un fichier central et en déléguant auprès du GSI, pour des contrats à court terme, un membre du personnel de la Division des sciences de l'information.

L'assistance financière du CRDI à la Phase I du projet s'élevait à 34 200 $CAN en 1980 et s'appliquait à la location-vente et la maintenance d'un mini-ordinateur HP de la série 30, ainsi que son installation au service du GSI. Cet appui s'est avéré nécessaire lorsque l'Institut Franklin a annoncé n'être plus en mesure de mettre gratuitement son ordinateur à la disposition du GSI. Auparavant, le Groupe avait bénéficié, des gouvernements de la Suède et du Japon, de subventions représentant 343 680 $US. Au cours de la deuxième année (1981, Phase II) d'opération du GSI, le CRDI a accordé une subvention de 52 800 $CAN pour reconduire le contrat de location-vente du mini-ordinateur et pour organiser une rencontre entre les personnes chargées d'activités similaires au sein des Commissions économiques régionales (INFUPLAN, CARISPLAN et PADIS), en vue de déterminer, d'une part l'agencement de la coopération à la création et à l'élaboration de données compatibles, et d'autre part, les mécanismes les plus efficaces pour assurer l'échange des données sur le développement entre les parties concernées.

3.2 Réalisations

Le rapport qu'on m'avait demandé de rédiger en août 1980, sur le rendement du SID, ainsi que le rapport officiel (Lancaster, 1980) du conseiller, nommé par l'Unesco, pour évaluer le SID, convenaient que le système avait fait des progrès remarquables dans des circonstances très difficiles. Depuis mars 1979, quelque 6 000 enregistrements ont été ajoutés

au fichier central. Le système sert à des démonstrations, à la recherche documentaire en direct, ainsi qu'à la préparation de produits documentaires divers, notamment des bibliographies spécialisées, des répertoires et la publication du Bulletin analytique sur le développement. De nombreux membres du personnel des Nations Unies et délégués de missions étrangères établies à New York, ainsi que plusieurs institutions du monde entier, se sont montrés intéressés au Système d'information du GSI et considéraient avantageux d'utiliser des systèmes fondés sur des mini-ordinateurs pour résoudre les problèmes relatifs à l'information, surtout dans les pays en développement. Le Groupe des systèmes d'information collabore également avec les divisions officielles du DAESI dans le domaine de l'analyse et de la diffusion de l'information. A titre d'exemple, pour le compte du PNUE, le GSI a aidé la Division de la population à concevoir et à mettre en application le POPIN (Réseau d'information sur la population) et a participé à l'évaluation de l'INFOTERRA (Système international de référence aux sources de renseignements sur l'environnement). Le GSI était également membre d'une équipe scientifique qui a formulé le programme DEVSIS-Afrique (chapitre 6) pour le compte de la Commission économique pour l'Afrique. Il collabore régulièrement avec l'IOB, (Bureau interorganisations pour les systèmes d'information), avec le Programme général d'information de l'Unesco et avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT). En 1981, le GSI a mis à la disposition de la CEA, de la CEPAL, de la CEAO et du CIC des copies de son fichier automatisé. En retour, le GSI a reçu un exemplaire du fichier de la CEPAL.

Le GSI a réussi une réalisation de très grande envergure lorsque la 35e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies à l'automne 1980, a approuvé l'inscription au budget régulier de 1980 des Nations Unies de quatre postes administratifs du GSI. Cette décision a été fondée sur le rapport favorable du conseiller désigné par l'Unesco dont nous avons parlé plus haut. À la 36e Session de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a été décidé de porter au budget régulier des Nations Unies, l'ensemble des activités du Groupe malgré le rapport quelque peu négatif (Lancaster, 1981), en 1981, de la seconde évaluation du GSI, cette fois sous l'égide du BIO. L'accord de crédit-bail conclu en 1980 entre le CRDI et les Nations Unies stipulait que, si l'Assemblée générale acceptait que le GSI poursuive ses activités en imputant l'ensemble de ses dépenses au budget régulier des Nations Unies, une partie de la somme versée pour le crédit-bail de l'ordinateur serait déduite de son prix d'achat.

En juin 1981, le GSI a tenu une réunion des unités d'information des Commissions économiques régionales des Nations Unies qui administrent actuellement des systèmes socio-économiques ou qui se proposent de le faire. Mentionnons les opérations INFOPLAN et CARISPLAN de la CEPAL, PADIS de la CEA, et EBIS de la CESAP. Une importance spéciale était accordée à la coopération entre les institutions, à l'instauration de liens de communication plus officiels, ainsi qu'à la promotion de l'utilisation de méthodes compatibles en vue d'accroître l'efficacité des échanges et de la diffusion de l'information. Les résolutions votées au cours de cette réunion (annexe C) constituent les bases solides d'une coopération et d'une coordination permanentes entre les agences des Nations Unies dans l'échange de base de données et dans la maintenance du Macrothesaurus. Il a été de plus convenu, pendant cette réunion, que le GSI jouerait le rôle d'office central pour ces activités (DAESI-ONU/GSI, 1981).

Une des recommandations de la réunion de New York consistait à accepter l'offre du CRDI de tenir un atelier à Ottawa en vue de produire un modèle de structure de fichier central, ainsi qu'un manuel-type relatif aux systèmes d'information sur le développement. À l'automne 1981, deux employées des SI du CRDI ont entrepris la rédaction de la version préliminaire d'un document qui a été analysé, en novembre 1981, au cours d'une réunion internationale tenue à Ottawa et au Mont Sainte-Marie (Canada). La majorité des participants venaient des Commissions économiques régionales des Nations Unies (Amérique latine et Caraïbe, Asie et région du Pacifique, Asie occidentale et Afrique). On a proposé d'apporter de nombreuses modifications à l'avant-projet et suggéré d'approfondir certains domaines. Les participants ont également réitéré leur recommandation antérieure adressée au CRDI, de publier ce

document sous la forme d'un " manuel-type " et ils ont exprimé leur intention de l'utiliser dans l'élaboration de leurs propres systèmes.

Le document (Morin-Labatut et Sly, 1982) issu de la rencontre où figurent les recommandations de la réunion de novembre 1981 doit être considéré comme le rapport final de cette réunion. Il représente également la première mise à jour importante des recommandations techniques formulées, en 1975, par le Groupe d'étude DEVSIS. Le document contient un guide pour la description bibliographique et l'analyse du contenu zone par zone, un bordereau modèle, un tableau de définition des données, ainsi que la définition des besoins du système dans un environnement CDS/ISIS ou MINISIS. Deux volumes complémentaires qui seront publiés plus tard porteront sur les lignes directrices et les procédures relatives à l'indexation et la préparation de résumés analytiques, et à la création et au maintien de fichiers d'autorité informatisés, par exemple, de noms d'institutions, collectivités-auteurs, etc.

L'unanimité des Commissions économiques régionales et du DAESI-ONU/GSI sur l'emploi d'outils communs d'indexation représente un pas important vers une coopération plus étroite entre l'ensemble des systèmes apparentés à DEVSIS. La décision consistant à faire jouer au GSI le rôle d'office central d'une telle activité doit être considérée comme un pas - petit mais important - vers la création d'un noyau DEVSIS au siège des Nations Unies à New York.

Le CRDI a réagi de façon très encourageante aux progrès importants réalisés aux Nations Unies. Il vient d'approuver une subvention de 87 000 $CAN pour permettre au DAESI-ONU/GSI : a) de réviser et de mettre à jour la seconde édition du Macrothesaurus ; b) de rédiger l'ébauche d'une troisième édition (du Macrothesaurus), ainsi que les bandes de photocomposition nécessaires à l'impression ; c) d'utiliser les services informatiques du GSI pour traiter les modifications et les transmettre régulièrement aux utilisateurs et d) de réunir les experts techniques des Commissions économiques régionales afin de coordonner la gestion et la maintenance du Macrothesaurus.

Jean Viet, le conseiller qui a rédigé l'édition de 1978 du Macrothesaurus, a de nouveau été désigné pour s'occuper de la nouvelle mise à jour et l'on espère vivement que la prochaine édition de cet outil précieux sera bientôt entre les mains des utilisateurs du monde entier, surtout de ceux qui participent à l'exploitation de systèmes d'information socio-économique.

3.3 Problème principal et solution proposée

Je tiens que le problème principal du SID est que le GSI a été incapable jusqu'à maintenant de fonctionner à la mesure de ses capacités, ni même comme l'avaient déterminé, au début, les autorités des Nations Unies qui l'avaient créé. Des trois objectifs fixés à la création du GSI, l'un consistait à aider les pays membres (des Nations Unies) à déterminer leurs besoins en matière d'information et à créer des liens avec les systèmes et les services pertinents d'information au niveau international à l'intérieur des domaines intéressant de façon intrinsèque le DAESI.

Malheureusement, cet objectif est le plus vague et le plus artificiel des trois et, par conséquent, il est difficile de définir avec précision le mandat du GSI dans ce domaine bien que l'esprit du mandat ne semble pas être remis en question. Parce que le SID représente l'activité principale du GSI, il s'ensuit automatiquement que la portée des opérations du SID demeure tout aussi vague en ce qui concerne le rôle déterminant susmentionné. Dans sa première évaluation du SID, Lancaster (1980, p. 33-34) avait souligné ce point et voici ce qu'il a affirmé sur ce que devraient être les fonctions appropriées du GSI dans le contexte des Nations Unies et tout particulièrement par rapport aux Commissions économiques régionales :

> ....le Groupe pourrait jouer un rôle extrêmement important au sein d'un réseau de services d'information pour le développement. Ce

rôle pourrait comprendre des activités telles que la maintenance d'un thesaurus commun, le contrôle de la compatibilité du logiciel et de la structure des enregistrements, et, de façon générale, offrir un appui et des conseils techniques aux autres membres du réseau.

En effet, si ce rôle n'est pas assumé par l'une des organisations de la famille des Nations Unies, il y aurait danger que les commissions régionales et d'autres organismes adoptent des façons différentes de traiter l'information connexe au développement et qu'elle se retrouve éparpillée dans différents fichiers plutôt que d'être réunie en un seul endroit. Par ailleurs, si un organisme devient le " pivot " d'un réseau d'information pour le développement, même s'il ne joue qu'un rôle consultatif, il devient alors possible d'assurer la coordination de la collecte, de l'organisation et de la diffusion de la documentation sur le développement. Cette coordination pourrait être effectuée par l'échange de fichiers compatibles de manière que le GSI et chacune des commissions régionales posséderaient leur propre fichier permanent comprenant le fichier actuel du GSI, celui du CRDI, ceux des commissions régionales et probablement les bases de données d'autres organismes internationaux et gouvernements nationaux. Cet agencement permettrait la constitution d'une source d'information extrêmement précieuse qui deviendrait généralement accessible.

Si l'on élargissait le mandat du GSI à la responsabilité de la compilation de ce fichier central permanent ayant trait à la documentation sur le développement, associée à la prestation de services, il pourrait devenir une unité d'information très précieuse au sein de la famille des Nations Unies. Sur le plan technique, il serait facile pour le Groupe de devenir le " pivot " d'un réseau d'information sur le développement. Le CRDI a déjà offert sa base de données au DAESI et il n'existe aucune raison valable pour que la CEPAL, la CEA et d'autres commissions régionales refusent de collaborer avec le GSI.

Évidemment, l'agrandissement du GSI pour devenir le centre d'un tel réseau entraînerait une augmentation des coûts et des domaines d'application du Groupe. Toutefois, puisqu'il existe déjà, qu'il est doté de l'équipement approprié, qu'il est expérimenté dans l'établissement de bases de données et qu'il commence actuellement à offrir des services, il semble raisonnable de supposer qu'une augmentation relativement marginale des coûts annuels d'exploitation permettrait de réaliser une hausse quantifiable de l'envergure et de la valeur de son fichier d'autant plus que les fichiers du CRDI et de la CEPAL sont déjà compatibles avec celui du SID.

Comme on l'a signalé plus haut dans l'analyse des réalisations du SID, tout semble indiquer actuellement que le GSI s'achemine vraiment dans la direction proposée dans le premier rapport d'évaluation de Lancaster (1980).

3.4 Recommandation

Nous recommandons, pour intensifier les efforts de coopération récemment déployés par les Commissions économiques régionales et par le GSI pour promouvoir la cause des systèmes d'information socio-économique, que les Commissions, par l'entremise de l'Assemblée générale des Nations Unies, prennent d'autres mesures positives et appropriées permettant au GSI de mieux se préparer à devenir le " pivot " des systèmes d'information sur le développement au sein des Nations Unies. Nous invitons vivement le CRDI à financer toute démarche exploratoire (réunions, colloques, ateliers, etc.) susceptible de favoriser la réalisation de cet objectif.

Chapitre 4

RÉSEAU LATINO-AMÉRICAIN D'INFORMATION SUR LA PLANIFICATION (INFOPLAN)

4.1 Historique

En 1975, le CRDI a approuvé l'octroi d'une subvention de 187 100 $CAN à la CEPAL pour permettre au CLADES d'élaborer un programme régional. Ce projet visait deux objectifs : la production d'un répertoire des services d'information dans la région et d'une bibliographie rétrospective sur l'intégration économique régionale. Le projet a été organisé de façon à intéresser à la mise en oeuvre du programme les institutions nationales et les organismes chargés de l'intégration régionale.

C'est en 1978, lorsque le CLADES a sollicité du CRDI de nouveaux crédits, qu'est intervenu l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES). L'ILPES a été créé en 1962 pour fournir aux pays de la région des services leur permettant de consolider leurs activités de planification. Essentiellement, l'ILPES est chargé de fournir des services de formation et de consultation sur demande des gouvernements intéressés. L'ILPES est dirigé par un Comité technique formé des représentants de ministères gouvernementaux chargés de la planification ; ce comité analyse et approuve son programme de travail. Le Directeur de l'ILPES relève du Secrétaire exécutif de la CEPAL. En avril 1977, la première Conférence des ministres et des chefs de la planification de l'Amérique latine a décidé de créer un Système de coordination et de coopération entre les organismes de planification d'Amérique latine pour favoriser les interventions communes, ainsi que l'échange des expériences nationales dans le domaine de la planification économique et sociale. En avril 1978, les membres du Comité technique de l'ILPES se sont réunis et ont demandé à l'Institut d'établir des mécanismes permettant d'assurer la plus grande diffusion possible des études et de la recherche sur la planification, ainsi que de préparer un registre d'information sur les résultats des travaux des organismes de planification.

Ainsi, en 1978, le CLADES a demandé l'assistance du CRDI pour la conception du Réseau latino-américain d'information sur la planification (INFOPLAN), devant être conjointement entrepris par le CLADES et l'ILPES. La proposition était accompagnée d'un mandat clair des ministres de la Planification de la région et les liens étroits de l'ILPES avec les technocrates de la planification devaient en faciliter la réalisation.

Les objectifs précis du projet sont les suivants : a) rédiger, avec la participation des spécialistes des ministères nationaux de la Planification, un avant-projet du schéma du système d'information (i) en tenant compte des méthodologies proposées par l'étude DEVSIS dans la mesure où elles correspondaient aux besoins de la région et (ii) en intégrant l'expérience du CELADE dans l'exploitation du DOCPAL, en particulier la possibilité d'utiliser les mêmes structures, les mêmes programmes machines et les mêmes techniques d'indexation qui s'étaient déjà avérés satisfaisants ; b) assurer la révision de l'avant-projet par des fonctionnaires d'organismes latino-américains de planification ; c) préparer un programme expérimental auquel participeraient 10 pays latino-américains et qui démontrerait le fonctionnement du système ; d) soumettre les résultats du programme expérimental aux représentants supérieurs d'organismes nationaux de planification en vue de l'adoption du système ; et e) offrir des services de consultation et de formation aux organismes de planification participant au programme expérimental.

Le Centro Latinoamericano de Demografía (CELADE) qui, grâce à une autre subvention du CRDI, mettait en oeuvre un programme d'information sur la population (DOCPAL) s'est joint au CLADES et à l'ILPES dans la coordination du projet. La participation du CELADE s'explique par les connaissances techniques précieuses en matière d'opérations bibliographiques informatisées qu'il apportait à l'entreprise. Le comité formé pour la coordination du projet est composé de représentants de la CEPAL, de l'ILPES et du CELADE et du CLADES, dont le Directeur en assume la présidence.

Le CRDI a approuvé l'octroi d'une somme de 280 900 $CAN pour la première phase (1979-1980) du projet. Le projet a maintenant entrepris une seconde phase d'une durée de deux ans (1981-1982) pour laquelle le CRDI a approuvé, à compter du 1er janvier 1981, une somme de 513 890 $CAN.

Les principaux objectifs de la Phase II d'INFOPLAN doivent permettre au CLADES, avec la coopération d'ILPES, de terminer la préparation d'INFOPLAN, de le rendre entièrement opérationnel, de consolider le système et les services en les décentralisant systématiquement aux niveaux sous-régional et national, d'inviter un plus grand nombre de pays latino-américains à participer à l'INFOPLAN et de raffermir les capacités des pays qui y participent déjà pour que leur collaboration soit plus efficace. Plus particulièrement, la Phase II visait à a) établir les centres sous-régionaux centre-américain et sud-américain pour qu'ils participent au système, b) coordonner les opérations techniques, ainsi que les services de formation et de consultation, aux niveaux sous-régional et national, c) collaborer et relier d'autres systèmes d'information régionale axés sur des sujets similaires pour assurer une certaine compatibilité et pour éliminer tout chevauchement inutile, d) expérimenter l'élaboration d'un fichier central non bibliographique (d'après le modèle du Fichier II DEVSIS) pour fournir aux planificateurs en développement de la région, des informations pertinentes, e) dispenser des services d'information aux planificateurs et aux fonctionnaires de la région, et f) publier quatre éditions du Planindex, soit les nos 1 et 2 du volume 2 de 1981 et les nos 1 et 2 du volume 3 de 1982.

4.2 Réalisations

Les objectifs particuliers de la subvention de 1975 ont été atteints, soit, la production d'un répertoire des services d'information de la région, ainsi que la publication d'une bibliographie rétrospective sur l'intégration économique régionale. La subvention du CRDI a de plus favorisé les débats et l'échange d'expérience au sujet des problèmes relatifs à l'information et les solutions apportées aux niveaux national et régional. Utilisant le progiciel ISIS (Ensemble de systèmes d'information intégrés), la CEPAL a constitué un fichier comprenant un nombre croissant de références se rapportant aux documents et publications de la CEPAL, coordonné la rédaction de la version espagnole du Macrothesaurus révisé de l'OCDE et organisé un certain nombre de programmes de formation dans la région.

Tous les objectifs généraux et particuliers de la Phase I d'INFOPLAN ont été atteints. On a produit un document intitulé Ébauche des composantes et stratégie de développement d'INFOPLAN* où sont exposés les éléments structuraux et fonctionnels d'INFOPLAN (CEPAL/CLADES, 1980). Cet avant-projet a été analysé et approuvé en février 1980, par le Comité technique d'ILPES, et soumis pour approbation à la réunion des ministres de la Planification convoquée par l'ILPES.

On a lancé un programme expérimental de réseau auquel ont participé activement le Brésil, la Colombie, Costa Rica, le Guatemala, le Pérou et le Venezuela. Ce programme a donné les résultats suivants : a) deux éditions (nos 1 et 2 du volume 1), 842 pages en tout du Planindex, l'index

* Traduction

bibliographique bisannuel établi par ordinateur des résumés analytiques de l'information sur la planification socio-économique en Amérique latine ; b) un nouveau bordereau préparé conjointement avec DOCPAL et la bibliothèque de la CEPAL ; et c) un guide d'indexation et de préparation de résumés de la littérature sur la planification socio-économique.

Les résultats ont été divulgués à la Troisième conférence des ministres et des chefs de la planification de l'Amérique latine à l'occasion d'une réunion tenue en novembre 1980 au Guatemala. L'approbation de ces résultats par les participants marquait l'adoption officielle d'INFOPLAN par les États membres de la CEPAL.

Vingt-huit documentalistes et économistes ont pris part à un atelier de formation d'une durée de 2 semaines, du 14 juillet au 1er août 1980 à Santiago (Chili), pour se préparer à participer efficacement à l'INFOPLAN. Cet atelier comptait des représentants du Brésil, de la Colombie, de Costa Rica, du Chili, du Guatemala, du Mexique, du Pérou et du Venezuela. Des organisations régionales et internationales de l'Amérique latine, comme la Banque centre-américaine d'intégration économique, le Conseil supérieur universitaire de l'Amérique centrale (CSUCA) et le DOCPAL, ainsi que les filiales de la CEPAL à Mexico et à Port-of-Spain, y étaient également représentés. Deux types de services consultatifs ont été offerts pendant la Phase I du projet. Au cours de leurs missions sur le terrain, des membres du personnel du CLADES ont fourni des conseils adaptés aux besoins des centres sous-régionaux et nationaux participants. Le CLADES a été invité, et il a accepté, à fournir des services consultatifs relativement à des problèmes particuliers d'information sur la planification.

D'après le rapport (CEPAL/CLADES, 1982) ayant trait à la première année (de janvier à décembre 1981) de la Phase II de l'INFOPLAN, on a enregistré des progrès substantiels. On a introduit certains changements techniques dans les caractéristiques des bordereaux d'entrée de la base de données d'INFOPLAN afin d'harmoniser les opérations du CLADES, du DOCPAL et de la bibliothèque de la CEPAL. Le résultat a été mis à l'épreuve et sera éventuellement distribué à tous les centres participants d'INFOPLAN. Parallèlement, on a effectué la normalisation de la sélection de la documentation sur la planification en vue de son introduction dans le système.

On a également tenté de créer un Réseau d'information nationale de planification (NAPLAN) comprenant plusieurs points de contact nationaux relatifs à l'INFOPLAN et indépendants des ministères de la Planification. L'objectif consistait à donner plus d'envergure à la participation nationale à l'INFOPLAN sans forcément avoir recours aux organismes gouvernementaux d'Amérique latine, une procédure qui a suscité de graves difficultés au cours de la Phase I d'INFOPLAN. On signale que l'Équateur, Panama, l'Uruguay et le Paraguay ont participé à l'expérience et ont connu des succès divers.

Les efforts déployés pour créer un noeud sous-régional centre-américain d'INFOPLAN ont progressé lentement. On rapporte qu'un document sur ce sujet a été remis aux autorités compétentes du bureau de la CEPAL à Mexico qui, on le conçoit aisément, est désireux d'entreprendre le projet en étroite collaboration et avec une aide considérable de la CEPAL. D'un autre côté, on comprend également sans peine pourquoi la CEPAL semble hésiter à affecter des fonds à un nouveau projet avant d'être raisonnablement certaine de pouvoir appuyer une telle activité à long terme. Il reste que l'INFOPLAN a réussi à tenir, à Panama, une réunion technique d'une durée de trois jours à laquelle Costa Rica, le Guatemala, le Honduras et Panama étaient représentés. Au cours de cette réunion, on a étudié les modalités de l'instauration possible d'une composante sous-régionale centre-américaine d'INFOPLAN.

En 1981, les membres du personnel de l'INFOPLAN à Santiago ont entrepris huit voyages d'études techniques au Brésil, en Colombie, à Costa Rica, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, à Panama, au Paraguay, au Pérou, en Uruguay et au Venezuela essentiellement pour établir de nouveaux centres NAPLAN ou consolider les anciens points de contact. En 1981, au cours du lancement de centres NAPLAN, on a également tenu deux colloques en Équateur

et à Panama. Du 11 au 29 mai 1981, on a tenu un colloque à Santiago pour permettre aux participants d'acquérir les techniques indispensables au traitement de l'information sur la planification afin de collaborer efficacement à des activités conjointes intéressant des unités d'information chargées de la planification socio-économique en Amérique latine. Ce colloque a réuni 22 participants représentant la Bolivie, le Brésil, Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, Panama, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela. La CEPAL et d'autres organismes des Nations Unies de la région y ont également délégué des observateurs.

Des dispositions ont été arrêtées pour tenter de créer les mécanismes nécessaires à l'introduction dans le fichier central d'INFOPLAN des données produites par des organisations régionales et internationales autres que la CEPAL, l'ILPES et le CELADE. Pour atteindre cet objectif, le CLADES a préparé un mini-projet où il proposait à la Banque interaméricaine de développement (BID) d'offrir, en participation avec CEPAL/CLADES, des services de préparation de résumés analytiques pour introduire dans le fichier central sur la planification de Santiago les données produites par la BID en la matière. Au moment de la rédaction du présent document, le CLADES attendait encore une réponse de la BID.

Le n° 1 du volume 2 du Planindex, comprenant 340 entrées, a été publié ; le n° 2 du volume 2 (350 entrées) a été publié vers le milieu de 1982. Il est également important de signaler les efforts déployés par l'INFOPLAN pour assurer une meilleure distribution de cet instrument dans la région.

Finalement, en septembre/octobre 1981, le CLADES et l'Unesco ont organisé conjointement un important colloque sur les méthodes permettant d'évaluer les infrastructures de l'information, ainsi que les expériences connexes en Amérique latine. Le rapport (CEPAL/CLADES, 1981a) du colloque montre clairement le rôle actif joué par les membres du personnel de l'INFOPLAN dans la réussite de cet immense effort de recherche déployé dans le domaine des sciences de l'information, en Amérique latine. Ce colloque était fondé sur une publication antérieure rédigée en espagnol (CEPAL/CLADES, 1981b) et, au terme du colloque, il a été décidé de traduire le document dans les langues officielles des Nations Unies pour en assurer une plus grande diffusion.

4.3 Problèmes principaux et solutions proposées

Les trois problèmes de l'Amérique latine que l'on doit considérer sont : a) le domaine d'application de l'INFOPLAN dans le contexte des systèmes DEVSIS ; b) la question des institutions privées qui sont les centres d'excellence de la région en matière d'information sur le développement ; et c) l'indifférence du CRDI à l'égard des importantes activités de recherche du CLADES.

Au sein du CLADES, il existe un fossé conceptuel et opérationnel entre la " communauté du développement " (le public cible des systèmes de type DEVSIS) et les planificateurs auxquels s'adresse l'INFOPLAN. Le domaine d'application de l'INFOPLAN à Santiago a beaucoup moins d'envergure que, disons, DEVSIS-Afrique (chapitre 6). En effet, d'importants documents techniques sur le développement sont couramment exclus des fichiers de l'INFOPLAN parce qu'on suppose qu'ils n'intéressent pas les planificateurs. Par exemple, on enregistre, dans les fichiers de l'INFOPLAN, qu'environ 15 % de la documentation sur le transport traitée par le CLADES. C'est pourquoi d'importants secteurs de l'information latino-américaine sur le développement ne sont pas collectés par l'INFOPLAN non plus que par tout autre système latino-américain. Pour le moment, le CLADES n'a encore rien décidé au sujet de l'exploitation de cet important volume d'information sur le développement. De plus, plusieurs centres d'excellence régionaux indépendants de la CEPAL produisent des documents sur le développement de l'Amérique latine, et il semble que le CLADES détienne un mandat très restreint pour " coordonner " les activités de ces centres en matière d'information.

En fait, le CLADES et, par conséquent, l'INFOPLAN à cet égard, éprouvent surtout des difficultés parce qu'ils n'ont pas reçu mandat d'identifier, d'organiser et de diffuser l'information socio-économique latino-américaine, au profit des technocrates de la région. C'est pourquoi toute extension que les membres du personnel de l'INFOPLAN ont apportée à son domaine d'application au-delà de la " documentation sur la planification ", définie de façon pragmatique, mais restreinte, pour les besoins de l'ILPES, a semblé passablement arbitraire et désorganisée. Toute stratégie d'extension du domaine d'application de l'INFOPLAN (ou de tout autre système de la région) doit être réfléchie et systématique pour se rapprocher du modèle décrit dans le Rapport d'étude du système DEVSIS. Je propose donc qu'avec l'appui financier du CRDI, les représentants de la CEPAL, du CLADES, de l'ILPES et de la CELADE, ainsi que des centres d'excellence en matière d'information sur le développement de l'Amérique latine se réunissent sans délai pour élaborer une stratégie qui garantirait que toute l'information latino-américaine sur le développement soit gérée en fonction des problèmes relatifs au développement de l'Amérique latine. Signalons qu'on envisage une telle réunion, avec la participation du CLADES, du CLAD et de l'ICAP, pour déterminer les domaines de responsabilités de chacun et éviter tout chevauchement éventuel dans le domaine de l'information ayant trait à l'administration publique.

Comme nous l'avons déjà signalé, le CLADES a entrepris, depuis de nombreuses années, d'importantes activités de recherche sur les infrastructures de l'information et sur les paramètres de l'élaboration et de l'évaluation des systèmes en Amérique latine. Le CRDI est évidemment au courant de ces activités, mais, jusqu'à maintenant, il n'a jamais contribué à leur financement. Nous ne prétendons pas que toutes les activités de l'INFOPLAN ou du CLADES doivent bénéficier de l'appui financier du CRDI, mais plutôt que l'absence du CRDI dans ce domaine produit un effet négatif sur les chercheurs et sur le CLADES. Ils se demandent (et c'est très logique) pourquoi ils doivent convaincre le CRDI de la valeur de leurs recherches, surtout de celles qui portent sur des questions de développement aussi fondamentales que les infrastructures en matière d'information, ainsi que la détermination de critères de rendement pour ces systèmes.

Le dernier problème concerne la situation des centres nationaux participants. Un des objectifs particuliers de la Phase II de l'INFOPLAN consiste " à établir les centres sous-régionaux centre-américain et sud-américain de l'INFOPLAN et à inciter plus de pays des sous-régions à participer au système ". Sans l'avoir expressément mentionné, on souhaitait que les centres soient des institutions gouvernementales, de préférence, les ministères de la Planification des pays respectifs. C'est exactement à ce niveau que l'INFOPLAN fait face aux problèmes particuliers suivants :

a) En Amérique latine, les fonctionnaires gouvernementaux sont remplacés fréquemment et sans préavis, ce qui signifie souvent que la direction des ministères de la Planification change tout aussi souvent de titulaire, rendant difficile, sinon impossible, d'établir systématiquement, dans ces ministères, les centres d'un système régional ;

b) Dans les pays où l'on rencontre le problème décrit en a), l'enseignement des sciences sociales à l'université a été interdit. Il est donc impossible de considérer les universités comme formule de rechange pour y établir les activités de l'INFOPLAN ; et

c) En partie comme suite à a) et b), les centres nationaux de documentation sur la planification socio-économique appartiennent le plus souvent à des établissements privés plutôt que gouvernementaux. Par exemple, au Paraguay, le centre national de documentation se trouve à l'Instituto Paraguayo de Estudios Sociologicos, une institution privée.

Comment l'INFOPLAN concilie-t-il ces intérêts contradictoires? La seule solution consiste peut-être à permettre à l'INFOPLAN de s'adresser aux institutions indépendantes des organismes gouvernementaux, qui s'occupent du développement, pourvu que les dispositions prises comprennent certaines garanties. Comme nous l'avons déjà signalé dans le présent chapitre, une

expérience a été tentée par la création des NAPLAN dans la région. Il est trop tôt pour évaluer les répercussions de cette entreprise sur l'efficacité de l'INFOPLAN au niveau national. Toutefois, si l'expérience s'avère une réussite, elle favorisera assurément les objectifs de décentralisation de la Phase II de l'INFOPLAN.

4.4 Recommandations

a) Nous recommandons que des représentants de la CEPAL, du CELADE, du CLADES, de l'ILPES, des principaux centres d'excellence régionaux oeuvrant dans le domaine de la documentation sur le développement latino-américain, ainsi que du CRDI se réunissent afin d'élaborer une stratégie de collecte de l'abondante littérature sur le développement qui, actuellement, n'est pas répertoriée dans les fichiers de l'INFOPLAN. Avant de convoquer une telle réunion, le CRDI pourrait affecter des crédits pour l'organisation de cette rencontre et peut-être de procéder à une étude de faisabilité préliminaire.

b) Nous recommandons que, dans les pays où la recherche relative à la planification du développement est effectuée par des organismes non gouvernementaux, ces institutions soient considérées comme des candidats possibles pour l'établissement de l'INFOPLAN et que les membres du personnel de l'INFOPLAN et du CRDI unissent leurs efforts pour déterminer les critères permettant de prendre une décision politique de cette importance.

c) Nous recommandons que le CRDI reconnaisse davantage que la recherche représente une activité importante du CLADES et que cette reconnaissance se traduise par le financement de l'INFOPLAN et d'autres systèmes de type DEVSIS.

Chapitre 5

SYSTÈME D'INFORMATION DE LA CARAÏBE POUR LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE (CARISPLAN)

5.1 Historique

Jusqu'à maintenant, le CARISPLAN représente le seul sous-système sous-régional (Caraïbe) de l'INFOPLAN, bien qu'on envisage sérieusement la création d'un autre sous-système pour l'Amérique centrale. L'institution d'accueil est le bureau de la CEPAL à Port-of-Spain, Trinité et Tobago, et le mandat du CARISPLAN lui a été confié par le Comité de développement et de coopération de la Caraïbe (CDCC).

Le CDCC est devenu un organisme auxiliaire permanent de la CEPAL à la 16e session tenue par cette dernière à Port-of-Spain en mai 1975. Les programmes mandatés par le CDCC et mis en oeuvre par le bureau de la CEPAL à Port-of-Spain sont les seuls, dans le domaine de l'information, qui s'adressent à des gouvernements de pays d'expression anglaise, française et espagnole. Ces programmes englobent les Bahamas, la Barbade, Belize, Cuba, la Dominique, la République dominicaine, Grenade, la Guyane, Haïti, la Jamaïque, les Antilles néerlandaises, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, le Surinam, Trinité et Tobago, ainsi que la Fédération des Indes occidentales (Antigua, Montserrat, Saint-Kitts-Nevis).

À la première réunion du CDCC tenue à La Havane en 1975, les États membres étaient d'avis que le niveau de développement économique et social de la sous-région avait été ralenti par le manque d'information, ainsi que par la mauvaise utilisation des données. Ces États ont reconnu que l'absence de mécanismes efficaces de diffusion et d'échange de l'information produite aux Antilles, ainsi que la sous-utilisation correspondante des capacités antillaises, avaient entravé le développement de programmes efficaces de coopération. Il s'est dégagé, de la réunion de la Havane, un mandat visant à accélérer le processus d'échange d'information et à éliminer les lacunes relatives à la collecte et à la diffusion de données sur la sous-région. Les réunions subséquentes du CDCC ont élargi la portée de ce mandat (CDCC, 1980). En conséquence, le bureau de la CEPAL à Port-of-Spain a instauré le Centre de documentation de la Caraïbe (CDC).

Créé en 1977, le CDC visait deux grands objectifs : a) appuyer les programmes prioritaires du CDCC en matière de développement et de coopération et b) promouvoir et favoriser l'utilisation optimale des sources d'information existant à l'intérieur et à l'extérieur de la sous-région. Plus particulièrement il avait pour but : a) de fournir aux planificateurs et aux technocrates nationaux, aux centres de recherche spécialisés dans les problèmes de la Caraïbe et aux organisations internationales participant aux activités de développement de la Caraïbe des données pertinentes, précises et à jour concernant les régions où l'on trouve des programmes de coopération ; b) de promouvoir la coordination et l'intégration de systèmes nationaux d'information dans la région ; et c) faciliter l'échange d'information entre les pays de la Caraïbe, ainsi qu'entre eux et les programmes régionaux et internationaux.

Au cours de la première phase (1979-1980) de mise en oeuvre du CARISPLAN, le CRDI a accordé des subventions totalisant 146 465 $CAN et pour la Phase II (1981-1982) des crédits au montant de 465 707 $CAN.

Les objectifs particuliers de la Phase I de CARISPLAN sont les suivants : a) consolider les centres nationaux d'information de la Caraïbe dans le domaine de la planification économique et sociale, assurer la compatibilité entre les divers centres d'information nationaux et instaurer des mécanismes favorisant l'échange d'information entre eux et entre les centres nationaux et le CDC ; b) promouvoir l'utilisation de l'information auprès de la communauté de planification économique et sociale de la Caraïbe ; et c) préparer une bibliographie des documents produits par le CDCC et une seconde sur les documents du CDCC et des institutions nationales des pays de la région.

La Phase II avait pour objectifs de consolider les activités (en matière d'information) des pays participant déjà au système, faire participer tous les pays de la Caraïbe et jeter les bases d'un traitement informatisé de l'information au bureau de Port-of-Spain du CDC. Plus exactement, la Phase II visait à : a) publier huit numéros des Résumés du CARISPLAN, soit les nos 3 à 10 de cet index trimestriel ; b) offrir aux utilisateurs de l'information sur la planification dans la Caraïbe, un service question-réponse ; c) offrir un service auxiliaire de livraison de documents ; d) consolider les capacités des centres nationaux participants et faire participer tous les pays de la région au système ; e) intensifier les services de formation et de consultation de la sous-région, surtout au niveau national ; et f) entreprendre une étude de faisabilité du traitement et de la recherche documentaire informatisés de l'information sur la planification dans la Caraïbe.

5.2 Réalisations

Au cours de la première phase, les réalisations du CARISPLAN ont été très impressionnantes. Quatorze pays ont été désignés comme des points focaux nationaux du système : Antigua, la Barbade, Belize, Cuba, la République dominicaine, Grenade, la Guyane, Haïti, la Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-Nevis, Saint-Vincent, le Surinam, ainsi que Trinité et Tobago. De ce nombre, six contribuaient des bordereaux au fichier central du CARISPLAN en décembre 1980 (CEPAL, 1981). Il s'agit d'Antigua, de la Barbade, de Cuba, de la Guyane, d'Haïti et de Trinité et Tobago.

De concert avec le point central de coordination de l'INFOPLAN à Santiago, le CDC a préparé des manuels pour faciliter l'uniformisation des données intégrées au fichier central du CARISPLAN par les centres nationaux participants, dont la liste suit : a) un manuel sur les procédures d'indexation (CDCC/CIS, 1982a) ; b) un manuel sur les procédures d'analyse des documents (CDCC/CIS, 1982b) ; et c) un manuel sur l'utilisation des cartes d'enregistrement bibliographiques (CDCC/CIS, 1982c). De plus, en décembre 1980, les deux premiers numéros des Résumés du CARISPLAN avaient été publiés. Le premier numéro était un index bibliographique de 190 pages concernant les documents produits par le CDCC ; quant au second, il s'agissait d'un index de 316 pages ayant trait aux documents produits à la fois par le Secrétariat du CDCC et par les six centres nationaux participants qui contribuaient des bordereaux au fichier central du CARISPLAN. Le troisième numéro, qui portait sur les mêmes domaines que le second, a été publié au début de 1981.

L'instructeur documentaliste a visité chaque point central national une fois et elle en a visité plusieurs deux ou trois fois. Chaque centre participant a bénéficié et continue de bénéficier de services de formation et de consultation et des rapports nationaux exhaustifs ont été rédigés pour chaque centre. Pour étendre et raffermir la participation au système, la directrice du projet continue de tenir des réunions avec les autorités des États membres du CDCC qu'elle consulte au sujet des politiques à adopter. La publication des nos 1 et 2 des Résumés du CARISPLAN, conjuguée aux visites de la directrice du projet et de l'instructeur documentaliste, a contribué à augmenter les demandes d'information sur la planification des États membres du CDCC qui réclament aussi un service de livraison de documents pour le service question-réponse que les ressources actuelles du CDC ne suffisent pas à

couvrir. Le résumé ci-haut des objectifs de la Phase II du projet renferme les modalités relatives à la satisfaction de cet important besoin en matière de service.

On a tenu deux ateliers de formation. Le premier qui s'est déroulé du 28 mai au 8 juin 1979 a réuni 10 participants des pays suivants : Antigua, la Barbade, Cuba, la République dominicaine, la Dominique, Grenade, la Guyane, Haïti, la Jamaïque et Saint-Kitts-Nevis. Un représentant de la CARICOM, un du ministère des Finances (Planification et développement) de Trinité et Tobago et un du CDC ont également assisté à plusieurs séances. Quinze représentants ont participé au second atelier du 24 novembre au 5 décembre 1980 (CDCC/CEPAL, 1981). Ils venaient des Bahamas, de Belize, de la Jamaïque, de Montserrat, de Saint-Kitts-Nevis, de Saint-Vincent, du Surinam et de Trinité et Tobago. Le CARICOM, l'Université des Indes occidentales (campus de Mona et de Saint-Augustin) et la CEPAL (CLADES) à Santiago y ont également délégué des participants. Au cours de ces deux ateliers, on a réussi à enseigner à tous les États membres du CDCC les procédures du CARISPLAN et les méthodologies du système DEVSIS.

On signale également des réalisations significatives au cours de la première année (de janvier à décembre 1981) de la Phase II du projet (CDCC/CIS, 1982d). On a préparé des sorties d'ordinateur pour trois numéros des Résumés du CARISPLAN (n^{os} 3 à 5) et les n^{os} 3 et 4 ont déjà été distribués dans la Caraïbe, aux bibliothécaires, aux planificateurs, aux chercheurs, ainsi qu'à d'autres utilisateurs des services du système. De plus, le CDC poursuit la publication de bibliographies rétrospectives relatives aux domaines prioritaires en développement économique et social pour la sous-région. Il a publié et diffusé une bibliographie sur l'énergie et une autre sur Grenade pour souligner la VI^{e} Session du CDCC qui a été tenue dans ce pays. Cette bibliographie renfermait des analyses tirées des segments des fichiers centraux du CDC, du CLADES, de l'UNBIS, de l'ONUDI, du DAESI-ONU/GSI, du BIT et du CRDI. La revue bimensuelle, Current Awareness Bulletin, (Bulletin de signalisation courante) continue de publier les titres des dernières acquisitions, des références à des documents dont ne dispose pas le CDC, mais importants pour le programme de travail du CDCC, des documents produits récemment par le bureau de la CEPAL pour la Caraïbe, ainsi qu'une liste des éditeurs (et leurs adresses) de documents cités dans le Bulletin à qui on peut s'adresser pour obtenir des articles publiés.

Saint-Vincent, Montserrat et Grenade ont bénéficié d'une aide technique visant à augmenter l'efficacité de leur participation au CARISPLAN, détaillée comme suit :

- Création de mécanismes permettant d'acheminer les documents inédits au CDC, à partir des points de production ou de réception dans divers ministères ;

- Détermination de méthodes rationnelles permettant d'organiser tous les types de documents reçus ;

- Préparation de bordereaux pour les Résumés du CARISPLAN ;

- Création de mécanismes permettant la prestation des services aux utilisateurs : par exemple, élargissement du profil de l'usager, détermination d'un modèle et d'une méthodologie pour préparer un bulletin de signalisation courante ;

- Réunions d'initiation pour les usagers en vue de promouvoir l'utilisation de l'information et pour expliquer le rôle et les fonctions de l'unité d'information d'un pays dans le contexte du CIS ; et

- Aide pour rédiger des propositions adressées à des organismes donateurs en matière de développement international en vue de solliciter leur assistance dans la création de centres nationaux de documentation.

De plus, un bibliothécaire du CDC a été affecté, pendant 3 semaines, au Centre national d'information et de documentation de Grenade. On a effectué des missions en Guyane et au Surinam dans l'intention d'y tenir des ateliers nationaux susceptibles d'augmenter la participation au système. À la fin de 1981, 92 unités d'information contribuaient des entrées aux Résumés du CARISPLAN.

En 1981, les services de formation et de consultation représentaient un élément déterminant des travaux du CDC. Du 19 au 23 octobre 1981, on a tenu, à la Barbade, un Atelier régional sur les méthodes d'inventaire des unités d'information sur le développement (CDCC/CIS, 1982e). L'atelier avait trois objectifs : a) transférer les techniques et les aptitudes nécessaires à l'élaboration et à l'exploitation de fichiers centraux en matière de développement socio-économique ; b) analyser les résultats de l'inventaire des unités d'information de la Caraïbe (patronné par le CLADES et auquel ont participé Trinité et Tobago, la Barbade, la Jamaïque et la République dominicaine) afin d'étendre l'application des résultats dans la sous-région ; et c) aider les participants à concevoir les programmes de travail nécessaires pour effectuer ce type d'inventaire dans leurs propres pays, sous les auspices du CARISPLAN et du CIS.

Les pays suivants ont délégué des participants à l'atelier : Antigua, la Barbade, Belize, Cuba, la Dominique, la République dominicaine, Grenade, la Guyane, la Jamaïque, Montserrat, les Antilles néerlandaises, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, le Surinam et Trinité et Tobago. Le Secrétariat de la Communauté des Caraïbes et la Banque de développement de la Caraïbe y étaient également représentés.

Des ateliers nationaux sur les techniques permettant d'améliorer la participation au Système d'information de la Caraïbe ont eu lieu à la Barbade, en Guyane et en Jamaïque. Les programmes caractéristiques de ces ateliers comprenaient des exposés sur le CIS, les aspects théoriques et pratiques de l'indexation et de l'analyse des documents, une introduction aux systèmes d'information informatisés, ainsi que des séances pratiques d'indexation et d'analyse de documents pour leur introduction aux Résumés du CARISPLAN. Les participants à ces ateliers venaient de ministères gouvernementaux et de bibliothèques universitaires. Un atelier visant à présenter des techniques de base en organisation des bibliothèques et à offrir des services aux bibliothécaires adjoints et aux administrateurs des ministères du gouvernement de Saint-Vincent et de la Bibliothèque publique de Montserrat a réuni 10 participants. Il s'agissait de préparer l'intégration de ces employés du secteur parapublic à leurs points centraux nationaux à l'INFOPLAN. Pour donner suite à l'atelier régional présenté à Trinité et Tobago du 24 novembre au 5 décembre 1980, on a offert des sessions individuelles de formation en indexation et en analyse de documents à huit participants venant de bibliothèques de Trinité et Tobago dotées de collections utiles au CARISPLAN.

Finalement, deux conseillers mandatés par le CRDI pour effectuer une étude de faisabilité sur l'informatisation du traitement et de la recherche de l'information au sein du CDC ont remis leur rapport en novembre 1981. Les conseillers sont arrivés à la conclusion que, dans ce domaine, il n'existait aucune solution pratique et immédiate aux problèmes du CDC et ils ont proposé une approche par étape, comme suit :

Première étape : Amélioration des accords de traitement actuels conclus avec la CEPAL à Santiago.

Deuxième étape : Entrée des données à Port-of-Spain, le traitement des données devant se poursuivre à Santiago. Entente entre le CDC et la CEPAL concernant le format d'entrée des lots d'images de carte, ainsi que l'utilisation du TRS-80-II à Port-of-Spain pour préparer les entrées du CDC. Ces dernières pourraient être imprimées et corrigées grâce au même TRS-80-II et les enregistrements représentant un numéro complet des Résumés du CARISPLAN pourraient être expédiés à Santiago, de préférence sur une bande préparée à même les disquettes du TRS-80-II.

Troisième étape : Recrutement d'un analyste-programmeur pour le bureau de la CEPAL à Port-of-Spain et mise en place du logiciel ISIS à Port-of-Spain, ou conclusion d'une entente satisfaisante concernant l'utilisation des services informatiques de la Banque de développement de la Caraïbe.

La CEPAL, bureau de Santiago, croit qu'à la fin de la Phase II de l'INFOPLAN (en décembre 1982), les première et deuxième étapes des recommandations auront été mises en application et qu'on pourra élaborer un nouveau projet reposant sur un programme à long terme d'informatisation des services d'information du CDC.

5.3 Problème principal et solution proposée

Contrairement au CLADES à Santiago, le CDC a reçu un mandat clair et précis pour créer le Système d'information de la Caraïbe convenant à tous les genres d'information. Paradoxalement, l'ampleur de ce mandat semble être la source d'un danger éventuel pour les administrateurs du CDC. Les ressources limitées de l'information sur la Caraïbe pourraient facilement être dispersées, dans l'élaboration d'infrastructures qui, à strictement parler, ne seraient pas axées sur le développement. En particulier, la distinction entre le CARISPLAN et un CIS pourrait devenir imprécise, ce qui créerait inévitablement de la confusion dans l'esprit des utilisateurs de plus en plus nombreux des services du CARISPLAN. Il faut prendre des mesures pour empêcher que cela se produise ; cette préoccupation constitue l'essentiel de mon unique recommandation sur le CARISPLAN.

Le CARISPLAN est confronté à d'autres problèmes comme le traitement des bordereaux à Santiago, l'insuffisance des services de soutien de la CEPAL à Port-of-Spain, la nécessité de composer avec trois langues de travail (l'anglais, le français et l'espagnol), ainsi que de traiter avec de petits pays insulaires dispersés sur une vaste région géographique. Au sein du CDC et du CARISPLAN, les directeurs de projet relèvent admirablement ces défis et l'on s'attend à ce que les objectifs de la Phase II soient entièrement atteints.

5.4 Recommandation

Compte tenu de l'ampleur du mandat que le CDCC a accordé au CDC en vue de l'élaboraton du Système d'information de la Caraïbe (CIS) pour la sous-région, nous recommandons qu'on s'efforce d'établir les limites de la composante du CIS chargée de l'information sur le développement. De plus, nous recommandons que soient déterminés et soigneusement négociés les domaines où un CIS pourrait collaborer efficacement et de façon peu coûteuse avec les systèmes existants déjà, comme l'AGRIS.

Chapitre 6

RÉSEAU PANAFRICAIN DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATIQUE (PADIS)

6.1 Historique

Le PADIS est le plus récent et le plus important (à la fois en termes de l'engagement financier du CRDI et de l'envergure du système) de tous les systèmes opérationnels couverts par la présente étude. La Phase I du PADIS (PADIS-DEV, de janvier 1980 à décembre 1981) correspond à la mission et aux objectifs d'un système de type DEVSIS. Le présent chapitre ne porte que sur cette phase bien que, le cas échéant, il soit fait mention des autres phases du PADIS. Les plans visant à lancer la Phase II du PADIS-DEV sont avancés et il en sera question plus loin dans le chapitre.

Les États africains ont reconnu depuis longtemps que l'information est une ressource qui, si elle est organisée et utilisée convenablement, contribue considérablement au développement socio-économique. Par le biais de décisions et d'autres interventions positives, les chefs d'États africains et leurs ministres ont reconnu qu'il est impossible d'envisager le développement de façon rationnelle sans disposer de l'information pertinente au cours de la planification et de l'élaboration des programmes. Des projections dignes de foi, reposant sur une connaissance précise du passé, permettent de planifier les lignes de conduite de l'avenir. Toutefois, depuis quelque temps, les États africains se sont rendu compte que la situation de la documentation et l'information sur le développement socio-économique de l'Afrique est loin d'être satisfaisante. De nombreux pays ne disposent pas des mécanismes qui leur permettraient d'être informés de l'information publiée et inédite réalisée par leurs planificateurs, économistes, scientifiques et autres personnes chargées de mettre en application les plans de développement national, dans le cadre de leurs fonctions. Souvent, ils n'ont pas accès, de façon méthodique, à l'information pertinente produite par des organismes d'aide bilatérale et multilatérale. Par conséquent, ces pays continuent souvent de planifier et d'élaborer des programmes sans être au courant de faits fondamentaux qui ont été documentés.

En janvier 1979, un groupe d'experts s'est réuni pour analyser la situation de l'Afrique en matière de documentation et d'information et pour formuler à la CEA des recommandations sur la mise en oeuvre d'un programme d'information socio-économique pour l'ensemble de la région. Le groupe a consulté les représentants de nombreux pays africains et, le 1er juin 1979, il remettait son rapport à la CEA (CEA, 1979). Il proposait des mesures s'étendant sur une période de 10 ans aux niveaux national, sous-régional et régional et qui aboutiraient à la création, sous l'égide de la CEA à Addis-Abeba (Éthiopie), d'un système décentralisé, commun, qui s'appellerait le PADIS et dont la première phase serait le DEVSIS-Afrique. DEVSIS-Afrique serait particulièrement consacré au développement social et économique de l'Afrique. Il servirait de catalyseur pour améliorer la capacité des pays africains de traiter l'information sur le développement socio-économique, ainsi que pour promouvoir une utilisation optimale d'une telle information, qu'elle provienne de la région ou de l'extérieur. Il aiderait les États africains à identifier et à collecter l'information, ainsi qu'à la traiter en vue de sa diffusion aux planificateurs, aux décideurs et aux chercheurs intéressés au processus de développement. Il préconiserait le partage de l'information en créant en système coopératif des noeuds nationaux et sous-régionaux qui travailleraient en association, la coordination étant réalisée à Addis-Abeba. Une brochure de 14 pages renferme une description des

origines, du domaine d'application, des objectifs, des ressources financières, humaines et physiques, ainsi que de l'organisation et de l'administration du PADIS (CEA/PADIS, 1981a).

Toutefois, avant d'être en mesure d'aider à la création des éléments nationaux et sous-régionaux d'un système commum, il fallait que la CEA elle-même se dote d'un programme d'information. Seulement alors serait-elle en mesure de dispenser une formation dans les domaines du traitement de l'information (en particulier, le traitement de la documentation et les applications sur ordinateur) indispensables à l'exploitation fructueuse du système. Elle deviendrait alors un modèle et un centre de ressources pour les centres participants des États membres. C'est pourquoi le groupe d'experts a formulé des propositions et a donné des conseils concernant la réorganisation, au cours de la Phase I du projet, des unités de la CEA engagées dans des activités relatives à l'information pour permettre à la CEA de jouer son rôle de coordonnateur du système.

DEVSIS-Afrique a pour objet à long terme : a) la création d'un système coopératif décentralisé, qui permettrait l'accès aux documents publiés et inédits produits en Afrique sur des sujets relatifs au développement économique et social ; b) la prestation de services d'information aux organisations, aux institutions et aux particuliers des pays africains qui étudient les problèmes économiques et sociaux ; c) la consolidation des infrastructures nationales de l'information des États membres de la CEA qui leur permettraient de participer activement au système en y contribuant des données et en en recevant des services ; et d) le recrutement, en tant que centres participant au système, d'autres organisations régionales et sous-régionales travaillant dans le domaine du développement en Afrique. Les objectifs à court terme de la Phase I sont les suivants : a) à l'intérieur de la CEA, création d'un Centre de coordination du PADIS par la restructuration des unités existantes pertinentes et la création et la dotation en personnel de nouvelles unités ; b) élaboration et mise en oeuvre de programmes de formation s'adressant au personnel de la CEA et de ses États membres affecté à l'information, ainsi qu'aux utilisateurs du système ; c) constitution d'un fichier central de démonstration renfermant des références à l'information relative au développement économique et social de l'Afrique ; d) production d'un numéro expérimental de Devindex Africa renfermant environ 1 000 références de documents identifiés par la CEA et des représentants des États membres et traités d'après les méthodologies DEVSIS ; ce numéro serait suivi peu après d'une publication régulière et trimestrielle renfermant des références de documents récents ; et e) développement et promotion des services du système aux niveaux national, sous-régional et régional. La Phase I comprenait également l'installation d'une imprimante et d'un laboratoire de microfiches capables de publier quatre numéros de Devindex Africa et de produire des microfiches de documents sur demande des utilisateurs du système.

Le CRDI a approuvé l'octroi d'une somme de 500 000 $CAN pour la réalisation de la Phase I du PADIS et a offert gratuitement le progiciel MINISIS. Il faut mentionner qu'en plus de l'important déboursé financier de la CEA, plusieurs autres organismes internationaux d'aide au développement (le PNUD, la BAD et l'Unesco) ont garanti et contribué des crédits substantiels et des quantités considérables d'équipement en vue de l'exécution des programmes de la Phase I du PADIS.

Les négociations en vue d'un autre octroi du CRDI d'environ 408 000 $CAN pour la Phase II du PADIS-DEVSIS sont à un stade avancé. Le CRDI prévoit subventionner les activités de la Phase II du PADIS-DEVSIS au cours d'une période de 2 ans dans trois grands domaines :

a) Un programme de formation intensif mis au point par un coordonnateur de la formation : On nommera un coordonnateur de la formation qui travaillera sous la direction générale du chef du projet PADIS. On établira un ordre de priorités concernant les éléments suivants : où dispenser la formation, à quel niveau (national, sous-régional ou régional), qui former et quelles matières enseigner. Le programme PADIS-DEVSIS ne peut actuellement dispenser la

formation proposée et il est généralement convenu que, sans cette capacité, les objectifs à long terme du programme PADIS seront compromis.

b) Impression de Devindex Africa : Au cours de la période de 2 ans couverte par la subvention du CRDI, on prévoit que le PADIS publiera huit numéros de la bibliographie. Les centres nationaux s'intégrant progressivement au système, on envisage que les numéros à venir de Devindex Africa renfermeront des contributions des niveaux sous-régional et national. En attendant de disposer de services de photocomposition que pourrait utiliser facilement le Bureau central de coordination du PADIS, on croit être en mesure de reconduire l'accord actuel selon lequel l'étape finale du traitement des bandes sortie est réalisé au Canada.

c) Trois niveaux fondamentaux de formation : (i) On prévoit offrir des cours et des ateliers de formation intensifs mis au point par le coordonnateur de la formation. Aux niveaux national et sous-régional, la durée de ces programmes de formation peut varier. Actuellement, le Bureau central de coordination du PADIS semble prêt, sur le plan matériel, à devenir un centre efficace de formation et l'on croit qu'au cours de la période de 2 ans couverte par la subvention du CRDI, au moins quatre cours ou ateliers seront présentés au siège du PADIS à Addis-Abeba. (ii) On envisage actuellement des services consultatifs que dispenseront le coordonnateur de la formation et d'autres membres du personnel technique du PADIS pour initier les spécialistes de l'information au niveau national aux mécanismes de mise en oeuvre de leurs systèmes d'information socio-économique et pour leur apprendre comment le réseau PADIS structure les liens entre les divers éléments, par région, par missions et par matière. On décrira également les façons les plus efficaces d'avoir recours aux services du système. On prévoit que ce genre de formation sera dispensé à l'extérieur d'Addis-Abeba, soit normalement dans le pays même qui procède à la création d'un point central national. (iii) Il semble maintenant évident que la décision de déterminer le site des noeuds sous-régionaux dans le réseau PADIS-DEVSIS soit surtout fondée sur la disponibilité d'infrastructures adéquates en matière d'information et non pas nécessairement sur des considérations politiques. Il est donc hautement probable que les États de l'Afrique australe eux-mêmes choisiront bientôt le Zimbabwe comme leur noeud régional PADIS.

Au cours des deux années couvertes par la subvention du CRDI, on envisage la création d'un second noeud sous-régional. Pour faciliter ce processus, le CRDI stipule, dans sa subvention, que soit tenu un colloque sous-régional auquel on invitera des spécialistes en information de la sous-région pour qu'ils y apprennent les aspects techniques du PADIS-DEV, ainsi que pour déterminer les besoins et les services en matière d'information que le système régional doit offrir à la sous-région.

6.2 Réalisations

Il peut sembler prématuré de parler de " réalisations " pour un système qui a été lancé il y a un peu plus d'un an. Cependant, la plus importante est peut-être le démarrage même du système, ce qui n'est pas peu dire, compte tenu du fait qu'on ait tenté environ 20 fois, sans succès, depuis plus d'une décennie, de lancer un système d'information de type DEVSIS pour l'ensemble de l'Afrique. Malgré tout, le PADIS peut s'enorgueillir d'un certain nombre de réalisations qui sont vraiment remarquables dans la conjoncture difficile que connaît l'Afrique.

Le Bureau central de coordination du PADIS (PADIS/BCC) a commencé à fonctionner en septembre 1980 et son effectif comprend actuellement 28 personnes ; son financement est assuré intégralement par le budget ordinaire de la CEA. Le poste de Conseiller technique, financé au début par le CRDI dans le cadre de son engagement à l'endroit de la Phase I, émarge depuis janvier 1982, au budget ordinaire de la CEA. Le PADIS/BCC comprend un Secrétariat ; une Section de documentation informatisée qui est chargée d'analyser les documents au moyen des méthodologies DEVSIS ; une Section d'opérations informatiques qui utilise un ordinateur HP 3000, don du PNUD et

le progiciel MINISIS offert par le CRDI ; et une Section de reprographie, d'impression et de maintenance. Il est important de signaler que la création du PADIS/BCC a eu des répercussions énormes sur les activités internes de la CEA relatives à l'information. Par exemple, la direction de la CEA considère que la coordination de tous les programmes d'information (manuels ou informatisés) de ses divisions relève du PADIS/BCC.

À cause de difficultés techniques éprouvées antérieurement par le PADIS, il a fallu que des membres de l'effectif spécialisé du CRDI se rendent à Addis-Abeba pour dispenser aux documentalistes de la CEA une formation dans le domaine de la gestion et de l'analyse documentaire. À la suite de cette aide et du travail des documentalistes de la CEA, plus de 2 000 documents sur le développement économique et social de l'Afrique ont été analysés et mis en mémoire ; il est maintenant possible d'effectuer de la recherche documentaire sur le fichier automatisé. On a terminé cinq cycles d'extraction et la qualité du fichier est élevée.

En octobre 1981, on a publié le premier numéro de Devindex Africa (CEA, 1981); le deuxième numéro (CEA, 1982a) a été publié en juin 1982; les troisième (CEA, 1982b) et quatrième (CEA, 1982c) en novembre 1982; le cinquième (CEA, 1983) en mars 1983. D'autres numéros paraîtront vraisemblablement avant la fin de la Phase II. Chaque numéro comprend des notices se rapportant à environ 400 documents. Toutefois, à cause de l'absence de services de photocomposition à Addis-Abeba, la CEA a dû envoyer ses bandes sorties au Canada pour la dernière étape de l'impression de la bibliographie. Cette impression s'est réalisée en ayant recours aux services commerciaux canadiens, avec la collaboration de la Division des communications du CRDI. On semble avoir atteint, à la fois pour ce qui est de la quantité et de l'importance des documents répertoriés, l'objectif prévu qui consistait à produire une édition expérimentale de Devindex Africa renfermant de l'information sur environ 1 000 documents.

Les programmes de formation mis au point par les cadres et le personnel du PADIS/BCC avaient une grande envergure et des ressources énormes ont été consacrées à cette activité. Par exemple, 12 membres de la Section des opérations informatiques ont suivi des cours de formation d'une durée moyenne de deux semaines chacun. Ces cours portaient sur des domaines comme la programmation générale et l'analyse des systèmes, l'exploitation et l'entretien courant du miniordinateur HP 3000, ainsi que l'utilisation du progiciel MINISIS. Six employés de la Section de la documentation informatisée ont bénéficié d'une formation intensive d'une durée de plus de 3 mois, en indexation et en analyse des documents. De plus, 50 membres du personnel de la CEA ont reçu une formation et des cours d'orientation (sur une période de près de 2 mois) sur les composantes et les caractéristiques du PADIS-DEVSIS et ils ont appris comment utiliser les services offerts par le système.

La seconde partie de la formation dispensée au cours de la Phase I concernait la formation au niveau des États membres de la CEA. Pour un certain nombre de raisons que nous aborderons à la section suivante du présent chapitre, cet objectif n'a pas été atteint. On a organisé deux séminaires de formation : le premier au niveau sous-régional en Afrique australe (Zimbabwe), et l'autre, au niveau national en Guinée-Conakry. Bien qu'ils se soient avérés une réussite à certains autres points de vue, il est apparu évident qu'aux niveaux sous-régional et national, une formation beaucoup plus intensive s'imposait pour que le programme PADIS soit pleinement utilisé par la communauté du développement qu'il vise à servir en Afrique. Ces premiers colloques de formation avaient peut-être l'avantage prépondérant suivant : ils ont permis de mettre en évidence l'envergure des défis confrontant le PADIS au cours de la Phase II du programme.

La promotion du programme, au niveau politique, auprès des États membres de la CEA a sans aucun doute constitué la plus grande réussite de la Phase I du PADIS. Pour une bonne part, ce succès peut être attribué à la personnalité dynamique du directeur du projet, M.J. Quirino-Lanhounmey. Le désir politique que le PADIS survive s'est manifesté par l'appui unanime accordé par le

Conseil des ministres africains responsables du développement socio-économique à l'occasion des réunions annuelles successives. Plus exactement, neuf pays, à savoir l'Algérie, le Bénin, l'Égypte, l'Éthiopie, la Guinée-Conakry, le Nigéria, le Soudan, la Tunisie et le Zimbabwe, ont déjà manifesté leur intention d'entreprendre le développement de leurs centres nationaux de documentation et d'information qui serviront de points focaux nationaux au sein du PADIS-DEV. Parmi ces pays, la Guinée-Conakry a franchi un pas supplémentaire en demandant directement des fonds au CRDI pour élaborer un programme DEVSIS-Guinée qui constituerait un point focal pour le réseau PADIS-DEV. Le CRDI a déjà affecté environ 246 000 $CAN à ce projet d'une durée de 3 ans. Ce fait saillant peut être considéré comme une retombée importante des réunions consultatives entre le CRDI et les membres du personnel du PADIS. Les déclarations des neuf pays africains susmentionnés se sont trouvées renforcées à l'occasion de la Réunion intergouvernementale des scientifiques africains dans le domaine de l'informatique, de la documentation et de l'information tenue par le PADIS à Salisbury (Zimbabwe) du 19 au 23 octobre 1981 (CEA/PADIS, 1982).

En avril 1981, à Addis-Abeba, un Groupe d'experts techniques des organismes des Nations Unies a tenu une réunion, financée conjointement par la CEA et le CRDI, sur la compatibilité avec le PADIS. Cette réunion avait pour objet de réunir les représentants de 14 organismes intéressés aux systèmes d'information coopératifs internationaux - CAFRAD, CEPAL, FAO, CRDI, BIT, RESADOC, RIPS, CTPD/PNUD, HABITAT, DAESI-ONU, PNUD, PNUE, Unesco et OMS - pour qu'ils étudient les moyens de connecter leurs activités à celles du PADIS. Le rapport issu de la réunion a révélé que les quatorze organismes souhaitaient vivement partager leurs expériences et certaines de leurs ressources avec le nouveau réseau PADIS (CEA/PADIS, 1981b). Il sera intéressant de voir par quelles actions concrètes ces engagements se traduiront au cours des prochaines années, déterminantes pour le PADIS.

6.3 Problèmes principaux et solutions proposées

L'Afrique est sans doute la région du monde où il est le plus difficile de lancer avec succès un système d'information ayant l'envergure et la portée énoncées dans les documents portant sur la création du PADIS-DEV. Les principaux problèmes ont trait à la pénurie aiguë, en Afrique, d'un personnel qualifié en information, à la très grande faiblesse ou à l'absence d'infrastructures de l'information dans de nombreux pays africains, ainsi qu'à la nécessité concomitante pour le CRDI d'entreprendre des activités de sauvetage longues et coûteuses pour maintenir le PADIS à flot.

Dans une autre partie du présent document (chapitre 10), nous avons avancé vigoureusement et même avec passion que le CRDI devrait soutenir la création d'une école universitaire en sciences de l'information répondant aux besoins de l'Afrique anglophone. Au niveau inférieur, la formation est certainement également nécessaire, mais c'est au niveau de la direction en sciences de l'information que le besoin d'une formation se fait le plus sentir pour assurer la réalisation des objectifs à court et à long terme du PADIS. Après plus d'un an d'existence, le poste clé de Chef de la Section de l'informatique documentaire du PADIS est encore vacant. De même, on n'a pu recruter d'analystes de documents hautement qualifiés ; les effectifs en poste ont dû être formés en cours d'emploi en grande partie par le personnel du CRDI. Ailleurs, il est déjà assez difficile de trouver, en nombre suffisant, des programmeurs et des analystes de systèmes ; à Addis-Abeba, ils sont presque inexistants. La période pénible que traverse l'Éthiopie n'a certainement pas contribué à attirer vers le PADIS des Africains qualifiés, mais le problème fondamental vient encore du fait qu'ils sont beaucoup trop rares. De plus, à moins de corriger la situation rapidement, le PADIS ne pourra absolument pas réussir à respecter l'échéancier prévu, surtout à l'étape de la décentralisation.

Le groupe d'experts qui a conçu le PADIS a compilé, à titre indicatif, un tableau des institutions nationales de documentation, d'information et de formation en Afrique (CEA, 1979, p. 176-178). Alors que, respectivement, 38 et 31 des 50 pays étudiés possédaient des archives nationales et des bibliothèques nationales, seulement 14, 5 et 7 étaient respectivement dotés de centres nationaux de documentation, de points centraux UNISIST et d'écoles de bibliothéconomie et d'informatique. Donc, tandis que la notion de " bibliothèque " est relativement répandue, celle de " centre d'information et de documentation " est relativement inconnue dans de nombreux pays africains. Il n'existe qu'une école en sciences de l'information (pour l'Afrique francophone). Dans de nombreux pays, on ne trouve aucun ordinateur et, dans les pays où il y en a, on ne s'en sert pratiquement jamais pour l'informatique documentaire.

Sous ce rapport, les Centres multinationaux de programmation et d'exécution de projets (MULPOC), un centre d'intérêt majeur des activités de la CEA et du PADIS, font à peine meilleure figure. Les conséquences néfastes, aux niveaux national et sous-régional, d'infrastructures faibles ou inexistantes en matière d'information pourraient devenir singulièrement graves au cours de la Phase II du PADIS au cours de laquelle on prévoit créer des centres nationaux et sous-régionaux participants qui devraient fournir des bordereaux ou même des bandes magnétiques au Bureau de coordination du PADIS à Addis-Abeba. La situation africaine représente un exemple excellent de la nécessité pour le CRDI de soutenir les systèmes nationaux d'information sur le développement plutôt que les systèmes régionaux. À moins qu'Addis-Abeba ou le CRDI n'accorde à la plupart des pays africains une aide technique et financière substantielle, ces pays ne seront sûrement pas en mesure de participer de façon significative et efficace au réseau PADIS.

6.4 Quelques tendances à surveiller

D'après moi, il faudrait suivre soigneusement l'évolution de trois faits nouveaux qui se sont manifestés au sein du PADIS parce qu'ils pourraient contribuer à détourner des ressources rares des objectifs précis et valables identifiés au cours de l'élaboration du système. Le premier a trait à ce que je considère comme étant une orientation néfaste et prématurée vers un matériel lourd de télécommunications ; le deuxième concerne la tendance à compter de plus en plus sur les ressources des pays industrialisés en matière d'information. En troisième lieu, le PADIS a manifestement tendance à faire preuve d'une certaine méfiance à l'endroit des organismes internationaux qui ont joué un rôle dans l'élaboration d'infrastructures d'information vitales pour l'Afrique. Je m'explique.

Depuis son lancement en 1980, le domaine d'application et le budget du PADIS, système conçu pour démarrer lentement et accumuler, pour grandir efficacement, une expérience et des ressources vitales, ont atteint des proportions qui le rendent méconnaissable. Au lieu d'un budget évalué à 10 millions de dollars US sur une période de 10 ans, plusieurs documents du PADIS prouvent maintenant que ces estimations ont atteint la somme de 160 millions de dollars US! La majeure partie de cette somme mirobolante servira à acheter et à installer un matériel lourd de télécommunications, surtout des satellites. Si ce matériel est installé et quand il le sera, il traitera et captera, non pas l'information produite en Afrique, mais celle concernant le développement de pays industrialisés. L'ESRIN, en particulier, se détache de façon très évidente comme un système dont l'accès au fichier central serait très facile dans le réseau proposé de satellites du PADIS.

D'après moi, il s'agit d'un développement inutile et hautement déconcertant à ce stade très précoce de la vie du PADIS. Actuellement, l'Afrique a besoin de se doter de ressources en matière d'information de façon progressive, à partir de la base. Et, pour appuyer ma préoccupation, permettez-moi de citer simplement les paroles qu'un scientifique de l'information bien connu au niveau international a prononcées dans sa

réplique officieuse à un compte rendu d'un volume paru dans le numéro de février 1981 du Journal of Information Science :

> Malheureusement, ce ne sont pas uniquement les conseillers européens qui croient que les pays en développement pourront résoudre leurs problèmes d'information si on leur permet d'avoir accès à ORBIT, DIALOG, EURONET et ESRIN. Les scientifiques de l'information du Tiers-Monde considèrent également que cet accès leur permettra souvent de résoudre rapidement leurs propres problèmes. Ce n'est qu'après avoir eu accès à ces systèmes qu'ils découvrent que les bases de données tiennent très mal compte de l'information produite dans les pays en développement. L'information qui pourrait être la plus pertinente et la plus utile pour eux n'y est tout simplement pas.

Finalement, le PADIS devra se prémunir contre la tendance de plus en plus manifeste à se méfier indûment des intentions des organismes internationaux qui sont en mesure de contribuer une expérience et des ressources inestimables à la réalisation des objectifs du PADIS. Par exemple, la première réunion inter-organismes des Nations Unies (à laquelle on a déjà fait allusion) n'avait pas comme mandat de faire des propositions, quelle qu'elles soient, aux autorités du PADIS, même pas au sujet de la date de la seconde réunion. D'après moi, le rapport de cette réunion ne respecte pas la tradition en ce qui concerne la coopération inter-organismes. L'Afrique doit profiter de tout ce qui lui est offert et l'entente récemment conclue à Santiago entre CEPAL/CLADES et l'Unesco/PGI à propos de l'activité d'un système important en Amérique latine montre le genre de collaboration féconde que le PADIS devrait s'efforcer d'imiter (CEPAL/CLADES, 1981a).

6.5 Recommandations

a) Nous recommandons instamment au CRDI de procéder sérieusement à la sélection de quelques pays et sous-régions de l'Afrique triés sur le volet et de leur accorder un soutien maximal en tant que pierres angulaires du réseau PADIS. Évidemment, cette entreprise serait effectuée avec l'entière collaboration des autorités de la CEA et du PADIS à Addis-Abeba. En Afrique de l'Ouest, le Nigéria semblerait être un candidat tout indiqué, non seulement à cause de ses ressources humaines et matérielles relativement importantes, mais, en particulier, à cause des sommes considérables que le pays a consacrées à l'élaboration d'une politique nationale de l'information et au lancement du Centre d'information et de documentation du Nigéria (NIDOC) représentant le point central national du PADIS. Le siège social de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est situé au Nigéria qui est également un des membres importants du MULPOC ouest-africain de la CEA dont le siège social se trouve à Niamey (République du Niger). Les effets d'entraînement et de multiplication d'une présence vigoureuse du PADIS au Nigéria contribueraient à déterminer le sort du PADIS, non seulement en Afrique de l'Ouest, mais sur l'ensemble du continent. Des critères semblables pourraient servir de jalons pour désigner au moins deux autres pays, un en Afrique orientale et australe et l'autre en Afrique du Nord.

Simultanément, on devrait désigner un ou deux pays en développement dont les problèmes en matière d'infrastructures et de personnel sont particulièrement critiques comme bénéficiaires d'un soutien financier et technique maximal de la part de la CEA et du CRDI pour leur permettre de participer de façon significative au réseau PADIS.

b) S'il s'avérait difficile ou impossible de désigner certains pays en Afrique orientale, australe ou du Nord de la façon proposée en a), la CEA pourrait considérer les avantages de consolider les noeuds sous-régionaux pertinents déterminés par des États membres des sous-régions elles-mêmes, pour leur permettre de jouer le rôle déterminant qu'on leur avait assigné dans le réseau PADIS.

Bien que ces deux recommandations complémentaires concernent expressément l'Afrique, une situation semblable à celle de l'Afrique existe probablement en Amérique latine et dans la Caraïbe et des recommandations semblables pourraient s'appliquer à cette région. Toutefois, nous nous sommes abstenus de formuler de telles recommandations parce que nous ne disposons tout simplement pas de renseignements de première main suffisants sur la région pour avancer des propositions précises dans le cadre de l'INFOPLAN. De plus, contrairement à celui de l'INFOPLAN, le mandat du PADIS englobe l'ensemble d'un continent, ce qui lui permet d'élaborer et de coordonner tous les services d'information socio-économique dans sa sphère de compétence.

c) Le PADIS devrait entreprendre sans délai l'élaboration et la rationalisation d'une politique de formation qui ferait appel aux ressources humaines disponibles en Afrique dans le domaine de l'information pour enseigner les méthodes et les applications du DEVSIS aux niveaux sous-régional et national.

d) La direction du PADIS devrait saisir toutes les occasions de coopérer et de s'associer avec les organismes internationaux dont le mandat et les activités leur ont permis de participer activement à l'élaboration d'infrastructures et de systèmes d'information en Afrique.

Chapitre 7

DEVSIS (CANADA) EXPÉRIMENTAL

7.1 Historique

En 1975, même avant que le Groupe d'étude DEVSIS eut terminé ses travaux, le CRDI a amorcé, en collectant la littérature canadienne sur le développement du Tiers-Monde, le projet DEVSIS expérimental disposant d'un budget approuvé de 37 900 $CAN pour deux ans. Plus particulièrement, le projet devait fournir : a) une expérience pratique dans la mise en oeuvre du système DEVSIS au niveau national ; b) l'occasion de tester les bordereaux, les manuels et listes d'autorité, à mesure qu'ils étaient produits ; c) un outil permettant de faire connaître et diffuser les ouvrages écrits par la communauté canadienne du développement, au Canada ainsi que dans la communauté mondiale du développement ; et d) un exemple concret du type de produit imprimé du système DEVSIS. Ce projet devait en outre venir en aide aux collègues d'autres pays chargés d'évaluer les coûts et avantages d'implantation d'un système DEVSIS et d'obtenir l'assistance requise pour sa mise en oeuvre.

7.2 Réalisations

Les contributions du Canada à la littérature sur le développement du Tiers-Monde ont été indexées d'après le Macrothesaurus (Viet, 1979) et les deux premiers numéros de Devindex Canada (1975 et 1976) (Morin-Labatut, 1976, 1977) ont été produits manuellement. Toutefois, lorsque le progiciel MINISIS est devenu opérationnel au CRDI, l'exploitation DEVSIS s'est informatisée en fonction du Manuel de référence relatif aux descriptions bibliographiques lisibles par machine (1974) de l'UNISIST et un bordereau a été élaboré.

En 1977, la Fondation allemande pour le développement international (DSE) s'est ralliée à l'expérience et le premier numéro informatisé du Devindex (1977) (Morin-Labatut, 1978), produit par photocomposition à partir d'une sortie sur bande magnétique, reflétait aussi une couverture plus large de la littérature sur le développement que les deux précédents. À l'époque, on visait avant tout à résoudre les problèmes relatifs au traitement des données en ayant recours à MINISIS et à créer des outils peu complexes d'indexation à partir des recommandations de l'UNISIST. Le personnel affecté au DEVSIS a également participé activement à la préparation de la seconde édition du Macrothesaurus de l'OCDE qu'on avait désigné comme l'outil d'indexation du système. En 1978, les effectifs de l'unité DEVSIS ont également aidé le DAESI-ONU à créer, au sein du GSI, son propre système DEVSIS en constituant son fichier automatisé et en dispensant une formation de base. En Asie, l'équipe affectée au DEVSIS expérimental a apporté son concours à deux projets nationaux DEVSIS qui ont débouché sur la production de Phildev (Technology Resource Center, 1978) et de Devindex Pakistan (Siddiqui, 1978) ayant trait à la documentation sur le développement des Philippines et du Pakistan en 1975 et 1976, respectivement. Devindex Pakistan 1977-1982 a déjà été publié et le traitement de l'édition suivante est en cours. Le CENDIT a préparé les bordereaux devant servir à l'édition du Devindex India, (1983), mais le traitement des bordereaux de cette publication, et de ceux du Devindex Australia 1975-1979 (Borchardt, 1983), a été effectué à Ottawa. On a récemment publié un Devindex Bangladesh 1971-1981 rétrospectif. Bien que le personnel du DEVSIS (Canada) expérimental n'y ait pas contribué directement,

il appert qu'un pourcentage non négligeable des entrées provenait des Devindex 1975-1980 du CRDI.

En 1979, des documentalistes de la Tunisie, des Philippines et de l'Indonésie ont fait des stages au CRDI et ont été initiés à la méthodologie DEVSIS. Le quatrième numéro du Devindex (1978) (Morin-Labatut, 1980) renfermait des enregistrements provenant de l'Union soviétique, de l'Indonésie, du Maroc et des Pays-Bas, ainsi que du Canada et l'Allemagne de l'Ouest qui avaient participé à l'édition de 1977. En 1979, la Thaïlande a produit un numéro de Devindex (NIDA, 1979) rédigé uniquement en thaï. Devindex 1979 (Morin-Labatut et Fitzpatrick, 1981) a été publié en 1981 et l'édition de 1980 (CRDI, 1982a) a paru au début de 1982. Devindex 1981 (CRDI, 1982b) renferme des documents provenant de l'Union soviétique, des Pays-Bas, de Sri Lanka, du Maroc, de la République fédérale d'Allemagne, du Bangladesh et de l'Inde et il a été publié en novembre 1982; l'édition de 1982 a été publiée en août 1983 (CRDI, 1983).

En 1980, l'Inde, le Sri Lanka, le Bangladesh et la Tunisie se sont rattachés au projet. La Tunisie a produit le premier numéro de Tundev (Institut d'économie quantitative, 1980) sur l'ordinateur HP du Centre de documentation du ministère de l'Agriculture à Tunis, tandis que les autres pays commençaient à remplir des bordereaux. L'équipe DEVSIS d'Ottawa a offert l'aide technique et la formation à deux systèmes de type DEVSIS d'Afrique : RESADOC et PADIS. Dans le cadre de ces projets africains, on a élaboré et mis à l'épreuve une nouvelle structure de base de données, ainsi que les manuels et les bordereaux correspondants. Ces outils de travail sont moins complexes que les premiers qui avaient été élaborés pour DEVSIS, et ont reçu un accueil favorable de la part des équipes du PADIS, de RESADOC et des systèmes nationaux DEVSIS en Inde, à Sri Lanka et au Bangladesh. On croit généralement que ces outils d'indexation sont plus simples à utiliser et plus efficaces que les précédents.

En 1981, un atelier DEVSIS a été organisé à Ottawa à l'intention de participants venant du Bangladesh, de l'Inde, du Pakistan et de Sri Lanka. Au cours de cet atelier, on a produit des Devindex nationaux pour le Bangladesh et Sri Lanka. En juin 1981, un membre de l'équipe DEVSIS d'Ottawa a également participé à une Réunion d'un groupe d'experts techniques sur les outils communs d'indexation des systèmes d'information, organisée par le DAESI-ONU/GSI de New York au profit des Commissions économiques régionales, afin d'étudier les possibilités d'échanger de l'information sur le développement et de coopérer à l'utilisation et à la maintenance des outils d'indexation. En novembre 1981, à Ottawa, on a convoqué une réunion de suivi pour établir un format de base de description bibliographique et de traitement informatique de l'information sur le développement en utilisant le progiciel ISIS ou MINISIS. Bien qu'on ait déjà abordé, au chapitre 3, les réalisations de cette réunion, il faut souligner que les travaux de longue haleine nécessaires à la production du manuel demandé à l'occasion de cette réunion ont été effectués au CRDI (Morin-Labatut et Sly, 1982). Quand, comme on l'espère, tous les systèmes de type DEVSIS existants et projetés auront adopté ce manuel, ce sera un point tournant déterminant dans l'évolution du DEVSIS en tant que système mondial.

7.3 Problèmes principaux et solutions proposées

Dans toute expérience, des problèmes surviennent inévitablement. Toutefois, l'expérience ne peut évoluer que si l'on identifie ces problèmes et que si l'on trouve des solutions permettant de faire progresser l'entreprise vers un objectif déterminé au préalable. Les opérations du projet DEVSIS (Canada) expérimental ont rencontré des problèmes d'ordre technique et politique qui, je le crois, proviennent peut-être de ce que l'objectif de l'expérience a été mal défini.

Un de ses principaux outils, le Manuel de référence relatif aux descriptions bibliographiques lisibles par machine, est inutilement complexe. L'équipe DEVSIS d'Ottawa et les membres du personnel des Services techniques

de la bibliothèque du CRDI l'ont soumis à des épreuves rigoureuses. Les membres de l'équipe DEVSIS ont été convaincus de la difficulté d'appliquer, dans son intégralité, la notion des " niveaux bibliographiques " au traitement, au stockage et à la recherche des données. En effet, ils sont d'avis que cette notion complique singulièrement les opérations d'entrée et de traitement. Le modèle PADIS/RESADOC assure une " conversion " à la structure UNISIST au moyen d'ISOCONV (une fonction du MINISIS), mais permet de stocker plus simplement les données en utilisant un ensemble de zones pour le document qu'on décrit, un second ensemble pour le document générique, ainsi qu'une zone renfermant des codes relatifs au(x) niveau(x) bibliographique(s) qui ont trait à l'enregistrement en question. Tout semble indiquer que, dans d'autres systèmes de type DEVSIS on a apporté ou on apporte actuellement des modifications au Manuel de référence de l'UNISIST. Nous constatons avec satisfaction que le DEVSIS (Canada) expérimental a adopté une nouvelle structure pour sa base de données, définie dans le Manuel sur la préparation des enregistrements bibliographiques pour les systèmes d'information sur le développement (sous presse) ; ce manuel a été compilé sous les auspices du DAESI-ONU/GSI de New York, ainsi que des Commissions économiques régionales de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique, ainsi que de l'Amérique latine et des Caraïbes (chapitre 3).

Pour corriger cette situation, on peut évidemment proposer d'autoriser les membres du personnel du projet DEVSIS (Canada) expérimental à déléguer un représentant aux réunions futures de l'UNISIST et du Centre international de descriptions bibliographiques (UNIBID) de l'UNISIST. Bien que, par le passé, un ou deux des anciens cadres ou des cadres actuels du CRDI aient assisté aux réunions des deux organismes, aucun lien n'a été établi entre eux et les travaux importants effectués par l'effectif du projet à Ottawa. Par conséquent, l'UNISIST et l'UNIBID prennent peu ou pas connaissance de la nature des changements techniques considérables apportés au Manuel de référence par le CRDI.

On pourrait également suggérer de former un Comité technique spécial qui proposerait des solutions aux problèmes de compatibilité technique entre les systèmes de type DEVSIS et les systèmes apparentés à DEVSIS, à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies. Une des recommandations des Réunions du groupe d'experts techniques sur les outils communs d'indexation des systèmes d'information sur le développement tenues à New York et à Ottawa prévoyait le lancement d'un Bulletin DEVSIS qui traiterait, entre autres objectifs, des importants problèmes techniques signalés dans le présent chapitre. L'application d'une telle recommandation représenterait un pas important dans la direction proposée dans le présent paragraphe.

Le CRDI devrait également composer avec trois questions connexes concernant les politiques à adopter relativement à la nature et à l'avenir du projet DEVSIS (Canada) expérimental, soit la composante formation de l'expérience, l'évaluation des produits et une définition précise de l'objectif de l'expérience.

Formation : Le poste d'Administrateur du projet DEVSIS comprend, comme le montre clairement le bilan des réalisations décrites plus haut, un important élément de formation et d'exercices d'expertises dans le Tiers-Monde. Cette activité et, en fait, l'ensemble de l'expérience sont apparus à cause du fait bien connu que le projet DEVSIS n'est pas devenu conformément aux prévisions un système mondial et décentralisé. C'est pourquoi le CRDI a dû jouer plusieurs rôles qu'il n'aurait pas assumés si un Centre de coordination DEVSIS avait existé à New York. Cependant, le lourd fardeau que l'Administrateur du DEVSIS assume actuellement en matière de formation pourrait être partagé. Parce que les Commissions économiques régionales, le DAESI-ONU et le CRDI sont parvenus à une entente concernant la structure des bordereaux de type DEVSIS et des autres outils de travail, nous proposons qu'on adopte un programme de formation commun pour que l'initiation au système DEVSIS puisse être dispensée par un plus grand nombre de personnes, sans recommencer à zéro chaque fois. Selon moi, les Commissions économiques régionales et, en particulier, le CRDI approuveraient cette mesure.

Évaluation : Jusqu'à maintenant, concrètement, le projet a produit deux numéros annuels de Devindex Canada et six numéros de Devindex. Je considère qu'il serait important pour le CRDI de connaître le degré d'utilisation de ces produits, à l'intérieur et à l'extérieur du Canada. De plus, parce que le projet a entrepris de déterminer les contributions du Canada à la documentation sur le développement du Tiers-Monde, il va sans dire que le CRDI et les autres pays du monde devraient savoir exactement quel pourcentage de cette production est intégré aux répertoires publiés. Le CRDI devrait confier ce travail à un conseiller compétent connaissant intimement la notion et les applications du système DEVSIS.

Objectif de l'expérience : Lorsque l'expérience DEVSIS a été lancée en 1975, on devait certainement prévoir y mettre fin dès que l'Unité centrale DEVSIS (proposée dans le projet) deviendrait opérationnelle. Plus de sept ans plus tard et sans Unité centrale DEVSIS (et avec l'impression grandissante qu'en fait, une telle Unité n'est pas nécessaire), le CRDI devrait maintenant réfléchir sérieusement sur l'avenir de l'expérience. S'il devait décider de la poursuivre, il devrait, à la lumière de cette décision, rationaliser certaines procédures et certaines méthodes de travail. Par exemple, quels critères devrait-il adopter pour accepter les contributions nationales de pays participant à l'expérience? S'il devait décider de mettre fin à l'expérience, quelle institution (internationale) devrait le remplacer? L'activité devrait-elle être transférée à un pays du Tiers-Monde? Ces questions et d'autres pourraient constituer une partie du mandat du conseiller que nous avons plus haut recommandé de recruter pour évaluer le projet.

7.4 Recommandations

Compte tenu des problèmes exposés dans le présent chapitre et des solutions proposées, nous soumettons les recommandations suivantes à l'attention du CRDI :

a) On devrait prendre des mesures pour répartir la tâche de la formation assurée par l'équipe DEVSIS (Canada) expérimental, de préférence en faisant appel au personnel qualifié d'autres systèmes de type DEVSIS des Nations Unies et des Commissions économiques régionales. Ce partage des tâches pourrait logiquement et avantageusement s'appliquer à d'autres domaines, comme la gestion du réseau, les applications informatiques, la méthodologie de recherche, l'évaluation des systèmes, ainsi que l'organisation de colloques, d'ateliers, etc. Il semblerait pertinent d'inscrire ces sujets à l'ordre du jour de toute réunion future du personnel technique des systèmes de type DEVSIS existants et projetés.

b) Le CRDI devrait désigner un conseiller qui évaluerait l'orientation du projet plus particulièrement en fonction de l'utilisation des index publiés jusqu'à ce jour et du pourcentage de la littérature canadienne sur le développement du Tiers-Monde intégrée aux répertoires.

c) On devrait définir l'objectif du projet en fonction de la suite à donner à l'étude DEVSIS, soit que cette dernière relève encore du CRDI (et pendant combien de temps) ou qu'on la transfère à un pays du Tiers-Monde en énonçant les critères exacts d'un tel transfert et en fixant les objectifs à atteindre dans le nouveau pays d'accueil. Cette tâche pourrait également être confiée à un conseiller dans le cadre de son mandat.

PARTIE III

SYSTÈMES PROPOSÉS DE TYPE DEVSIS ET APPARENTÉS À DEVSIS ET QUESTIONS CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX SYSTÈMES

SYSTÈMES PROPOSÉS DE TYPE DEVSIS ET APPARENTÉS À DEVSIS ET QUESTIONS CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX SYSTÈMES

La présente partie de l'étude comprend deux chapitres (8 et 9) où sont envisagés les systèmes proposés de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS, ainsi que des questions concernant l'élaboration de nouveaux systèmes. Bien que le présent document porte avant tout sur les systèmes opérationnels, il est évident que ces systèmes comprennent des éléments communs aux systèmes apparentés au DEVSIS, ainsi qu'aux systèmes autres que ceux de type DEVSIS. Actuellement, l'Asie est le seul continent du Tiers-Monde qui ne soit pas doté d'un programme régional de type DEVSIS, ce qui ne signifie pas forcément que la région ne dispose d'aucun système de type DEVSIS ; en effet, on semble avoir grandement compensé les lacunes au niveau régional par des activités dynamiques au niveau national qui, bien sûr, ne sont pas examinées dans la présente étude. Donc, dans un certain sens, en Asie, les efforts nationaux complètent les efforts déployés actuellement dans la région et, comme on l'a laissé entendre aux chapitres 4 à 6, cette complémentarité semble donner plus de force à la cause des systèmes DEVSIS. En Asie, on trouve deux Commissions économiques régionales : la Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Aux deux premiers paragraphes du chapitre 8, on analysera les progrès réalisés par rapport aux propositions établies pour la région. Le lancement fructueux des deux programmes complètera le tableau des systèmes régionaux de type DEVSIS dans le Tiers-Monde.

Aux paragraphes 8.3 à 8.5, nous exposons l'historique et évaluons les perspectives d'avenir de trois systèmes internationaux projetés dont l'ampleur des sujets traités et la couverture géographique chevauchent ceux de systèmes opérationnels de type DEVSIS. Toutefois, il faut se rappeler le commentaire du chapitre 1 concernant le domaine d'application des systèmes de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS. Les trois systèmes proposés sont apparentés à DEVSIS en ce que, pour une bonne part, leurs domaines d'intérêt chevauchent ceux des systèmes de type DEVSIS, mais la structure de leurs données et, en particulier, leurs utilisateurs éventuels diffèrent tout à fait de ceux des systèmes de type DEVSIS. Les systèmes proposés s'adressant à un domaine précis, comme ILIS (main-d'oeuvre), HIS (santé) et HABITAT (établissements humains), ne sont pas analysés, même lorsque leurs domaines d'application recoupent ceux des systèmes de type DEVSIS.

Finalement, au chapitre 9, nous présentons une analyse des questions entourant la création de nouveaux systèmes. Nous l'avons rédigé, pensant qu'il faut permettre aux leçons que nous tirons des systèmes opérationnels de nous guider dans l'élaboration et la gestion de nouveaux systèmes. Par conséquent, bien que l'analyse porte surtout sur des programmes de type DEVSIS et apparentés à DEVSIS, nous espérons qu'elle s'avérera utile pour les lecteurs qu'intéressent d'autres types de systèmes d'information.

Chapitre 8

SYSTÈMES PROPOSÉS DE TYPE DEVSIS ET APPARENTÉS À DEVSIS

8.1 DEVSIS-Asie occidentale

La Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO) comprend les pays suivants : le Bahrein, la République démocratique du Yémen, l'Iran, l'Irak, la Jordanie, le Koweit, le Liban, l'Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Syrie, les Émirats arabes unis et la République arabe du Yémen. En juin 1980, le secrétaire exécutif de la CEAO a demandé aux autorités du CRDI une aide technique et financière pour créer un Centre régional arabe de documentation en économie et en sciences sociales (ARDCES) ou le DEVSIS-Asie occidentale. Cette proposition reposait sur les rapports de deux conseillers concernant la possibilité de créer l'ARDCES, le premier par un expert arabe (Hilmi, 1978), et l'autre, par un expert nommé par l'Unesco (Vasarhelyi, 1980). Ces études ont servi de base à la proposition officielle du projet qui a été présentée au CRDI en 1982 en vue de la création du DEVSIS-Asie occidentale (CEAO, 1980).

Il semble que les autorités du CRDI aient donné un accord de principe pour : a) dispenser un soutien technique et une aide en matière de formation en vue de la création d'un DEVSIS-Asie occidentale ; b) fournir un logiciel informatique ; c) envisager la possibilité d'accorder un appui financier ; d) participer à la réunion déjà proposée - des Directeurs des centres et des projets de la CEAO - sans doute pour analyser le projet DEVSIS-Asie occidentale ; et e) collaborer au projet avec le conseiller technique de la CEAO lorsqu'il sera désigné.

La CEAO a effectué des enquêtes sur les services d'information et de documentation dans les pays arabes (CEAO, 1977). Ces enquêtes sont axées sur la science et la technologie, mais elles renferment effectivement des données précieuses sur les infrastructures de la région en matière d'information. Il appert également que le projet DEVSIS-Asie occidentale ferait suite aux recommandations du Groupe d'étude DEVSIS et qu'il s'inspirerait largement du modèle DEVSIS-Afrique.

Le CRDI n'a pas été en mesure de donner suite à la proposition de la CEAO à cause des tensions constantes à Beyrouth où se trouvait le siège de la CEAO avant qu'on le déménage à Bagdad en juin 1982. De plus, à cause de la guerre qui sévit entre l'Iran et l'Irak, les membres du personnel du CRDI affectés au programme ne pourront peut-être pas effectuer la visite qui s'impose à la CEAO avant la fin des hostilités. Si une telle visite devenait possible, il faudrait se renseigner davantage au sujet de l'importance et du niveau de l'engagement de la CEAO à l'endroit de la création d'un DEVSIS-Asie occidentale. Par exemple : a) Les autorités de la CEAO ont-elles approuvé l'une ou l'autre des deux études de faisabilité expédiées à Ottawa? b) Quelles ressources financières la CEAO elle-même affecte-t-elle à la proposition? Y a-t-il des indications du maintien de l'affectation de telles ressources locales au projet pour l'avenir? c) A-t-on affecté un conseiller technique au projet? Quels sont les responsabilités et les pouvoirs du titulaire dans la hiérarchie de la CEAO et, s'il a déjà été nommé, que pense-t-il(elle) des études de faisabilité qui constitueraient la base du système proposé?

De plus, il faudrait que les membres du personnel du CRDI évaluent en profondeur les deux études, ainsi que le projet proposé. Par exemple, il ne

semble pas très judicieux, comme l'a fait Vasarhelyi dans son étude, de s'inspirer autant du modèle DEVSIS-Afrique ; et dans l'étude d'Hilmi, de nombreux domaines critiques relatifs à la conception du système restent vagues. Pour le moment, nous ne pouvons qu'espérer que la situation à Bagdad et au Moyen-Orient en général permettra bientôt au CRDI et à la CEAO d'unir leurs efforts dans un projet de type DEVSIS dans cette importante région du Tiers-Monde.

8.2 Activités de type DEVSIS des États membres de la CESAP

Dans la présente étude, nous avons déjà fait plusieurs fois allusion à l'appui accordé par le CRDI aux activités nationales intensives de type DEVSIS dans le Sud-Est asiatique : le Pakistan, la Thaïlande et les Philippines ont produit des Devindex nationaux ; au cours d'un atelier DEVSIS tenu à Ottawa en 1981, les participants du Bangladesh et de Sri Lanka ont participé à la production de Devindex nationaux pour ces deux pays ; l'Inde vient de produire son propre Devindex national et l'Indonésie semble sur le point de le faire. Nous avons mentionné, dans l'introduction, les contributions intellectuelles de Sri Lanka au cadre de référence conceptuel des systèmes DEVSIS.

Ces efforts essentiellement nationaux sont l'indice d'un engagement ferme à la cause du système DEVSIS au niveau le plus décisif en vue de la réussite d'un programme DEVSIS régional. Nous avons déjà signalé dans la présente étude que l'épreuve décisive de l'engagement d'un pays à l'endroit d'un organisme régional est l'importance du soutien financier que le pays accorde à cet organisme. Compte tenu de l'ampleur des ressources (financières, matérielles et humaines) déjà consacrées à ces efforts nationaux dans le Sud-Est asiatique, on devrait pouvoir les coordonner en un réseau régional. Cette façon d'envisager l'instauration d'un réseau comporte ses propres problèmes, mais, évidemment, ils ne sont pas insurmontables et il est à espérer qu'on les abordera de façon à permettre aux systèmes régionaux de type DEVSIS déjà existants de tirer profit de l'exemple du Sud-Est asiatique.

La CESAP est l'organisme tout désigné pour entreprendre cette coordination dans le Sud-Est asiatique. Les États membres de la CESAP sont : l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, la Birmanie, le Cambodge, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Népal, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, Singapour, la Corée du Sud, Sri Lanka, Taiwan, la Thaïlande et le Vietnam. La bibliothèque de la CESAP se sert du Macrothesaurus de l'OCDE pour l'analyse des documents répertoriés dans sa base de données ; de plus, la Commission était représentée, en juin et en novembre 1981, aux Réunions du groupe d'experts techniques sur les outils communs d'indexation qui ont rassemblé les spécialistes de l'information des quatre Commissions économiques régionales du Tiers-Monde qui exploitent déjà des programmes de type DEVSIS ou qui sont sur le point de le faire. Toutefois, une bonne raison d'espérer la création prochaine d'un système régional coordonné dans le Sud-Est asiatique se trouve dans les activités de la CESAP elle-même. Ces activités sont orientées dans deux directions distinctes : la coordination des systèmes d'information gouvernementaux et des efforts préliminaires visant à lancer un système de type DEVSIS en Asie du Sud.

La CESAP a créé un Groupe d'étude sur la coordination des systèmes d'information gouvernementaux. En 1979 et en 1981, on a tenu deux sessions du Groupe d'étude au siège social de la CESAP à Bangkok et il est déjà clair que les États membres de la CESAP attachent autant d'importance à l'information quantitative sur le développement qu'à l'information bibliographique. Nous reproduisons ci-après le paragraphe 62 du procès-verbal de la Seconde session du Groupe d'étude (CESAP, 1980, p. 15) parce qu'il montre la nature exacte des priorités de la CESAP, ainsi que l'orientation possible de ses interventions au cours des années à venir :

> Le Groupe a insisté sur la nécessité de créer un programme régional d'information ayant comme objectif l'amélioration de l'organisation et de l'administration des systèmes d'information gouvernementaux des pays

membres pour faciliter les opérations administratives, la planification du développement et les prises de décision. Il était d'avis qu'il était des plus urgent de déployer des efforts concertés aux niveaux régional et national pour assurer : a) la création des mécanismes nécessaires à la coordination des systèmes d'information ; b) l'introduction des notions, des définitions, des normes et des techniques indispensables à la collecte, à l'organisation, au traitement et au recouvrement des données ; c) l'amélioration de l'approvisionnement en données dont ont besoin les planificateurs grâce à des banques de données ou à des mécanismes semblables.

Il est probable qu'on demande au CRDI de s'associer à ces efforts régionaux de coordination, surtout parce que plusieurs organismes internationaux d'aide au développement et plusieurs organismes professionnels jouent déjà un rôle actif dans ce domaine. Par exemple, l'Association internationale : Données pour le développement a permis d'organiser la seconde session du Groupe d'étude et de concevoir une méthode de création d'un réseau gouvernemental de données qui a été entérinée pendant la première session du Groupe d'étude. Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) a fourni un conseiller spécialisé en préparation de données et en traitement des recensements et des enquêtes, tandis que les gouvernements du Japon, de la République fédérale d'Allemagne, de la France et des Pays-Bas ont fait don d'équipement et des services d'experts à diverses composantes du programme d'information de la CESAP. Il existe encore dans ce domaine la possibilité pour le CRDI d'établir une collaboration fructueuse avec un ou plusieurs des pays et des organismes qui ont établi leur crédibilité dans la région.

Toutefois, dans la région, c'est le second genre d'efforts déployés dans le domaine de l'information qui permettrait probablement d'établir sans délai un DEVSIS-Asie du Sud.

Le Comité d'études pour la coopération sur le développement (CSCD) a été créé par des instituts de recherche sur le développement de l'Asie du Sud. Il comprend, entre autres pays, le Bangladesh, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka ; son Secrétariat est situé à l'Institut Marga de Colombo, à Sri Lanka. Au cours de la première réunion du Comité qui a eu lieu à Colombo en septembre 1978, on a dressé un programme d'action quadriennal ; à l'occasion de sa cinquième réunion à New Delhi en octobre 1980, le CSCD a sanctionné une proposition relative à l'instauration d'un programme régional d'information et de documentation concernant le développement économique et social au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et à Sri Lanka. Un sous-comité qui s'est réuni le 19 janvier 1981 est arrivé à la conclusion qu'il serait souhaitable d'organiser un atelier consultatif au cours duquel seraient analysés les exigences et les mécanismes relatifs à l'établissement d'un tel programme régional de coopération.

L'Unesco s'est montrée intéressée aux résultats du projet d'atelier en tant que moyen de planifier ses activités et ses projets futurs en Asie du Sud et a accepté de supporter la moitié du coût tandis que le CRDI contribuait l'autre moitié. Le bureau régional de l'Unesco à New Delhi a délégué un représentant et le CRDI y était représenté par un directeur adjoint. Les membres participants du CSCD venaient de l'Institut d'études sur le développement du Bangladesh (BIDS), du Conseil de l'Inde pour les affaires mondiales (ICWA), du Centre du développement économique et de l'administration du Népal (CEDA), de l'Institut pakistanais d'économie du développement (PIDE), de l'Agence nationale de planification des Maldives et de l'Institut Marga. Des représentants de la CESAP et du Centre de développement de l'Asie du Pacifique y ont également assisté. L'atelier a eu lieu à l'Institut Marga de Colombo, Sri Lanka, du 7 au 12 juin 1982.

Pour orienter les débats au cours de l'atelier, l'Institut Marga avait préparé un document de travail (Marga Institute, 1982) portant sur des questions fondamentales en matière de conception, notamment : la nécessité d'un système d'information pour le développement socio-économique reliant les États membres du CSCD, les utilisateurs éventuels du système, la détermination

du champ d'application, la nature des échanges d'information entre les participants et la structure du réseau, les procédés techniques, ainsi que les services attendus du système. On y a présenté des communications sur l'état de l'information socio-économique au Bangladesh, en Inde, au Népal, au Pakistan et à Sri Lanka, un exposé sur les besoins de la région en matière d'information et le Programme CSCD (Gunewardena, 1982), ainsi qu'un bref aperçu des activités du CENDIT dans le domaine de la documentation.

Au cours de l'atelier, on a formé un Groupe de travail comprenant un représentant de chacun des cinq États membres du CSCD qui avaient été désignés pour le lancement du système proposé. Dans une déclaration (CSCD, 1982), le Groupe s'est prononcé sur le document de travail rédigé par l'Institut Marga (1982) et, pendant l'assemblée plénière, a formulé des recommandations précises concernant l'adoption des éléments de l'Étude DEVSIS ayant trait : aux objectifs, aux catégories d'utilisateurs, aux domaines d'application du fichier central, aux genres de matériel à introduire et à la langue de travail du système, aux raisons de limiter la participation initiale au système aux cinq États membres du CSCD, au mandat du système, à la structure du réseau et à l'appellation et au sigle proposés, aux outils d'indexation, aux fonctions du centre de coordination du réseau, ainsi qu'aux sources possibles de financement du projet.

Ces recommandations ont été sanctionnées pendant l'assemblée plénière de l'atelier et elles représentent la base des négociations en cours entre le CSCD et le CRDI au cours desquelles est étudiée la possibilité que le CRDI finance une partie importante du réseau projeté. Le CSCD a adopté temporairement le sigle SASEDIN pour le projet du Réseau d'information sur le développement socio-économique de l'Asie du Sud et, pendant l'atelier, l'Institut Marga a été désigné à l'unanimité comme l'institution d'accueil du SASEDIN. On a également donné une appellation temporaire au Centre de coordination du SASEDIN : le Centre d'information sur le développement socio-économique de l'Asie du Sud dont le sigle est SASEDIC. Les deux appellations font l'objet de discussions entre le CRDI et le CSCD, qui pourraient donner lieu à l'adoption de nouvelles appellations et de nouveaux sigles. On envisage également de publier les documents de travail préparés pour l'atelier, les communications sur chaque pays, ainsi que les recommandations du groupe de travail.

Finalement, il convient de mentionner, dans le présent paragraphe du chapitre, les efforts déployés par la CESAP pour lancer un système global d'information socio-économique pour tous les États membres de la CESAP. On a nommé un conseiller qui a visité le Bangladesh, la Birmanie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, Sri Lanka et la Thaïlande avant de remettre un rapport de son étude de faisabilité d'un Système d'information sur les documents de planification du développement qui a reçu, par la suite, le sigle DEPLADIS (Seshagiri, 1981). Entre autres, le rapport proposait d'appliquer les méthodologies DEVSIS aux procédés techniques et a mis en évidence l'absolue nécessité d'une coopération entre le DEPLADIS et quelque 250 systèmes d'information opérationnels ou quasi opérationnels des Nations Unies axés sur le développement qu'il a désignés et décrits dans une annexe détaillée reposant sur un répertoire des Nations Unies (BIO, 1980).

Entre-temps, la CESAP a décidé de garder en réserve les recommandations à long terme de l'étude de faisabilité pour entreprendre plutôt de lancer " un service de signalisation courante de l'information sur la planification " sous la forme d'un Development Planning Newsletter (Bulletin de planification en développement). En sollicitant des crédits du CRDI pour la publication de ce bulletin, on en décrivait comme suit les objectifs (CESAP, 1982) :

> ....permettre aux planificateurs, aux technocrates, aux chercheurs et autres personnes intéressées au développement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région, d'avoir régulièrement accès à l'information relative aux développements récents dans le domaine de la planification du développement dans la région de la CESAP. Le bulletin offrira aux lecteurs une source d'information facile à consulter et raisonnablement détaillée sur les développements en cours dans le

domaine de la planification du développement sous la forme d'articles de type journalistique visant la diffusion plutôt que l'analyse de l'information.

Dans les pays rattachés au projet, on engagerait, à temps partiel, des économistes du développement pour reformuler l'information que publierait le bulletin proposé. On instaurerait des liens de coopération officiels entre les États membres du CSCD qui, comme il a été démontré ci-haut, s'intéressaient depuis longtemps à ce sujet.

Des représentants de la CESAP ont assisté aux deux Réunions du groupe d'experts techniques sur les outils communs d'indexation tenues à New York et à Ottawa en juin et en novembre 1981, respectivement, et ils ont profité de l'occasion pour faire part, à un important auditoire composé d'organismes des Nations Unies, des activités de la CESAP dans le domaine de l'information.

Les liens établis actuellement entre le projet de bulletin de la CESAP et le CSCD sont particulièrement significatifs. Une des possibilités débattues à l'assemblée plénière de l'atelier du CSCD à propos des modalités de création d'un SASEDIN concernait l'éventualité d'avoir recours aux multiples services informatiques du Secrétariat de la CESAP pour mettre en oeuvre les processus techniques d'un SASEDIN opérationnel. En fait, le CSCD a déjà approuvé de doter le SASEDIN d'une structure organisationnelle qui permettrait à la CESAP de consigner sa documentation sur l'Asie du Sud dans un fichier automatisé du SASEDIN. On a exprimé le souhait que la CESAP, en retour, accorde à SASEDIN l'accès à ses documents. Il est évident que l'établissement d'une étroite collaboration entre le Bulletin de planification en développement* de la CESAP et le projet d'un SASEDIN du CSCD ne peut que contribuer à améliorer les services d'information offerts à la communauté du développement des États membres de la CESAP.

8.3 Réseau d'information sur le développement (DEVNET)

Le nom de ce programme projeté semble donner à entendre qu'il s'agit d'une proposition de type DEVSIS. En fait, jusqu'à maintenant, toutes les analyses de son domaine d'application, la définition de ses données, ainsi que de ses utilisateurs éventuels, dénotent qu'il s'agit d'un système apparenté à DEVSIS uniquement en ce qui concerne l'importance accordée aux pays en développement et à l'utilisation projetée d'ordinateurs et de matériel de télécommunications.

Le projet du PNUD de lancer DEVNET (autrefois le DIN) est né à la suite de déclarations, formulées par l'entremise de l'Unesco, en faveur d'un Nouvel ordre international de l'information qui garantirait aux pays du Tiers-Monde leur juste part des médias d'information dominés par l'Occident. Plus récemment, le PNUD a établi que l'idée d'un DEVNET remonte au Plan d'action de Buenos Aires de promotion et de mise en oeuvre d'une coopération technique entre les pays en développement qui, entre autres, avait comme objectif :

> ...d'augmenter et d'améliorer les communications entre les pays en développement pour les sensibiliser à leurs problèmes communs, pour qu'ils aient davantage accès au savoir et à l'expérience disponibles et pour les doter de nouvelles connaissances leur permettant d'attaquer les problèmes de développement.

En juin 1979, le PNUD a confié au Service inter-presse de Rome la réalisation d'une étude multirégionale pour démontrer la faisabilité de se relier à 60 pays en développement de toutes les régions au moyen de satellites ou par ligne terrestre. On a apparemment confié cette tâche au Service inter-presse parce qu'il utilise un réseau de voies duplex de transmission

* Traduction

par satellite et de lignes télégraphiques secondaires et parce que l'Unesco le considère comme l'un des deux réseaux internationaux d'échange de nouvelles sur le développement du Tiers-Monde. Le Service inter-presse a reçu le mandat de formuler des propositions concernant a) l'instauration d'un réseau reliant les pays en développement qui ont accès, à l'intérieur de leur sous-région, à des voies de transmission par satellite ou, par lignes terrestres, à un pays ayant accès aux satellites et b) pour les liaisons de télécommunications électroniques, les mécanismes de redistribution et l'installation du matériel nécessaire aux groupements régionaux et aux centres interrégionaux, ainsi que la dotation en personnel et les besoins financiers à moyen et à long terme indispensables à l'élaboration du réseau.

Le rapport du Service inter-presse (PNUD, 1980), rédigé par M. Jaworski, président du Centre de recherche sur le développement et la participation de Lima (Pérou) recommandait d'établir " de nouvelles branches au réseau " Sud-Sud " commandé par ordinateur, permettant aux pays en développement d'entreprendre un échange horizontal d'informations d'intérêt réciproque sur le développement ".

Le même projet a également suscité beaucoup d'intérêt, en Italie, auprès de la Fondation des communications pour le développement (CODEV). Celle-ci a, semble-t-il, financé un rapport (CODEV, 1982) sur le réseau projeté qui a été présenté au PNUD comme un grand effort de coopération Sud-Sud, d'une valeur estimée à 50 ou 60 millions de dollars ; la Fondation a laissé entendre que le gouvernement de l'Italie serait disposé à affecter des crédits audit projet.

Actuellement, il semble clair que le DEVNET s'occuperait surtout d'assurer, entre les pays en développement, la transmission par télécommunications de nouvelles et peut-être d'autres messages également. Toutefois, il faudra résoudre des problèmes graves dans les domaines de la définition du contenu, du traitement technique des messages, des règlements financiers, de la structure administrative et du champ d'application des opérations, des services d'infrastructures et de la formation requise. Si le projet DEVNET se concrétise, il pourrait probablement transmettre également des unités d'information bibliographique et statistique. Les composantes du matériel du DEVNET aurait un intérêt particulier pour le sujet traité dans la présente étude. En effet, il est évident que les ordinateurs et le matériel de traitement des données et de télécommunications auront une place déterminante dans le DEVNET : ce sont les infrastructures qui constituent des variables de plus en plus importantes de l'exploitation fructueuse de réseaux d'information bibliographique comme le PADIS et l'INFOPLAN qui englobent de vastes régions.

8.4 Systèmes d'information en administration publique

Dans le domaine de l'administration, toute tentative d'aborder les questions relatives à l'information devra probablement résoudre tout d'abord le problème du statut : s'agit-il d'une " discipline " ou d'une " mission "? Il semble falloir répondre que l'administration constitue les deux à la fois. En tant que discipline, elle échappe au champ d'application de la présente étude. Toutefois, en tant que mission, l'information qui lui sert de support peut être et, d'après moi, devrait être considérée dans le contexte des systèmes ayant une mission à remplir comme l'AGRIS, l'INIS et le DEVSIS, en ce sens que tout système d'information vise à améliorer la qualité de l'administration de tous les genres d'institutions bien que, de cette façon, le système d'information capte avant tout les connaissances provenant d'une seule discipline.

J.E. Woolston (Woolston, 1982) a présenté un document à une Réunion d'un groupe d'experts sur la création d'un réseau d'information dans les domaines de l'administration publique et des finances, tenue à Alcalá de Henares, (Espagne) en décembre 1981. Parce qu'au moment d'aller sous presse, le rapport de cette réunion n'avait pas été publié, je me suis permis de m'inspirer d'emblée du document de Woolston pour formuler les idées exprimées dans certaines parties du présent paragraphe et au chapitre 9 de la présente étude.

De nombreuses institutions différentes, surtout celles des pays en développement, ont exprimé le désir que, dans le domaine des sciences de l'administration, les services d'information soient améliorés. Par exemple :

a) Pour donner suite aux besoins de ses États membres, le Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement (CAFRAD) a entrepris d'étudier, il y a plusieurs années, la possibilité de créer un Réseau africain intégré d'information administrative (AINAI). L'élaboration détaillée et la détermination de l'exploitation éventuelle de l'AINAI ont été retardées par des mutations au sein du personnel et le manque de ressources du CAFRAD, mais il constitue toujours un élément important des plans d'avenir de l'institution.

b) Le Centro Latinoamericano de Administración para el Desarrollo (CLAD) et l'Instituto Centroamericano de Administración Pública (ICAP) ont également réalisé la nécessité d'élaborer, dans leurs programmes futurs, des systèmes d'information. Les deux établissements se sont réunis récemment pour étudier comment ils pourraient coopérer au profit des régions latino-américaines qu'ils s'efforcent de desservir.

c) L'Institut international des sciences administratives (IISA) a récemment restructuré son organisation afin d'accorder plus d'importance à l'élément information, de consacrer plus de ressources à l'élaboration d'un système d'information et d'entreprendre le traitement de l'information au moyen d'un ordinateur.

Toutefois, ces mesures ne représentent que la partie visible de l'iceberg. De nombreuses autres mesures visant à améliorer les systèmes d'information ont également comme but, du moins en partie, de répondre aux besoins de la fonction administrative. Cette dernière occupe une place importante dans le champ d'application du système connu sous les appellations PADIS-DEV et DEVSIS-Afrique ; c'est également vrai pour l'INFOPLAN, le système parallèle de l'Amérique latine. Les systèmes sectoriels d'information visent également à capter l'information importante en matière d'administration dans leur propre secteur. Une composante du mandat de l'AGRIS qu'administre la FAO est axée sur " l'administration et la législation ". Certaines composantes du domaine d'application de l'INIS qu'administre l'Agence internationale de l'énergie atomique concernent le " droit nucléaire " et " l'organisation et l'administration des activités nucléaires ". Actuellement, on reconnaît d'emblée que la " gestion " représente un facteur déterminant du succès éventuel de toute entreprise humaine et que tout service d'information doit dépasser les aspects purement techniques pour parvenir à promouvoir de telles entreprises.

Ce sujet était abordé pour la première fois, à la réunion d'Alcalá de Henares, tenue sous les auspices de la Division de l'administration du développement (DAD) du Département de coopération technique des Nations Unies pour le développement (ONU-DCTD). Au cours de cette réunion, on a soulevé de nombreux thèmes grâce à la présentation, dans l'ensemble, de 25 communications réparties de la façon suivante : quatre exposés techniques, trois documents de travail, 18 communications présentées par des participants, ainsi que les deux rapports du groupe d'expression anglaise et du groupe multilingue. Si, à la suite de ces efforts, un système d'information axé sur les sciences de l'administration devait se concrétiser, il serait fort probablement administré par la DAD.

8.5 Banque de données internationale pour les pays non alignés (IDNAC)

Aux chapitres 4 et 6 de la présente étude, nous avons examiné les mandats politiques accordés aux systèmes régionaux d'information pour le développement en Afrique (PADIS), en Amérique latine (INFOPLAN) et dans la Caraïbe (CARISPLAN). Toutefois, l'élaboration de ces systèmes n'avait pas pour but d'aborder les problèmes collectifs du Tiers-Monde en matière d'information pour le développement. Il semble que la nécessité d'un tel système soit à la base des efforts déployés actuellement pour mettre en oeuvre

une Banque de données internationale pour les pays non alignés (IDNAC). Toutefois, la notion d'une IDNAC repose sur des antécédents importants.

Le Mouvement non aligné ou Groupe des 77 (qui compte actuellement plus de 120 membres) comprend pratiquement tous les pays en développement. Ce groupe a profité des assemblées de plusieurs organismes des Nations Unies pour exprimer son désir d'obtenir une part plus équitable des ressources du monde en matière d'information. Au paragraphe 8.3 du présent chapitre, nous avons fait mention de la demande relative à un Nouvel ordre international de l'information (la presse). À la suite de décisions concernant le CTPD adoptées aux 18e, 19e, 20e et 21e séances du Conseil d'administration du PNUD, ce dernier a conçu et mis en oeuvre le SOI, Système d'orientation pour l'information (de la CTPD) des Nations Unies (SOI). D'après des données publiées (Dragic, 1980), le SOI s'acquitte du rôle qu'on lui avait octroyé. Par exemple, la seconde édition du répertoire des services de coopération technique entre les pays en développement du système (Répertoire des services disponibles aux fins de la coopération technique entre pays en développement), publié en 1978, renfermait la liste de 1 300 organismes enregistrés, de 89 pays participants, ainsi qu'un nombre accru, par rapport à l'édition de 1977, de sources d'information enregistrées fournies par des organismes de l'appareil des Nations Unies.

La Conférence des Nations Unies sur la science et la technologie au service du développement (CNUSTD), tenue à Vienne en août 1979, a permis de poursuivre la série de conférences, tenues par les Nations Unies au cours des années 70, portant sur certaines questions précises en matière de développement et faisant partie du dialogue Nord-Sud au sujet de l'établissement d'un Nouvel ordre économique international (NOEI). Les pays en développement se souviendront probablement surtout de la séance de 1979 de la CNUSTD parce qu'on y a adopté une résolution (approuvée, par la suite, par l'Assemblée générale des Nations Unies) de créer un Réseau d'information mondial (RIM) facilitant le processus de transfert, vers les pays en développement, de l'information scientifique, technique et socio-économique. Les clauses de la constitution du RIM sont assez ambitieuses et il semble improbable qu'elles soient mises en oeuvre dans un avenir rapproché d'autant plus que ce sont les pays industrialisés, que ces modalités inquiètent grandement, qui devront leur affecter des ressources financières et techniques importantes. Au lieu d'un RIM, Sardar (1981) a proposé un Réseau d'information du Tiers-Monde (RITM), reposant sur les ressources arabes au Moyen-Orient en matière de matériel, et qui serait plus facile, selon lui, à mettre en oeuvre qu'un RIM. Il est intéressant de signaler, comme le montre la citation qui suit, que le RITM de Sardar a des objectifs identiques à ceux qu'on a déjà identifiés pour l'AGRIS et le DEVSIS (Sardar, 1981, p. 59) :

> Bien que le RITM stockera des informations produites surtout par les pays en développement, il permettrait également d'avoir accès à une information scientifique et technique pertinente produite dans les pays industrialisés et pourrait être relié à d'autres réseaux déjà existants.

Pour le moment, du moins la création d'un RITM, comme le projet d'un RIM qui l'a précédé, est destiné à rester à l'état de proposition. Par conséquent, il semble que l'IDNAC représente le seul projet possible de système d'information pour le Tiers-Monde auquel on s'intéresse activement à l'heure actuelle.

L'Unesco a officiellement affecté 100 000 $US à la création de l'IDNAC, mais il semble qu'aucune autre subvention n'ait été offerte jusqu'à maintenant. Le Mouvement non aligné ne s'est pas doté d'un secrétariat, bien que Sri Lanka se soit montré intéressé à la mise en oeuvre de l'IDNAC. Les clauses de la constitution de l'IDNAC comportent plusieurs points critiques qu'il faudra résoudre pour que l'IDNAC ait des chances d'être mis en application avec succès. Par exemple :

a) Les États membres des Pays non alignés (PNA) possèdent-ils la volonté politique d'investir les sommes énormes requises dans la proposition? Les PNA représentent un mouvement hautement hétérogène et défini de façon très

imprécise. Y sont affiliés des pays très riches (comme l'Arabie saoudite et le Koweit), ainsi que des pays très pauvres. Ces pays ne semblent pas avoir des raisons communes leur permettant d'affecter des ressources à l'IDNAC.

b) Le rapport n'évalue pas suffisamment les répercussions qu'une IDNAC opérationnel aurait éventuellement sur les systèmes d'information nationaux et régionaux, existants et projetés. D'après moi, on obtiendrait des résultats durables en partant du bas au lieu du contraire, comme semblent le proposer les tenants de l'IDNAC.

c) Pourquoi faut-il dépendre autant des bases de données existantes pour faire fonctionner l'IDNAC?

d) Comment les documents identifiés par une opération de recherche dans les fichiers de l'IDNAC seront-ils transmis aux utilisateurs, compte tenu du fait qu'on ferait un usage si exhaustif des bases de données étrangères?

e) Le siège social de l'IDNAC sera-t-il situé à Colombo (Sri Lanka)? Colombo deviendra-t-elle le siège des PNA? La question relative aux raisons de l'emplacement sera déterminante lorsque chaque État membre aura à décider d'investir dans l'IDNAC.

f) La proposition semble trop axée sur la technologie et, en ce sens, elle semble irréaliste (prématurée), compte tenu de la conjoncture de la plupart des pays africains, sinon de tous. Je suppose que la situation serait sensiblement la même en Amérique latine et dans une grande partie de l'Asie.

Évidemment, des négociations et d'autres recherches pourraient permettre de résoudre ces problèmes. Si l'IDNAC se concrétisait, elle pourrait jouer un rôle significatif dans la promotion de la cause du DEVSIS. Rien n'empêche, par exemple, que le Centre de coordination DEVSIS s'installe dans l'institution d'accueil de l'IDNAC. En fait, ce serait l'aboutissement logique de la perspective d'un DEVSIS mondial s'intéressant aux problèmes communs d'information sur le développement du Tiers-Monde. Lorsqu'au cours des années à venir, on élaborera le champ d'application et d'autres caractéristiques de l'IDNAC, il serait avantageux d'examiner cette possibilité.

Chapitre 9

QUESTIONS CONCERNANT L'ÉLABORATION DE NOUVEAUX SYSTÈMES

9.1 Principes fondamentaux

Comme le révèle l'analyse du répertoire de l'IOB (IOB, 1980), les systèmes particuliers qui font l'objet d'un examen dans le présent chapitre sont hautement sélectifs. On continuera d'élaborer, aux niveaux institutionnel, national, régional et mondial, des systèmes d'information axés sur une discipline ou sur une mission, ainsi que des systèmes qui intègrent les caractéristiques des deux genres. Dans le présent chapitre, je tenterai d'analyser les questions qui, d'après moi, recoupent tous les genres et tous les niveaux de la conception des systèmes d'information, bien que je m'intéresse surtout aux systèmes axés sur le développement.

De nombreuses personnes spécialisées dans les sciences de l'information dont nous sommes, s'intéressent aux recoupements entre les systèmes axés sur une mission et les systèmes axés sur une discipline. À cause de leur nature même, ces systèmes ne peuvent être mutuellement exclusifs et il y a risque d'un chevauchement des travaux, les mêmes unités d'information étant traitées à la fois dans un système axé sur une discipline, ainsi que dans un ou plusieurs systèmes axés sur une mission. Le monde a-t-il les moyens de supporter le double emploi de nombreuses opérations?

Le recoupement des systèmes d'information reflète le recoupement des collectivités. Si des administrateurs travaillent dans le domaine de l'agriculture, ils appartiennent à la fois à la collectivité des administrateurs et à celle des personnes qui s'efforcent d'améliorer la qualité et la quantité des approvisionnements alimentaires. Un des rôles qu'ils jouent au point de rencontre de ces deux collectivités consiste à favoriser l'échange des expériences entre elles. Souvent, ils se rendront compte qu'ils doivent faire part de leur expérience à des groupes différents, peut-être en faisant ressortir des arguments différents : parfois, ils assisteront à des réunions d'administrateurs et, parfois, à des réunions de personnes qui ne sont pas d'abord des administrateurs, mais qui oeuvrent dans le même secteur économique. Donc, même au niveau des contacts quotidiens, il est nécessaire de présenter, sous différentes formes et à des groupes différents, un certain type d'information et il faut accepter un tel chevauchement pour que le monde bénéficie des meilleurs services d'information possible. Notre tâche consiste à garantir que ce chevauchement se limite au strict nécessaire. Si les systèmes d'information sont élaborés en fonction de normes internationales et si l'on parvient ainsi à leur conférer un degré suffisant de compatibilité, les responsables des systèmes pourront collaborer entre eux en vue de la saisie des données qui doivent être enregistrées. Si une telle coopération connaît du succès, la saisie des données au profit d'un système permettra d'acheminer ces données vers d'autres systèmes similaires.

Il faudra attendre encore longtemps avant de disposer d'un ensemble complet de systèmes axés sur le développement ; d'où l'accueil favorable réservé aux nouvelles initiatives, par exemple, dans les sciences de l'administration, par le Groupe des 77, etc. Néanmoins, il faut veiller à empêcher tout nouveau système d'information d'envisager un domaine trop vaste, pour éviter qu'il empiète inutilement sur les services opérationnels axés sur une discipline ou sur une mission. Il faut définir son champ d'application avec une clarté et une précision telles que les gens qui contribuent au système d'information résisteront à la tentation d'y inclure une grande

variété de renseignements marginaux. Souvent, les meilleurs systèmes d'information sont ceux qui abordent, de façon exhaustive, une mission ou un domaine très précis ; d'ordinaire, les systèmes d'information les moins efficaces sont ceux qui couvrent au hasard un domaine d'application assez vague.

9.2 Paramètres structuraux

Si nous jetons un coup d'oeil sur l'expérience accumulée par des organismes internationaux dans l'élaboration de systèmes et de services d'information, nous croyons possible de tirer les conclusions suivantes : a) S'il s'agit d'un domaine d'importance moindre qui peut être couvert en saisissant quelques centaines ou quelques milliers d'unités d'information par année, une activité centralisée est susceptible d'être la plus efficace et la moins coûteuse. Un petit nombre d'employés permanents connaissant bien le domaine peut lui être affecté à temps plein et être en mesure d'établir les liens qui s'imposent entre les producteurs et les usagers de l'information dans une collectivité spécialisée qui, en elle-même, n'a pas trop d'envergure, bien qu'elle puisse être répartie sur une grande région géographique. b) S'il s'agit d'un domaine vaste et susceptible de n'être abordé de façon exhaustive qu'en recueillant des dizaines de milliers d'unités d'information par année, alors une activité décentralisée est plus efficace et moins coûteuse. L'ampleur de l'entreprise justifie le coût d'une unité de gestion et de coordination, mais le travail de collecte et de distribution doit relever d'institutions collaborant entre elles qui, au niveau régional ou national, sont plus en mesure d'avoir des rapports étroits avec les producteurs et les utilisateurs de l'information dans leurs collectivités géopolitiques respectives.

La décentralisation est synonyme de justice en ce sens qu'elle permet au système de mieux correspondre aux aspirations des pays en développement, telles qu'énoncées dans la Déclaration sur un nouvel ordre économique international. La décentralisation des entrées et des sorties représente une véritable décentralisation des prises de décisions. On y intègre alors un effet multiplicateur en ce sens que chaque partenaire, en retour de l'information qu'il contribue sur son territoire, reçoit l'information provenant des territoires de tous les autres partenaires. Les établissements des pays en développement qui collaborent entre eux prennent connaissance des techniques modernes de traitement de l'information, et la formation nécessaire à la mise en oeuvre de ces techniques se raffine davantage parce qu'elle est aussitôt appliquée aux opérations quotidiennes d'entrée et de sortie. La décentralisation oblige les concepteurs du système à surmonter les problèmes de livraison des sorties sans exiger d'être payés en monnaies fortes. Par la décentralisation, les concepteurs du système sont tenus d'assurer une livraison rapide, grâce à des mécanismes qui permettront d'éviter de pénaliser les clients défavorisés par leur éloignement géographique d'un centre d'activité. Finalement, à cause de la décentralisation, il faut se doter de mécanismes administratifs donnant voix au chapitre aux institutions de toutes les régions du monde qui collaborent entre elles. Les systèmes AGRIS et INIS ont démontré les avantages considérables des systèmes décentralisés.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'élaboration d'un nouveau système devrait reposer sur une définition claire et précise de son champ d'application. Pour définir ce dernier, il faut consulter les systèmes existant dans des domaines connexes pour s'assurer que tout chevauchement est vraiment nécessaire et pour éliminer ceux qui sont inutiles. Il ne faut pas succomber à la tentation de concevoir un système unique susceptible de satisfaire tous les besoins en matière d'information. Revenons aux personnes qui sont des administrateurs dans le domaine de l'agriculture : elles ne doivent pas hésiter à utiliser au moins deux systèmes pour satisfaire leurs besoins d'information, un dans le domaine de l'administration et un autre dans le domaine de l'agriculture. Elles doivent se rendre compte que le fait de penser obtenir toute leur information d'un seul système équivaudrait, en toute logique, à exiger que toute l'information du monde provienne d'un seul système, ce qui, à maintes reprises, s'est avéré utopique.

Lorsqu'on a déterminé un champ d'application, il est beaucoup plus facile aujourd'hui qu'il y a 10 ans d'établir les paramètres techniques d'un nouveau système d'information ou d'un ensemble de systèmes. Les activités du programme UNISIST de l'Unesco, ainsi que celles de l'ISO, ont réussi à instaurer un ensemble de directives et de normes (Vajda, 1980) à respecter pour favoriser le plus possible la compatibilité avec d'autres systèmes et ainsi réduire ou éliminer la nécessité de répéter dans des systèmes différents les mêmes opérations pour saisir la même information.

L'expérience de l'AGRIS et de l'INIS a démontré qu'il est possible de diffuser, efficacement et très rapidement partout dans le monde, le contenu de fichiers même volumineux sans exiger d'être payé en monnaies fortes. Les utilisateurs du système ont la possibilité de faire l'acquisition de copies du fichier sous la forme d'imprimés pour les recherches manuelles ou de bandes magnétiques pour la recherche informatisée. Il est très avantageux de livrer par fret aérien vers des endroits éloignés, des bandes magnétiques qui seront montées dans les ordinateurs locaux. Cependant, dans les pays industrialisés où les télécommunications sont bien développées et économiques,il est moins coûteux de placer le fichier dans un gros ordinateur central relié aux usagers par télécommunication. Toutefois, en ce qui concerne les pays en développement, les télécommunications interurbaines sont coûteuses, même lorsqu'on peut y avoir recours, et une telle solution n'améliore nullement l'état de dépendance qui afflige déjà de nombreux pays en développement pour ce qui est de l'accès à l'information. En plaçant des copies du fichier dans les ordinateurs locaux (il peut s'agir, en fait, de mini-ordinateurs ou de micro-ordinateurs relativement peu coûteux), les pays en développement ont la possibilité d'acquérir des connaissances dans le traitement de l'information et d'exploiter le système en fonction des besoins locaux qu'ils auront eux-mêmes définis.

Pour élaborer les paramètres techniques d'un ou de plusieurs systèmes nouveaux, il faudra s'assurer que le logiciel informatique servant à l'entrée et à la recherche des données est accessible à tous les pays, que sa source en assure convenablement la maintenance et qu'on peut y avoir accès gratuitement ou moyennant un paiement en devises locales. Le CDS/ISIS de l'Unesco et le MINISIS du CRDI remplissent ces conditions.

Pour qu'un système soit vraiment compatible avec d'autres systèmes analogues, il faut que la terminologie utilisée dans l'indexation soit également compatible. Les concepteurs de tout nouveau système devraient tendre vers cet objectif et, dans leur façon d'envisager le choix d'une terminologie d'indexation, ils devraient analyser la possibilité de se limiter à la famille des thesaurus qui reposent sur le Macrothesaurus.

Les systèmes d'information sont d'une utilisation limitée s'ils ne représentent qu'un enregistrement de ce qui existe, indépendamment de la qualité de sa constitution et de la facilité de sa recherche ; le système devrait également être doté d'un service de livraison des documents originaux identifiés par les utilisateurs après consultation du fichier. Le système INIS a offert un service efficace de livraison sous forme de microfiches de tous les documents figurant au fichier et qui ne sont pas publiés commercialement et, par conséquent, qu'il n'est pas possible d'obtenir par l'entremise des réseaux qui offrent des prêts entre bibliothèques. Le service de microfiches de l'INIS est un modèle que pourraient facilement adopter d'autres systèmes d'information.

9.3 Remarques finales

Il faut également, en terminant, aborder la question de l'organisation et des finances. Pour établir un nouveau système d'information, il faut de l'argent et, en fait, il semblerait irréfléchi d'annoncer des plans ambitieux sans être sûr d'obtenir les fonds nécessaires. En effet, en particulier sur la scène internationale, l'annonce d'un projet confère un droit de préemption à l'initiateur et pousse d'autres établissements à ne pas entreprendre ce

qu'autrement, ils auraient amorcé. L'annonce devient alors contre-productive si elle n'est pas suivie d'un investissement dans les travaux qui s'imposent.

Suivant le degré de complexité des enregistrements et le niveau des salaires des membres du personnel, il en coûtera environ entre 40 $ et 120 $ pour placer un seul enregistrement dans un fichier central accessible au niveau international. Donc, si nous supposons que, dans un domaine donné, les unités d'information s'accumulent au rythme de 40 000 par année, un budget annuel de 1,5 à 5 millions de dollars sera nécessaire, qu'il s'agisse d'un système global unique ou d'un ensemble de systèmes régionaux interreliés. Il est évident que le budget varie en fonction du nombre d'articles identifiés chaque année et il faut en faire une évaluation minutieuse à l'étape de la planification. On a supposé, dans le présent chapitre, que ce nombre atteint les dizaines de milliers, ce qui nécessite une exploitation décentralisée. Si ce nombre devait être beaucoup moins élevé, le coût en serait diminué d'autant, mais, alors, ces proportions inférieures nécessiteraient une organisation différente et plus centralisée.

Compte tenu de la principale hypothèse du présent chapitre, il faudrait donc trouver un groupe d'institutions désireuses de collaborer à la mise au point d'un nouveau système. Ce groupe pourrait se composer d'établissements nationaux, chacun étant responsable de recueillir et d'analyser l'information pertinente produite sur son territoire national et de communiquer les enregistrements à un centre de traitement régional ou mondial. Voilà essentiellement la formule des systèmes AGRIS-INIS-DEVSIS qui prévoient également de réexpédier des copies du fichier central commun à chaque participant pour que ce fichier soit exploité au profit des utilisateurs locaux. Par contre, de façon permanente ou sur une base temporaire, le groupe des établissements travaillant en coopération peut être constitué d'organismes régionaux ou sous-régionaux, ce qui est peut-être moins difficile à instaurer, mais réussit moins bien, évidemment, à implanter le service au niveau national.

L'institution centrale, qu'elle soit régionale ou mondiale, doit pouvoir disposer de services de traitement des enregistrements transmis par les participants, dispenser une formation à ces participants, mettre à jour les normes et les instruments (par exemple, le thesaurus), promouvoir efficacement le système, ainsi qu'administrer les rapports avec d'autres systèmes. Cette institution centrale pourrait-elle être un organisme des Nations Unies? Le cas échéant, les coûts sont élevés ; ordinairement, les salaires (même de ceux qui sont affectés aux opérations, par exemple, les documentalistes et programmeurs) sont plus élevés au sein des organismes des Nations Unies que dans des organismes internationaux et régionaux non gouvernementaux et encore plus élevés que dans la plupart des organismes nationaux.

Pourvu que ce ne soit pas trop coûteux, il est rentable de coiffer d'un drapeau des Nations Unies une activité devant dépendre de la coopération internationale, parce que, si c'est trop coûteux, les États membres refuseront de lui accorder les fonds dont elle a besoin. Les concepteurs de tout nouveau système devraient envisager des solutions de remplacement pour administrer toute nouvelle activité, y compris la possibilité de faire financer cette activité par les Nations Unies, tout en accordant le contrat de certaines opérations à des organismes appropriés dont les coûts sont moins élevés.

Finalement, il est intéressant de constater dans quelle mesure le chapitre 6 du rapport du Groupe d'étude DEVSIS (1976a) est aujourd'hui, comme en 1976, utile à l'analyse entreprise dans le présent chapitre. Les recommandations s'appliquent aux systèmes de type DEVSIS, aux systèmes apparentés à DEVSIS et aux systèmes n'ayant rien à voir avec DEVSIS, et il vaut la peine de les étudier plus attentivement aujourd'hui dans le contexte des systèmes d'information opérationnels ou projetés de tout genre. Nous devrions nous diriger vers une détermination des caractéristiques de l'élaboration des systèmes d'information, indépendamment de leur type ou de leur niveau. J'ai entrepris une telle démarche en ce qui concerne les systèmes d'information socio-économique (Aiyepeku, à paraître).

PARTIE IV

POLITIQUES PROPOSÉES

POLITIQUES PROPOSÉES

Après 12 ans d'activité au cours desquels elle a compilé une liste impressionnante de réalisations (CRDI/SI, 1980), je suis d'avis que la Division des sciences de l'information du CRDI se trouve actuellement, au point de vue technique et au point de vue financier, bien placée pour commencer à envisager de nouvelles orientations pour ses programmes. Au chapitre 10, nous aborderons cinq points précis qui me paraissent les plus importants et les plus urgents en ce qui concerne les systèmes de type DEVSIS. Évidemment, plusieurs d'entre eux intéresseront également des programmes autres que les programmes de type DEVSIS de la Division, mais, bien entendu, nous ne les avons pas étudiés dans ce contexte. Aux chapitres 3 à 7 qui traitent de certains systèmes opérationnels, nous avons déjà mis en évidence d'autres domaines moins importants et moins urgents. De plus, au chapitre 11, nous formulons des recommandations relatives à plusieurs activités et à plusieurs politiques du Centre en espérant que, si elles sont mises en application, elles pourront permettre d'augmenter sensiblement l'efficacité des programmes à la fois au sein de la Division et dans les pays en développement bénéficiant de l'appui du CRDI dans le domaine des sciences de l'information.

Chapitre 10

NOUVELLES ORIENTATIONS DES PROGRAMMES

10.1 Formation

Peu après mon arrivée au CRDI en août 1980, il m'est apparu que la formation représenterait un des éléments déterminants de l'efficacité des programmes financés par le CRDI en Afrique. Je me suis rapidement rendu compte que le CRDI n'avait pas comme politique d'appuyer la formation régulière proprement dite et que la Division des SI, en particulier, n'avait généralement appuyé la formation régulière aboutissant à l'octroi de diplômes que lorsqu'une telle formation était expressément liée à des projets financés par le CRDI. On trouve cependant une exception importante à cette règle : en effet, il y a plusieurs années, la Division a proposé au Conseil des gouverneurs du CRDI de financer l'établissement, aux Philippines, d'une école universitaire de sciences de l'information pour le Sud-Est asiatique. Le Conseil a rejeté la proposition, apparemment parce que ceux qui sont responsables de la politique du CRDI n'étaient pas encore convaincus qu'il s'agissait du meilleur moyen d'" aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre leurs problèmes " (Canada, gouvernement fédéral, 1970).

Vers le milieu de 1979, le Bureau du vice-président de la planification (BVPP) de l'époque a proposé au Comité de gestion du CRDI d'entreprendre une évaluation de l'efficacité et de la pertinence de la formation financée par le Centre, initiative qui a donné lieu à la rédaction de L'étude de la politique de formation (CRDI, 1981) par un Groupe d'étude de quatre membres ; l'étude préparée par le BVPP, a été communiquée à toutes les personnes intéressées au Centre même et finalement soumise à l'approbation du Conseil des gouverneurs en mars 1981.

Avant que le Groupe d'étude ne termine ses travaux, j'avais beaucoup réfléchi à la question et j'avais envoyé une note de service (Aivepeku, 1980a) au Directeur de la Division des sciences de l'information concernant ma façon d'envisager cette question en fonction de l'efficacité des projets de type DEVSIS en Afrique. Sur la plupart des questions fondamentales, mon opinion et les recommandations du Groupe d'étude étaient identiques. Par exemple :

> ...le Centre devrait planifier ses activités à plus long terme et financer certains projets de formation dans les régions intéressant les programmes du Centre où il y a pénurie grave. En appuyant de tels projets, on devrait accorder une attention particulière à l'utilisation et à la consolidation ou à la constitution de capacités de formation dans le Tiers-Monde ;
>
> ...le Centre devrait avant tout s'efforcer d'inscrire des stagiaires dans les institutions de formation de leur propre pays ou ailleurs dans le Tiers-Monde ...(et) aider les institutions des pays en développement à se doter de capacités de formation leur permettant d'offrir des services adéquats aux stagiaires du Tiers-Monde.

Toutefois, je ne suis pas du même avis que le Groupe d'étude concernant la question de la formation au niveau du doctorat. Tandis que le Groupe d'étude est d'avis qu'on ne devrait appuyer la formation au niveau du doctorat que dans des circonstances exceptionnelles, j'ai avancé et je soutiens encore

fermement que le doctorat, et non la maîtrise, doit être considéré comme le but logique des bénéficiaires du Tiers-Monde qui désirent vraiment " se livrer à la recherche scientifique, acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre les problèmes des régions en voie de développement " (Canada, gouvernement fédéral, 1970), comme le stipule la Loi sur le CRDI. Bien qu'on doive nécessairement préférer les programmes de maîtrise lorsqu'on envisage la formation de deuxième cycle, il faut reconnaître que, partout dans le monde, le doctorat est le diplôme minimal qu'on exige de ceux qui désirent entreprendre une carrière sérieuse de chercheur dans les disciplines scientifiques et techniques, y compris les sciences de l'information, indépendamment du fait que la recherche soit axée sur le développement.

La direction de la Division des SI a donné une réponse très positive et très encourageante à ma proposition que le CRDI participe à l'élaboration d'un programme de formation régulière de scientifiques africains de l'information au niveau de la maîtrise. Les Prévisions budgétaires triennales de la Division (1982-1983 à 1984-1985) (CRDI/SI, 1981a), ainsi que le Programme de travail et le budget de 1981-1982 (CRDI/SI, 1981b) font mention de cette proposition et de la formation en général. On a entrepris des activités précises de suivi qui indiquent toutes que, dans un an ou deux, la " formation " deviendra probablement un poste budgétaire distinct dans les programmes de la Division. Telle est ma recommandation. Ce fait nouveau aurait une portée considérable non seulement pour ce qui est des programmes de type DEVSIS, mais également en ce qui concerne tous les programmes de la Division des SI en Afrique en particulier et dans le Tiers-Monde en général.

Il est impossible d'exagérer l'importance décisive de l'appui que le CRDI devrait accorder à la formation régulière, en Afrique, de spécialistes africains de l'information. Parce que je connais intimement la situation africaine et que j'y ai été étroitement associé, je peux affirmer catégoriquement qu'à moins que le CRDI reconsidère absolument prioritaire la formation autochtone de spécialistes africains en information, les sommes énormes que le Centre a investies dans l'établissement de tous les types de systèmes d'information en Afrique (et pas seulement les systèmes de type DEVSIS) n'aboutiront à rien. En Amérique latine et en Asie, deux régions qui disposent d'un groupe imposant de spécialistes autochtones à qui on fait appel pour administrer leurs systèmes, on ne retrouve pas la pénurie grave de spécialistes en information qui existe en Afrique. De plus, l'Amérique latine et l'Asie sont toutes deux dotées d'un nombre important d'écoles des sciences de l'information capables de produire les spécialistes qualifiés dont elles ont besoin actuellement. Au contraire, l'Afrique ne possède qu'une école des sciences de l'information servant les régions francophones du continent où les systèmes d'information sont relativement moins développés. La situation exige l'attention immédiate des autorités du CRDI ; une formation régulière visant à produire, en particulier, des scientifiques africains de l'information et, en général, des scientifiques de l'information du Tiers-Monde est de loin la plus importante de toutes les autres propositions de la présente étude et doit devenir la première priorité des nouvelles orientations des programmes du CRDI.

10.2 Systèmes d'information numérique

Le système DEVSIS est essentiellement un système bibliographique ayant des paramètres précis pour l'indexation et la recherche des documents : rapports, volumes, cartes, atlas et données lisibles par la machine, ainsi que les reproductions audiovisuelles de ces documents (Groupe d'étude DEVSIS, 1976a). De plus, bien que la nature de " l'information " et des " données " ait été énoncée dans les remarques relatives au champ d'application (p. 186), on n'a nullement défini " les données ", non plus qu'abordé la question des " éléments d'information " éventuels du fichier DEVSIS. C'est pourquoi les applications des recommandations du Groupe d'étude DEVSIS relatives à l'élaboration et à la mise en oeuvre de systèmes nationaux et régionaux se sont limitées à l'information bibliographique, bien qu'on puisse également

extraire les tableaux statistiques que renferment les documents indépendamment du sujet de ces documents.

Toutefois, le Tiers-Monde a maintes fois formulé la demande que l'information numérique soit incluse dans les systèmes d'information sur le développement et non pas exclue de ces systèmes. Au cours de la collecte des données en vue de l'élaboration du PADIS, des planificateurs partout en Afrique ont manifesté clairement leur désir d'avoir accès à une information numérique, ainsi que bibliographique, en tant que condition sine qua non d'une planification significative du développement. Dans au moins trois cas, des membres influents de gouvernements africains ont préféré qu'on les aide à établir des systèmes d'information numérique plutôt que bibliographique. Chacun des systèmes analysés dans la présente étude, à l'exception évidente du Système d'information sur le développement (DIS) de New York (chapitre 3), se propose de lancer, dans un avenir rapproché, des éléments " d'information numérique " ou " d'information statistique " ou " de banque de données ". Dans deux cas (PADIS et CARISPLAN), les autorités politiques responsables ont imposé l'élément numérique aux systèmes. Ainsi, des éléments numériques sont ou seront ajoutés aux systèmes d'information socio-économique sans planification adéquate. Par conséquent, le CRDI pourrait bientôt se voir forcé de traiter avec les systèmes dont les énergies et les ressources sont de plus en plus canalisées vers l'information numérique plutôt que bibliographique. Les conséquences d'un tel aboutissement semblent évidentes pour ce qui est de l'intérêt constant du CRDI à l'endroit du contenu intellectuel et des applications pratiques de l'étude DEVSIS, sans compter ses intérêts en tant que principal organisme de financement des systèmes de type DEVSIS dans les pays en développement.

Par bonheur, la Division des SI a reconnu depuis longtemps la nécessité d'être en mesure de concevoir, de mettre en oeuvre et de contrôler les systèmes d'information numérique indépendamment ou en tant qu'éléments déterminants des systèmes socio-économiques. En 1976, on avait désigné un conseiller dont le mandat comprenait, entre autres termes :

- de rendre visite aux organismes européens et nord-américains connaissant bien le domaine de la statistique (par exemple, la Banque mondiale, le Bureau statistique des Nations Unies, le BIT et ainsi de suite) pour analyser leurs programmes d'aide aux pays en développement passés, actuels et futurs ;

- de visiter trois à six pays en développement d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine pour analyser leurs procédures et leurs systèmes actuels de saisie des données, leur structure technique, organisationnelle et institutionnelle, ainsi que leurs besoins actuels et futurs en matière de services de données statistiques pour aider à l'élaboration de politiques et à la planification du développement ; et

- de rédiger un rapport sur ses constatations et recommander au Centre certains modes d'intervention pour venir en aide aux pays en développement dans le domaine de la statistique et des services des données.

Malheureusement, le rapport du conseiller était difficile sinon impossible à utiliser pour déterminer les modes d'intervention du CRDI et, depuis, la Division des SI semble avoir renoncé à introduire des systèmes d'information numérique dans ses programmes.

Je suis convaincu que le sujet est trop décisif et trop important pour tous les systèmes de type DEVSIS pour qu'on le laisse de côté plus longtemps. Dans les Prévisions budgétaires triennales (CRDI/SI, 1981a), on a pris soin de ne pas se prononcer sur ce que la Division serait prête à envisager dans le domaine des systèmes " non bibliographiques ". Il s'agit probablement d'une stratégie sage ne serait-ce que pour éviter de formuler des promesses irréalisables en cas de circonstances indépendantes de la volonté du CRDI. Toutefois, dans les pays en développement, la situation évolue inexorablement et le CRDI pourrait être forcé d'affecter des ressources d'une façon ou d'une autre en étant obligé de tenir compte de systèmes numériques faisant effectivement partie de systèmes existants ou projetés de type DEVSIS. Avant que

cela ne se produise, j'invite le CRDI à étudier une recommandation générale et trois recommandations particulières relatives à ce sujet en supposant, bien entendu, que le CRDI est convaincu qu'il s'agit actuellement dans le Tiers-Monde d'une question très importante pour le développement :

a) le CRDI devrait revenir sur l'ensemble de la question des systèmes d'information numérique (ou de statistiques sur le développement) en étroite collaboration avec l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), le Bureau statistique des Nations Unies, l'Unesco et d'autres organismes internationaux intéressés ;

b) on devrait désigner un conseiller qui serait un scientifique de l'information compétent et qui aurait reçu une formation suffisamment solide en statistiques sociales et économiques ; il aurait comme mandat d'étudier à nouveau la question des systèmes d'information numérique en accordant une importance particulière à la détermination d'un programme d'action définitif pour le CRDI et de son domaine d'application ;

c) le conseiller devrait travailler en étroite collaboration avec un administrateur de programme de la Division des SI et faire rapport régulièrement au Directeur de la Division sur l'évolution des travaux ; et

d) en supposant que le CRDI accepte, en principe, d'amorcer un programme portant sur les systèmes d'information numérique, on devrait immédiatement s'efforcer de désigner, dans le but de le nommer à ce poste, un administrateur de programme responsable expressément de l'information numérique en tant qu'élément important des systèmes de type DEVSIS et d'autres genres de systèmes subventionnés par le CRDI.

10.3 Fichier II de DEVSIS

Les chapitres 18 et 19 du rapport du Groupe d'étude DEVSIS (Groupe d'étude DEVSIS, 1976a) étaient consacrés aux aspects techniques du fichier d'orientation bibliographique (Fichier II) de DEVSIS, alors qu'aux annexes 14 et 15, on décrivait ses éléments d'information, ainsi que les normes et les modèles envisagés dans l'élaboration du Fichier II. La différence majeure entre le fichier principal (le Fichier I) et le Fichier II de DEVSIS est la suivante :

> Si le FICHIER UN est essentiellement prévu pour enregistrer des informations essentielles au développement économique et social, le FICHIER DEUX doit satisfaire les besoins d'information de la communauté du développement dans des domaines qui dépassent les aspects fondamentaux du développement socio-économique, tout en se rapportant aux objectifs et aux buts de cette communauté. La plus grande partie de ces informations n'est pas produite dans la communauté du développement. Elle peut être sectorielle ou même technique ; elle peut avoir été préparée dans d'autres buts et par d'autres communautés, se consacrant à l'accomplissement d'une mission ou spécialisées dans une discipline... Le fichier d'orientation bibliographique doit donc enregistrer les moyens d'accès à des sources existantes d'informations factuelles et bibliographiques, ainsi qu'aux sources d'information institutionnelle (par exemple les bibliothèques) ayant des activités importantes mais non exclusives dans la communauté du développement (p. 92-93).

Donc, comme le précise le chapitre 8 du rapport (Groupe d'étude DEVSIS, 1976a), le Fichier II se définit ainsi :

> Fichier d'information sur les sources et les services spécialisés disponibles dans le monde et traitant de sujets relatifs au développement socio-économique (par exemple les services statistiques, les services d'information dans des secteurs particuliers, les répertoires d'activités de développement, les inventaires de recherches en cours, les données relatives à l'offre et à la demande de biens, index d'équipements, de manufacturiers, etc.). La structure de ce fichier

devra faciliter l'orientation des questions vers d'autres sources et services appropriés (p. 48).

Son produit principal sera :

> Le Devprofile, publication indexée faisant l'objet d'une nouvelle édition tous les quatre mois, et contenant des mises à jour relatives à tous les services d'information figurant dans le FICHIER DEUX. Ce service sera utile pour tous les centres participants et autres institutions ne disposant pas des moyens informatiques leur permettant d'effectuer une recherche sur la bande magnétique du FICHIER DEUX (p. 49).

Le Groupe d'étude DEVSIS était " parfaitement conscient du fait qu'il a pu faire progresser la conception du Fichier I beaucoup plus loin que celle du Fichier II " (p. 98). Il a donc proposé " dans ce but le recrutement à temps complet, dès le lancement du programme proposé, d'un spécialiste destiné à mettre au point et à vérifier le Fichier II " (p. 98), ainsi qu'à " l'élaboration des systèmes à utiliser " (p. 150).

On n'a pas donné suite à cette proposition surtout parce qu'aucune Unité centrale d'un DEVSIS mondial n'a été créée selon les spécifications. Cependant, parmi les membres du personnel des systèmes régionaux de type DEVSIS des pays en développement, ainsi qu'au sein des organismes internationaux intéressés à l'information pour le développement, on s'est préoccupé énormément du Fichier II de DEVSIS. À la suite de la création des fichiers centraux INFOTERRA et CTPD/SOI, on est parvenu à atteindre partiellement les objectifs du Fichier II de DEVSIS. Toutefois, on poursuit des efforts au niveau régional et au niveau des Nations Unies. Plus précisément, l'INFOPLAN a inclu l'élaboration du Fichier II de DEVSIS pour l'Amérique latine comme l'un des objectifs de la Phase II (d'une durée de 2 ans), phase qui a débuté en janvier 1981. Après des entretiens avec des membres du personnel de l'INFOPLAN à Santiago, j'étais fermement convaincu qu'on déploie des efforts considérables pour élaborer un Fichier II automatisé latino-américain. De plus, les membres du personnel de l'INFOPLAN sont convaincus qu'un Fichier II de DEVSIS améliorerait grandement l'utilisation des produits du Fichier I. Ils ont également signalé qu'un pourcentage élevé des demandes provenant des planificateurs latino-américains est du genre auquel ne pourrait répondre qu'une base de données du type du Fichier II de DEVSIS. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Unesco sont à préciser les principes de mise au point et de perfectionnement du Fichier II de DEVSIS.

Il semblerait donc logique que le CRDI finance une rencontre entre des représentants de l'INFOPLAN, de l'OCDE, de l'Unesco et d'autres organismes internationaux qui pourraient apporter d'intéressantes contributions aux débats sur le Fichier II de DEVSIS. On pourrait y partager les expériences et, en particulier, y dresser un programme définitif d'action et de financement concernant la mise au point de tous les éléments d'information du Fichier II de DEVSIS. Selon moi, le CRDI doit donner suite à cette proposition sans délai afin que cette réunion ait lieu, au plus tard, au cours du second trimestre de 1983.

La rencontre projetée constituerait la tribune idéale pour envisager la possibilité d'augmenter le domaine d'application du Fichier II. Par exemple, le Fichier II pourrait-il accommoder dans sa base de données l'information sur l'expérience accumulée par les organismes internationaux d'aide au développement jouant un rôle important dans la conception, le contrôle et l'évaluation des systèmes d'information des pays en développement? Je reconnais que la direction de la Division des SI s'est occupée activement de ce sujet très important ; il se pourrait que les participants de la réunion projetée considèrent qu'il serait approprié de l'inclure dans un Fichier II redéfini.

Un second exemple d'un sujet qu'on pourrait analyser au cours de la rencontre projetée est la possibilité de créer, en tant qu'élément du Fichier II de DEVSIS, une base de données d'orientation bibliographique sur les sources d'information statistique (numérique). Un tel fichier pourrait

d'emblée servir à relier les unités statistiques existantes aux installations et aux services du Fichier I de DEVSIS, du moins jusqu'à la constitution de systèmes numériques pour le développement socio-économique.

10.4 Recherche

Contrairement aux trois autres divisions de programmes du CRDI, au cours des années, la Division des sciences de l'information s'est avant tout efforcée d'appliquer les connaissances existantes aux activités relatives au développement du Tiers-Monde plutôt que de produire de nouvelles connaissances pour le développement. C'est pourquoi 95 % de son budget annuel est normalement affecté à la conception, à la création, à la maintenance et à l'évaluation de systèmes d'information et de centres spécialisés d'analyse de l'information. Cependant, cela ne signifie pas que la Division des SI ne subventionne jamais de recherches en sciences de l'information. Au contraire, une des réussites les plus remarquables de la Division a été son programme de recherche interne qui a abouti au développement du progiciel MINISIS qui a grandement contribué à la renommée du CRDI. La recherche s'est poursuivie dans ce domaine au sein de l'Unité des nouveaux systèmes de la Section des sciences informatiques de la Division, qui travaille à la création d'un système acceptant des ensembles de caractères non romains. Au Kenya, le CRDI finance actuellement un projet de recherche précis concernant surtout l'application des ordinateurs aux efforts déployés dans le domaine du développement. De plus, il faut reconnaître l'importance de la place accordée à la recherche au sein des nombreuses études de faisabilité que le CRDI a subventionnées et sur lesquelles reposent la conception et la création de systèmes d'information existants ou projetés.

Néanmoins, on a vraiment l'impression, au sein de la Division des SI, que la Division n'a pas été instituée pour effectuer des recherches en sciences de l'information. L'observateur de passage au Centre se rend rapidement compte que pratiquement tous les efforts s'adressent à des problèmes se rapportant au stockage et au traitement de l'information, mais qu'on s'occupe très peu des produits des systèmes d'information, si ce n'est de produire des méthodes d'analyse bibliographique et des outils d'indexation. On considère que la recherche n'est pas un élément vital des systèmes opérationnels; en effet, elle ne fait jamais partie de la documentation précise et détaillée qui détermine les objectifs des systèmes que le CRDI subventionne dans les pays en développement. Je considère que cette situation est aujourd'hui intenable.

On pourrait définir trois grandes catégories de recherche en sciences de l'information. Il y a d'abord la recherche conceptuelle et théorique qui vise à établir les principes fondamentaux des sciences de l'information. La série en quatre parties publiée récemment dans le Journal of Information Science (Brookes, 1981) en est un bon exemple. On ne s'attend pas à ce que le CRDI investisse dans ce type de recherche, bien qu'il puisse produire des effets à long terme sur le développement.

Il existe un second type de recherche que j'appelle " la recherche dérivée ", en ce sens qu'elle tire sa source d'une étude minutieuse des systèmes d'information existants et qu'elle vise ordinairement à résoudre des problèmes précis cernés au cours de l'exploitation de ces systèmes. Par exemple, les systèmes de type DEVSIS sont toujours orientés vers des produits matériels comme des services d'indexation ou d'analyse de textes : le Planindex, les Résumés du CARISPLAN, le Bulletin analytique sur le développement et le Devindex Africa sont des exemples de ces produits issus de systèmes financés par le CRDI. L'hypothèse est que ces produits sont utilisés par les agents de développement auxquels ils s'adressent. À l'exception du Bulletin analytique sur le développement, nous ignorons complètement si ces outils servent vraiment aux utilisateurs cibles. Il appert donc que des études de retour d'information permettraient d'améliorer grandement la qualité et la pertinence des outils et des systèmes bibliographiques si ces études étaient intégrées à la documentation sur la conception des systèmes.

L'étude continue des besoins et du comportement des utilisateurs représente un autre exemple du second type de recherche. Dans ce domaine, les études de faisabilité subventionnées par le CRDI couvrent plusieurs aspects mais, bien entendu, elles précèdent l'établissement des systèmes d'information. Dès qu'un système devient opérationnel, les effectifs affectés à un projet ne sont pas tenus d'évaluer les besoins et le comportement des usagers pour obtenir le genre de données indispensables aux prises de décisions pratiques des gestionnaires qui contribuent à améliorer le système. Actuellement, le CLADES réalise ce type de recherche, non pas dans le cadre de l'INFOPLAN, mais parce qu'une personne croit en son importance et à sa pertinence pour le développement de l'Amérique latine. Je crois fermement que de tels efforts méritent l'encouragement et l'appui actifs du CRDI.

L'énumération et la normalisation taxonomiques des variables relatives à l'information sur le développement représentent un troisième et dernier exemple du second type de recherche. J'ai eu le privilège de diriger un groupe de chercheurs nigérians qui ont étudié, de 1977 à 1980, le processus de diffusion de l'information aux planificateurs du Nigéria, ainsi que le processus d'utilisation de cette information par ces derniers. Les résultats de l'étude ont été consignés par écrit (Aiyepeku, 1980b) et certains de ses aspects sont actuellement diffusés au moyen de conférences et de publications dans des revues traitant de l'administration et des sciences de l'information. Cette démarche a été financée entièrement par le gouvernement fédéral du Nigéria qui a reconnu la nécessité de mieux comprendre la conjoncture de l'utilisation ou de la non-utilisation de l'information par un groupe important d'agents de développement nigérians. Ainsi, les quelque 270 variables sur la façon de percevoir et d'utiliser l'information qu'on a identifiées et décrites dans l'étude représentaient une source d'information indispensable aux personnes désireuses d'entreprendre une étude de suivi ou de lancer, au Nigéria, un système d'information sectorielle ou axé sur l'accomplissement d'une mission.

C'est donc avec le plus grand enthousiasme que j'ai étudié une démarche semblable du CLADES pendant une visite de la CEPAL/CLADES en juin 1981. Le CLADES s'adonne, depuis des années, à des recherches pour identifier, sur une base nationale, les composantes des infrastructures des systèmes d'information sur le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes, afin de les normaliser et de faciliter l'élaboration et l'évaluation des systèmes d'information sur le développement de la région. Ces recherches sont donc importantes sur le plan méthodologique aussi bien que pratique. Les résultats de ces travaux ont, jusqu'à maintenant, été publiés en espagnol (CEPAL/CLADES, 1981b) et ils devraient être rapidement traduits, au moins dans les langues officielles des Nations Unies. Il n'est pas étonnant que l'Unesco se soit si vivement intéressée au projet et qu'elle ait, conjointement avec la CEPAL, organisé un colloque en vue d'étudier les réalisations et d'établir un plan d'action pour l'avenir. Les recommandations du colloque (CEPAL/CLADES, 1981a) montrent clairement qu'on a solidement jeté les bases, en Amérique latine, d'un type de recherche appliquée dont la nécessité se faisait fortement sentir et qu'avec l'appui de l'Unesco, l'avenir de cette activité est assuré.

J'insiste sur ces exemples parce que, selon moi, le CRDI doit situer dans une juste perspective la recherche sur le développement en science de l'information. Je demeure convaincu que le CRDI ne désire pas se voir exclu de ces démarches scientifiques passionnantes qui sont le fait des pays en développement, non seulement à cause de leurs répercussions pratiques évidentes, mais, en particulier, parce qu'elles permettent à ces régions de se livrer à la recherche scientifique d'une façon unique et vraiment dynamique.

Finalement, il existe un troisième type de " recherche " que j'appelle " la recherche d'adaptation " et qui, à proprement parler, ne représente pas une recherche complète. Dans les pays en développement, l'effectif d'un projet est souvent appelé à adapter la mécanique d'un système aux besoins locaux qui évoluent plus rapidement que dans les pays développés. Les membres du personnel de l'INFOPLAN, du CARISPLAN et du PADIS ont fait largement état des changements apportés aux catégories DEVSIS. De nombreux descripteurs ont été ajoutés, modifiés ou éliminés dans le Macrothesaurus de l'OCDE, pour des

raisons d'intérêt purement local. Il est essentiel d'encourager les membres du personnel de ces projets à poursuivre de telles démarches. Il est indéniable que ces activités nécessitent des réflexions pondérées et il est vraisemblable qu'une personne qui s'y adonnerait assez souvent serait plus en mesure de se soumettre à la discipline rigoureuse requise dans la réalisation des deux premiers types de recherche susmentionnés.

Donc, compte tenu des faits exposés dans la présente partie de l'étude, nous avançons les propositions suivantes :

a) Le CRDI (SI) devrait considérer la recherche comme un poste budgétaire distinct et méritant un appui et un encouragement maximums, surtout en ce qui concerne l'étude des variables relatives à la perception et à l'utilisation de l'information par diverses catégories d'utilisateurs des pays en développement ; des études analytiques des infrastructures de l'information pour le développement ; et la commercialisation des produits relatifs à l'information dans les pays en développement.

b) Le CRDI (SI) devrait considérer la recherche comme un des objectifs des systèmes d'information financés par le CRDI dans les pays en développement et inciter les effectifs des projets à entreprendre une recherche " dérivée " pendant la durée des projets et de la poursuivre après l'expiration de la subvention du CRDI.

c) Le CRDI devrait collaborer avec l'Unesco pour que la recherche en cours du CLADES sur les infrastructures de l'information en Amérique latine demeure une activité du CLADES ; et le CRDI devrait étudier la possibilité de répéter de telles expériences dans les autres Commissions économiques régionales telles que la CEA, le CEAO et la CESAP.

10.5 Logiciel et transfert technologique

Au cours des dernières années, le traitement électronique des données a grandement contribué à l'essor des opérations d'entrée et de sortie des systèmes d'information, ce qui, dans tous les systèmes envisagés dans la présente étude, signifie l'application des ordinateurs à l'entrée et à la recherche documentaire. C'est pourquoi, en 1975, la Division des SI a dû envisager un problème très pressant : comment développer un progiciel interactif pouvant fonctionner sur un mini-ordinateur plutôt que sur un gros ordinateur trop coûteux pour les systèmes d'information à mettre en place dans les pays en développement. Des recherches intensives ont mené à la création du progiciel MINISIS, un système interactif fonctionnant sur les mini-ordinateurs de la série 3000 de Hewlett Packard et basé sur l'ISIS (ensemble de systèmes d'information intégrés) qui avait été mis au point par le BIT (Daneliuk, 1979). Depuis, le CRDI a mis gratuitement le MINISIS à la disposition du DAESI-ONU/GSI de New York et du PADIS d'Addis-Abeba, tandis qu'une version modifiée de l'ISIS est encore utilisée pour les opérations de l'INFOPLAN à Santiago. Par bonheur, l'ISIS et le MINISIS sont très compatibles au plan fonctionnel, comme l'a démontré l'étude de Valantin (1981). Au moment de la rédaction du présent rapport, on trouvait plus de 75 installations MINISIS tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés du monde entier et le CRDI continuait à mettre gratuitement le MINISIS à la disposition d'organismes à but non lucratif, surtout dans les pays en développement. L'Unité des nouveaux systèmes de la Section des sciences informatiques de la Division des SI apporte des améliorations au système MINISIS et lui ajoute des composantes importantes, comme un module susceptible d'aider les utilisateurs à produire un thesaurus utilisable en recherche documentaire, ainsi qu'un module de diffusion sélective de l'information. Un Bulletin MINISIS tient les utilisateurs du logiciel au courant des derniers développements en matière de maintenance et d'amélioration.

Les solutions que propose MINISIS sont inévitablement temporaires dans un domaine où les progrès technologiques sont rapides et les techniques deviennent vite périmées. Consciente de ce fait, la Division des SI projette de mettre au point un système de gestion de l'information, compatible avec le MINISIS et l'ISIS, qui utilisera des micro-ordinateurs. On a déjà entrepris

d'adapter le MINISIS à des groupes de caractères non romains pour donner suite aux demandes pressantes et persistantes provenant d'une vaste région du Tiers-Monde. L'aboutissement fructueux de ces efforts aura inévitablement des répercussions majeures et positives sur la performance des systèmes d'information sur le développement existants et futurs.

Toutefois, je suis résolument d'avis, ainsi que la plupart des administrateurs des systèmes traités dans la présente étude, que, ni actuellement, ni à l'avenir, le MINISIS ne pourra s'adresser aux intérêts à long terme des pays en développement. Les pays en développement ont avant tout besoin du transfert des connaissances techniques sur le développement des logiciels que l'on retrouve au sein du CRDI, aux particuliers, aux institutions, aux pays et aux régions des pays en développement et qui représente une composante décisive du processus de transfert technologique Nord-Sud. Il est remarquable qu'on ait récemment formulé la même opinion à l'occasion d'une Réunion intergouvernementale des scientifiques africains de l'informatique, de la documentation et de l'information organisée par le PADIS à Salisbury (Zimbabwe) (CEA/PADIS, 1982). On pourrait concevoir au moins quatre niveaux de ces processus de transfert qui engageraient le personnel des pays industrialisés et des pays en développement :

a) Échange de bases de données. Le CRDI pourrait investir temps et argent pour mettre au point le logiciel de conversion permettant de relier les bandes de deux ou plusieurs ordinateurs différents utilisant des progiciels différents. Par exemple, il semble actuellement très possible de mettre au point un logiciel traduisant définitivement des bandes d'ordinateurs HP au format des ordinateurs IBM et de le mettre à la disposition des usagers intéressés, principalement dans les pays en développement. On pourrait peut-être également s'intéresser aux bandes d'autres types d'ordinateurs utilisés dans les pays en développement ;

b) Apporter des modifications aux progiciels existant dans les pays en développement pour qu'ils soient plus en mesure de satisfaire les contraintes et besoins particuliers des pays en développement ;

c) Mettre au point de nouveaux matériels informatiques en combinant les modules et les puces qui existent déjà, de manière à tenir compte des limites et des besoins locaux dans les pays en développement ;

d) Collaborer avec des particuliers et des institutions dans les pays en développement pour mettre au point des progiciels appropriés pouvant fonctionner sur des types de matériel dont disposent déjà ces pays.

Des quatre niveaux, seul le niveau c) peut être rejeté parce qu'il n'entre pas dans les objets du CRDI, tandis que le niveau d) semble le plus propice à un transfert de technologie significatif et durable vers les pays en développement. Dans ce contexte, il faut se rappeler qu'un nombre croissant de pays en développement se dotent rapidement d'une infrastructure technologique en matière de matériel informatique. En Amérique latine, le Brésil s'est doté d'une telle infrastructure et il est le seul pays du continent à avoir formulé une politique nationale en informatique. En Asie, l'Inde a emboîté le pas et semble vouloir tirer profit des connaissances techniques considérables du CRDI pour mettre au point un progiciel approprié exploitable par les ordinateurs de traitement de l'information fabriqués sur place. J'incite donc fortement le CRDI à considérer le niveau d) ci-haut comme le principal objectif de sa politique informatique que les connaissances techniques acquises au cours de la mise au point du MINISIS lui ont permis de formuler.

Il est rassurant de constater que la direction de la Division des SI semble donner son appui à l'idée de collaborer, avec des particuliers et des institutions des pays en développement, à la mise au point de progiciels appropriés pouvant fonctionner sur des ordinateurs autres que les ordinateurs HP, fabriqués et assemblés dans les pays en développement ou, sinon, mis à

leur disposition. Si cette intention se traduit par des projets concrets subventionnés par le CRDI, il s'agira à coup sûr d'un pas important favorisant la cause de la science de l'information dans les pays en développement en particulier, ainsi que l'amélioration des rapports Nord-Sud en général.

Chapitre 11

POUR UNE PLUS GRANDE EFFICACITÉ DES PROGRAMMES

11.1 Systèmes nationaux d'information

Grâce au financement du CRDI, un système sous-régional et deux systèmes régionaux sont actuellement opérationnels dans deux des trois continents du Tiers-Monde. Bien que l'Asie ne soit pas encore dotée d'un système régional de développement socio-économique, tout indique qu'elle pourrait en établir un et fort probablement deux, dans un avenir rapproché. Un système régional (INFOPLAN) et un système sous-régional (CARISPLAN) sont tous deux entrés dans la Phase II de leur vie opérationnelle. Les documents se rapportant à la conception de ces deux systèmes et du PADIS spécifient la nécessité de centres nationaux participants solides pour assurer leur réussite.

Le CRDI appuie ordinairement deux genres d'efforts nationaux en matière de développement des systèmes : a) les " miniprojets nationaux ", ordinairement d'environ quelques dizaines de milliers de dollars chacun et b) les efforts portant sur le développement des " infrastructures nationales " qui correspondent à un champ d'application et à des engagements financiers beaucoup plus importants. Actuellement, le CRDI n'appuie que quatre initiatives nationales de développement d'infrastructures d'information, soit en Bolivie, en Jamaïque, au Maroc et, récemment, à la Barbade. La justification d'un si petit nombre de projets est que les critères de sélection du Centre ont nécessairement été très sévères ; c'est pourquoi ne sont admissibles dans cette catégorie que de rares projets nationaux soumis au CRDI. Toutefois, même si un assouplissement des critères permettait à un plus grand nombre de programmes nationaux d'être admissibles à l'appui du CRDI, seul un faible pourcentage des bénéficiaires éventuels serait retenu parce qu'on ne dispose que de crédits limités pour appuyer ce genre très coûteux d'effort national en matière d'information. On ne s'attend à aucune modification en profondeur de la politique du CRDI dans ce domaine, et aucune recommandation n'est faite en ce sens. Par contre, j'incite fortement le CRDI à accroître considérablement le nombre de " miniprojets nationaux " qu'il subventionne pour permettre à certains pays de participer efficacement à des systèmes régionaux (comme le PADIS) ou à des systèmes sous-régionaux (comme le CARISPLAN). Il est rassurant de constater que, de toute évidence, l'engagement du CRDI s'oriente dans cette direction. Donc, d'une certaine façon, ma recommandation peut ressembler à une tentative de prédication à des convertis. Toutefois, il faut insister sur les termes " accroître considérablement ", et le CRDI dispose de l'expérience et des connaissances techniques lui permettant de traduire cette recommandation en programmes efficaces, peut-être avec la collaboration d'autres organismes internationaux, en particulier l'Unesco, qui ont joué un rôle important dans ce domaine.

Il faut reconnaître que l'importance de l'engagement d'un pays en développement à l'endroit d'un organisme régional dépend du rendement perçu ou réel (tangible) que ce pays retire du fonctionnement de l'organisme. L'engagement politique représente la première étape, qui est relativement facile de franchir. Cependant, l'épreuve décisive de " l'engagement " est l'importance de l'appui financier que reçoit l'engagement politique. " Le rendement tangible " qu'un pays retire d'un organisme régional se mesure souvent d'après : a) le nombre et le niveau hiérarchique des citoyens d'un pays employés par l'organisme, b) le nombre d'installations de l'organisme qui existent dans le pays et c) les services quantifiables offerts par l'organisme dans le pays. Si un pays décidait, à tort ou à raison, qu'il ne retire pas un

rendement équitable d'un organisme régional, il pourrait cesser d'appuyer cet organisme et cette décision pourrait entraîner la chute de l'organisme surtout si le pays qui retire son appu. est assez puissant pour lancer un système rival.

On ne prévoit pas une telle éventualité dans les sous-régions de l'Afrique, de l'Amérique latine ou des Antilles, mais elle demeure une possibilité réelle. De plus, pour réduire les risques je crois que le CRDI se doit à tout prix d'assurer les investissements essentiels considérables qu'il a injectés dans la création et le maintien des systèmes d'information sur le développement de ces régions, en assistant un plus grand nombre de projets nationaux, sans négliger les systèmes régionaux existants. Le CRDI dispose déjà de critères de sélection ; je recommande au CRDI d'affecter des ressources permettant d'appuyer un plus grand nombre de centres nationaux participants afin de consolider les systèmes régionaux existants subventionnés par le CRDI. Le résultat ne pourrait que bénéficier aux systèmes régionaux et nationaux, ainsi qu'au CRDI. De plus, cet appui s'harmoniserait indéniablement avec le concept de système décentralisé qui a présidé à la création du DEVSIS.

11.2 Évolution des critères d'évaluation des systèmes opérationnels

Parmi les principaux organismes internationaux d'aide au développement, le CRDI est unique en ce que la loi portant création du Centre reconnaissait expressément le rôle vital des services d'information dans le processus de développement. Par conséquent, la Division des SI est une des quatre grandes divisions des programmes du Centre depuis ses débuts. De plus, contrairement à de nombreux organismes similaires, le CRDI ne distribue pas de formulaires que doivent remplir, pour la forme, les demandeurs de subventions. Cette politique permet au CRDI d'évaluer chaque proposition en fonction du bien-fondé véritable ou possible, et non d'après la façon dont le formulaire a été rempli.

Par contre, il est certain que chaque division de programme se sert de critères explicites et tacites pour analyser les projets qu'on lui soumet en vue d'un financement éventuel. Dans le présent chapitre, on a déjà fait allusion aux critères rigoureux que la Division des SI a dû adopter au cours des années pour déterminer quels programmes nationaux en matière d'infrastructures de l'information sur le développement elle recommanderait au CRDI. On a également élaboré des critères semblables pour d'autres niveaux et d'autres genres de systèmes, ainsi que pour les Centres spécialisés d'analyse de l'information (CSAI).

Toutefois, on n'est pas parvenu à élaborer aussi clairement un ensemble de critères pour a) mesurer les progrès réalisés par les projets de la Division des SI financés par le CRDI et, en particulier, pour b) évaluer la réussite ou l'échec de ces projets après l'expiration des subventions du CRDI. Les efforts déployés récemment pour améliorer les rapports de parachèvement des projets (que les administrateurs de programmes doivent rédiger) représentent un pas dans la bonne direction, mais ils sont insuffisants. La principale difficulté est due au fait que la " réussite " et l'" échec " (et surtout la " réussite ") sont beaucoup plus difficiles à mesurer objectivement dans le domaine des sciences de l'information que, disons, dans les sciences agricoles et les sciences de la santé. Toutefois, cela n'est pas impossible, et les résultats d'une telle démarche pourraient être extrêmement valables à la fois pour la direction et les administrateurs de programmes de la Division des SI.

J'aimerais proposer de diviser les évaluations de projets et les appréciations postérieures aux projets en composantes faciles à gérer : les intrants ; le personnel ; les instruments ; les produits de sortie (extrants) ; la formation (y compris les colloques, les ateliers, etc.) ; les services et ainsi de suite. On devrait également formuler, pour chaque

composante, un groupe de critères d'évaluation assez précis. Évidemment, ce sujet ne peut être étoffé dans le cadre de la présente étude, mais il semble assez important pour justifier la désignation d'un consultant connaissant intimement les rouages internes du CRDI à qui l'on confierait ce travail. Dans le cadre de mes fonctions au cours de mon stage de perfectionnement d'une durée d'un an auprès du CRDI (soit l'année académique 1980-1981), Martha Stone m'a demandé d'élaborer un ensemble de critères permettant d'évaluer les ateliers de la Division des SI financés par le CRDI. Cette demande m'est parvenue après que Martha et moi-même eussions participé ensemble, en tant que personnes-ressources, à un atelier d'une durée de 2 semaines sur les techniques pour une participation efficace au système d'information de la Caraïbe - Planification (CARISPLAN). Mon document (Aiyepeku, 1981a) a depuis circulé dans la Division et il constitue un des apports aux efforts déployés actuellement par le Bureau de planification et d'évaluation du Centre pour formuler un ensemble complet de jalons permettant d'évaluer les projets financés par le CRDI. Une fois élaborés, ces critères devront être tenus à jour un peu comme la taxonomie des variables relatives à l'information sur le développement qui ont été proposées au paragraphe Recherche du chapitre 10.

11.3 Représentation du CRDI (SI) en Afrique

Le siège du CRDI est situé à Ottawa, mais il possède des bureaux régionaux en Afrique (Dakar et Nairobi), en Asie (Singapour), en Amérique latine (Bogota) et au Proche-Orient (Le Caire). Cependant, la Division des SI n'est pas représentée dans tous ces bureaux. De plus, l'expérience, la situation et les fonctions des représentants régionaux de la Division varient considérablement et, à mon avis, l'absence de représentation à Nairobi et au Caire, ainsi que la diversité des fonctions, des particularités et de l'expérience des titulaires où la Division des SI est représentée (à Dakar, à Singapour et à Bogota), font que ses programmes sont toujours plus efficaces dans certaines régions des pays en développement que dans d'autres.

L'Asie a la chance de disposer des services d'un des membres les plus qualifiés de la Division SI. On lui a également adjoint un administrateur de programme à temps plein et, aux termes de la Phase C du programme de décentralisation des fonctions d'Ottawa au profit des bureaux régionaux, il s'ensuivra que Singapour prendra de plus en plus de décisions administratives sans consulter Ottawa. L'Amérique latine a également un scientifique de l'information qualifié pour les activités relatives à la science de l'information (bien qu'il appartienne au CRDI depuis peu). L'anglais est la langue d'usage dans presque tous les pays asiatiques avec lesquels le représentant asiatique fait affaire. De plus, sauf au Brésil, l'espagnol est la langue officielle partout en Amérique latine. Cependant, pour un certain nombre de raisons, la représentation de la Division des SI en Afrique est la plus précaire et la plus faible pour le moment.

C'est en Afrique qu'on trouve le moins de scientifiques de l'information qualifiés capables d'assurer les responsabilités très lourdes qui incombent à un représentant régional de la Division SI. Pourtant, celle-ci a pu déléguer au bureau de Dakar du CRDI un des meilleurs ressortissants de la région. Malheureusement, les fonctions exigeantes qu'on lui a confiées se compliquent de circonstances historiques et culturelles indépendantes de sa volonté. La partie de l'Afrique située au Sud du Sahara a hérité de l'ère coloniale d'une polarisation entre Afrique francophone et Afrique anglophone et les contacts entre les deux sont peu nombreux. C'est pourquoi le représentant ouest-africain de la Division des SI à Dakar est perçu comme le représentant de l'Afrique de l'Ouest francophone, bien qu'il ait fait tout ce qui est possible pour être considéré comme le représentant de la Division en l'Afrique de l'Ouest anglophone et francophone. Il faut également souligner que les nombreux pays anglophones de l'Afrique orientale et australe doivent s'adresser directement à Ottawa lorsqu'il s'agit de projets concernant les sciences de l'information.

Mes recommandations à cet égard, sont simples et assez évidentes : a) la Division des SI devrait, de toute urgence, nommer un représentant en Afrique

de l'Est et australe et b) en attendant, on devrait s'efforcer de trouver au moins un scientifique de l'information qui, à temps partiel ou sous contrat, pourrait représenter la Division dans cette région. On pourrait également demander à la même personne de seconder le représentant de l'Afrique de l'Ouest dans les pays anglophones de la région.

À ce sujet, la direction de la Division des SI a déjà formulé des recommandations précises au président du Centre, et il est à espérer que le bureau du CRDI à Nairobi sera effectivement doté d'un représentant de la Division au cours de l'exercice financier 1983-1984.

11.4 Bourses de recherche

En tant que premier boursier des sciences de l'information du CRDI, je crois utile de formuler certaines de mes impressions au sujet de la nature et des objectifs des bourses de recherche.

Au cours de mon année de travail et d'apprentissage auprès du CRDI, j'ai acquis une expérience précieuse, comme l'ont clairement montré les trois rapports sur l'avancement des travaux présentés au Programme des bourses de perfectionnement. Selon moi, l'expérience et les connaissances que j'ai accumulées au cours de l'année représentent un précieux investissement pour le CRDI, la Division des SI et, tout particulièrement, pour l'Afrique. Les principaux avantages de cet investissement sont apparus après mon retour en Afrique où l'on trouve déjà, dans au moins deux domaines spécifiques, des possibilités accrues d'entreprendre une carrière enrichissante : a) une approche plus pratique de l'enseignement et de la recherche en sciences de l'information et b) la possibilité de jouer le rôle de personne-ressource du CRDI pour les programmes de type DEVSIS, surtout en Afrique. J'espère également qu'on accordera cette bourse de recherche à d'autres spécialistes de l'information méritants dans les pays en développement. Je pourrais peut-être même aider à la découverte et à la sélection de candidats afin que, lentement mais sûrement, le CRDI contribue à la constitution, dans le Tiers-Monde, d'une banque de spécialistes de l'information hautement qualifiés qui auraient participé activement, pendant au moins un an, à l'élaboration et à l'administration de systèmes d'information dans les pays en développement dans lesquels le CRDI a déjà investi des ressources intellectuelles et financières. Cette formule est, à mon sens, une des façons les plus sûres d'" aider les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et les institutions requises pour résoudre leurs problèmes " (Loi sur le CRDI, article 4(1)(b)).

C'est pourquoi je propose ce qui suit : a) qu'on accorde, chaque année, une bourse de rerherche en science de l'information à un spécialiste méritant du Tiers-Monde et b) que la Division des SI et le Programme des bourses formulent des critères de sélection des boursiers en fonction de facteurs tels l'expérience en recherche, le domaine de spécialisation, le poste occupé dans l'institution du pays, les fonctions éventuelles auprès du CRDI, ainsi que le statut prévu dans la hiérarchie de la Division.

J'espère également que l'on demandera à chaque détenteur successif de cette bourse de rédiger un rapport exhaustif semblable à celui qui a précédé la rédaction du présent document pour que le CRDI puisse se doter d'un ensemble de connaissances traduisant des points de vue différents, mais complémentaires, sur les questions importantes relatives au développement du Tiers-Monde.

ANNEXES

ANNEXE A : TABLEAU SYNOPTIQUE DES SYSTÈMES INTERNATIONAUX DE TYPE DEVSIS

Système	Système d'information sur le développement (ONU)	Réseau latino-américain d'information sur la planification	Système d'information de la Caraïbe pour la planification économique et sociale	Réseau panafricain de documentation et d'informatique	DEVSIS (Canada) expérimental
Sigle	SID	INFOPLAN	CARISPLAN	PADIS	-
Institution hôte	Département des affaires économiques et sociales internationales de l'ONU, Groupe des systèmes d'information (DAESI-ONU/GSI)	Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL)	CEPAL - Bureau de Port-of-Spain (Centre de documentation de la Caraïbe)	Commission économique de l'ONU pour l'Afrique (CEA)	Centre de recherches pour le développement international (CRDI)
Année de création	1978	1970	1979	1980	1975
Taille du fichier (approximative)	6000	1850	2500	2000	6100
Traitement des données					
Manuel/informatisé	Informatisé	Informatisé	Informatisé (à la CEPAL, Santiago)	Informatisé	Informatisé
Matériel	HP 3000 série 30	IBM S/370-148	-	HP 3000	HP 3000
Logiciel	MINISIS	ISIS	-	MINISIS	MINISIS
Langue de travail	Anglais	Espagnol	Anglais, français, espagnol	Anglais, français, arabe	Anglais, français, espagnol
Rythme annuel de croissance du fichier	1500 (environ)	700	500	1300 (environ)	1000

Principale publication	Bulletin analytique sur le développement	Planindex	Résumés du CARISPLAN	Devindex Africa	Devindex
Fréquence	Bimestriel	Semestriel	Trimestriel	Semestriel	Annuel
Début de la parution	Janvier 1981	1980	Septembre 1980	1981	1977
Numéros publiés jusqu'ici	8	4	6	5	7
Effectifs-total	4	4	7	4	3
Responsable du projet	Luciana Marulli-König (chef)	Claudionor Evangelista (chef)	Wilma Primus (directrice)	Juilien K. Quirino-Lanhounmey (directeur)	Catherine Shearer (administratrice du projet DEVSIS)
Adresse	Bureau DC2-1771, Nations Unies, New York, N.Y. 10017 États-Unis	Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES), Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine, Avenida Dag Hammarskjold, Casilla 1790, Santiago, Chili	Centre de documentation de la Caraïbe, Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine, Salvatori Building, Room 300, P.O. Box 1113, Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago	Réseau panafricain de documentation et d'informatique Commission économique de l'ONU pour l'Afrique, Case postale 3001, Addis Abeba, Éthiopie	DEVSIS (Canada) expérimental, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Case postale 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9 Canada
Téléphone	(212) 754-5457	(56) 48 50 74; 48 78 18	(809) 62-35595; 35428; 37308	447000; 447200; Poste 322 ou 181 Directeur : 15 54 16	(613) 996-2321; Poste 170
Télégraphe	UNATIONS NEW YORK	UNATIONS SANTIAGO CHILE	ECLA PORTOFSPAIN	ECA ADDIS ABADA	RECENTRE OTTAWA
Télex	232 422	0053 295 40077	394 TRINIDAD AND TOBAGO	21029	0053-3753

Nota : Seuls les systèmes opérationnels sont inclus.

Annexe B

ENGAGEMENTS FINANCIERS DU CRDI À L'ENDROIT DE SYSTÈMES INTERNATIONAUX DE TYPE DEVSIS

SID		
Phase I	1980	34 200 $CAN
Phase II	1981	52 800
Phase III	1991-1983	87 000
INFOPLAN		
Phase I	1979-1980	280 900
Phase II	1981-1982	513 390
CARISPLAN		
Phase I	1979-1980	146 465
Phase II	1981-1982	456 707
PADIS		
Phase I	1980-1981	500 000
Phase II	1982-1984	408 000
DEVSIS (expérimental)	1976-1977	37 900
	1978	57 400
	1979	70 400
	1980	58 000
	1981	77 300
	1982	47 600

Nota : Les dépenses antérieures et postérieures au projet pour des activités comme les études de faisabilité, les ateliers, les colloques, la formation et les interventions de dépannage ne sont pas comprises. Les systèmes nationaux de type DEVSIS ne sont pas inclus.

Annexe C

RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DU GROUPE DES EXPERTS TECHNIQUES SUR LES OUTILS COMMUNS D'INDEXATION, NEW YORK, 15 AU 17 JUIN 1981

L'Assemblée:

- prend acte que la CEPAL, la CEA, la CESAP, le DAESI/GSI et plusieurs organismes spécialisés ont tous adopté le Macrothesaurus pour l'indexation des enregistrements relatifs au développement économique et social et que la CEAO a l'intention de suivre cette méthode ;

- reconnaît que la plus récente version publiée du Macrothesaurus a été préparée en 1978 et que de nombreux utilisateurs y faisaient des modifications de façon indépendante, modifications qui mettent en danger la compatibilité de leurs fichiers respectifs et les perspectives d'échange efficace d'information ;

- est consciente de la contribution de l'OCDE au stade de développement actuel du Macrothesaurus ;

- considère que la gestion du Macrothesaurus devrait désormais être actualisée en fonction de son acceptation mondiale ;

- croit par conséquent qu'il est nécessaire d'établir un programme de gestion et de maintenance permanente du Macrothesaurus et de placer ce programme sous l'autorité des Nations Unies, en collaboration avec les organismes spécialisés ;

- demande aux commissions économiques régionales d'assumer la responsabilité de la gestion régionale de ces programmes et d'établir des mécanismes pour recevoir et traiter les propositions des pays et des institutions à l'intérieur de leurs régions respectives en vue d'améliorer le Macrothesaurus ;

- invite le DAESI/GSI, en consultation avec les commissions économiques régionales, à établir des mécanismes pour gérer le programme à l'échelle mondiale, en tenant compte a) des propositions reçues des régions ; b) de l'évolution au siège social de l'ONU, particulièrement la création du thesaurus UNBIS et les besoins du programme CTPD/SOI du PNUD , et c) l'évolution des thesaurus sectoriels, particulièrement ceux qui ont été adoptés dans le cadre des Nations Unies ;

- prévoit que de tels mécanismes supposeraient : a) des canaux de communication entre les commissions économiques régionales et les organismes internationaux pour proposer des améliorations au Macrothesaurus ; b) le recours à des experts dans la production et la gestion de thesaurus multilingues pour usage international, dont le savoir-faire serait appliqué au traitement des propositions reçues ; c) l'utilisation des installations informatiques du DAESI/GSI pour le traitement des modifications au Macrothesaurus et pour la distribution des modifications aux commissions économiques régionales et autres usagers ; d) la convocation de réunions annuelles d'experts techniques des commissions économiques régionales pour donner une orientation globale aux experts et au DAESI/GSI, pour concilier les besoins et pour résoudre les problèmes ; et e) la publication, d'ici deux ans, d'une version révisée du Macrothesaurus entier ;

- reconnaît que les régions ont toutes des besoins semblables en matière d'information sur le développement économique et social et que l'échange d'information entre les régions aiderait à l'amélioration des activités de développement dans chaque région, tandis que l'information que le DAESI/GSI recueille auprès du siège de l'ONU au sujet des activités de développement de l'ONU serait extrêmement utile pour les régions ;

- recommande par conséquent que les mécanismes appropriés de cet échange soient les suivants : a) que le DAESI/GSI mette son fichier à la disposition de chaque commission économique régionale ; b) que les commissions économiques régionales mettent leurs fichiers à la disposition du DAESI/GSI afin qu'ils puissent être employés pour les services d'information au siège de l'ONU et mis à la disposition des délégations nationales auprès de l'ONU ; et c) que l'on demande au DAESI/GSI de créer un fichier à partir de la fusion des fichiers contribués par les commissions économiques régionales pour distribution à chacune des commissions économiques régionales et, si cela n'est pas réalisable, que des échanges de fichiers entre les commissions économiques régionales soient organisés sur une base bilatérale.

Annexe D

SIGLES EMPLOYÉS DANS L'ÉTUDE

AGRIS - Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles, Rome (Italie)

AIMAI - Réseau africain intégré d'information administrative (proposition du CAFRAD)

ARDCES - Centre régional arabe de documentation en économie et en sciences sociales (proposition de la CEAO)

BAD - Banque africaine de développement, Abidjan (Côte-d'Ivoire)

BCC - Bureau central de coordination (PADIS)

BID - Banque interaméricaine de développement, Washington, D.C. (États-Unis)

BIDS - Bangladesh Institute of Development Studies (Institut du Bangladesh pour les études sur le développement), Dhaka (Bangladesh)

BIT - Bureau international du travail, Genève (Suisse)

CAFRAD - Centre africain de formation et de recherches administratives pour le développement, Tanger (Maroc)

CARICOM - Communauté des Caraïbes, Georgetown (Guyane)

CARISPLAN - Système d'information de la Caraïbe pour la planification économique et sociale, Port-of-Spain (Trinité et Tobago)

CDC - Centre de documentation de la Caraïbe, Port-of-Spain (Trinité et Tobago)

CDCC - Comité de développement et de coopération de la Caraïbe, Port-of-Spain (Trinité et Tobago)

CEA - Commission économique pour l'Afrique (ONU), Addis-Abeba (Éthiopie)

CEAO - Commission économique pour l'Asie occidentale (ONU), Bagdad (Irak)

CEDA - Centre for Economic Development and Administration (Centre de développement économique et de l'administration), Katmandou (Népal)

CEDEAO - Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, Lagos (Nigéria)

CELADE - Centro Latinoamericano de Demografía (Centre latino-américain de démographie), Santiago (Chili)

CENDIT - Centre for Development of Industrial Technology (Centre de développement de la technologie industrielle), New Delhi (Inde)

CEPAL - Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine, Santiago (Chili)

CESAP - Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (ONU) Bangkok (Thaïlande)

CIC - Centre international de calcul, Genève (Suisse)

CIS - Système d'information de la Caraïbe (proposition du CDCC)

CLAD - Centro Latinoamericano de Administración para el Desarrollo (Centre latino-américain d'administration pour le développement), Caracas (Venezuela)

CLADES - Centro Latinoamericano de Documentación Económica y Social (Centre latino-américain de documentation économique et sociale), Santiago (Chili)

CNUSTD - Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, Vienne (Autriche), août 1979

CODEV - Fondation des communications pour le développement, Rome (Italie)

CRDI - Centre de recherches pour le développement international, Ottawa (Canada)

CSAI - Centre spécialisé d'analyse de l'information

CSCD - Committee on Studies for Cooperation in Development (Comité d'études pour la coopération en matière de développement), Colombo (Sri Lanka)

CSUCA - Consejo Superior Universitario Centroamericano (Conseil supérieur universitaire de l'Amérique centrale), San José (Costa Rica)

CTPD - Coopération technique entre les pays en développement, New York (États-Unis)

DAD - Division de l'administration du développement du Département de la coopération technique pour le développement, (ONU) New York (États-Unis)

DAESI - Département des affaires économiques et sociales internationales (ONU), New York (États-Unis)

DCTD - Département de la coopération technique pour le développement (ONU), New York (États-Unis)

DEPLADIS - Système d'information sur les documents de planification du développement pour les pays de la CESAP (proposition de la CESAP)

DEVNET - Réseau d'information sur le développement (proposition du PNUD)

DEVSIS - Système d'information sur les sciences du développement

DIALOG - Dialog Information Service Inc. (Lockhead Corporation, Palo Alto, Californie, États-Unis)

DOCPAL - Sistema de Documentación sobre Población en América Latina (Système de documentation démographique en Amérique latine), Santiago (Chili)

DPD - Données pour le développement, Marseille (France)

DSE - Fondation allemande pour le développement international, Bonn (République fédérale d'Allemagne)

ESRIN - Institut européen de recherches spatiales, Frascati (Italie)

EURONET - European On-Line Information Network, (Réseau européen d'information en direct) Bruxelles (Belgique)

FAO - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Rome (Italie)

GSI - Groupe des systèmes d'information du Département des affaires économiques et sociales internationales, New York (États-Unis)

HABITAT - Centre des Nations Unies pour les établissements humains, Nairobi (Kenya)

HIS - Système d'information sur la santé (proposition de l'OMS)

IBICT - Instituto Brasileiro de Informação em Ciencia e Tecnologia (Institut brésilien d'information en science et technologie), Rio de Janeiro et Brasilia (Brésil)

ICAP - Instituto Centroamericano de Administración Pública (Institut d'administration publique de l'Amérique centrale), San José (Costa Rica)

ICWA - Indian Council of World Affairs (Conseil de l'Inde pour les affaires mondiales), New Delhi (Inde)

IDNAC - Banque de données internationale pour les pays non alignés (proposition)

IITA - Institut international d'agriculture tropicale, Ibadan (Nigéria)

IISA - Institut international des sciences administratives, Bruxelles (Belgique)

ILIS - Système international d'information sur le travail (proposition du BIT)

ILPES - Institut latino-américain de planification économique et sociale, Santiago (Chili)

INFOPLAN - Réseau latino-américain d'information sur la planification, Santiago (Chili)

INFOTERRA - Système international de référence aux sources de renseignements sur l'environnement, Nairobi (Kenya)

INIS - Système international de documentation nucléaire, Vienne (Autriche)

IOB - Bureau interorganisations pour les systèmes d'information, Genève (Suisse)

ISIS - Ensemble de systèmes d'information intégrés, Genève (Suisse)

ISO - Organisation internationale de normalisation, Genève (Suisse)

MINISIS - Système interactif de gestion de bases de données sur mini-ordinateur, Ottawa (Canada)

MULPOC - Centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets (de la CEA)

NAPLAN - Réseau national d'information sur la planification

NIDA - National Institute for Development Administration (Institut national de l'administration en développement), Bangkok (Thaïlande)

NIDOC - Nigerian Information and Documentation Centre (Centre d'information et de documentation du Nigéria) (proposé)

NOEI - Nouvel ordre économique international

OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques, Paris (France)

OMS - Organisation mondiale de la Santé, Genève (Suisse)

ONUDI - Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Vienne (Autriche)

ORBIT - On-Line Retrieval of Bibliographic Information - Time-Shared (Recouvrement de l'information bibliographique en direct - temps partagé), Santa Monica, Californie (États-Unis)

PADIS - Réseau panafricain de documentation et d'informatique, Addis-Abeba (Éthiopie)

PGI - Programme général d'information (Unesco), Paris (France)

PIDE - Pakistan Institute of Development Economics (Institut pakistanais d'économie du développement), Islamabad (Pakistan)

PIDSA - Système d'information et de documentation démographiques pour l'Afrique, Accra (Ghana)

PNA - Pays non alignés

PNUD - Programme des Nations Unies pour le développement, New York (États-Unis)

PNUE - Programme des Nations Unies pour l'environnement, Nairobi (Kenya)

POETRI - Programme sur l'échange et le transfert de l'information (proposition)

POPIN - Réseau d'information sur la population (ONU)

RESADOC - Réseau sahélien d'information et de documentation scientifiques et techniques, Bamako (Mali)

RIM - Réseau d'information mondial (proposition de l'ONU)

RIPS - Institut régional d'études démographiques, Accra (Ghana)

RITM - Réseau d'information du Tiers-Monde (proposition)

SASEDIN - Réseau d'information sur le développement socio-économique de l'Asie du Sud (proposition du CSCD)

SI - Division des sciences de l'information (du CRDI), Ottawa (Canada)

SID - Système d'information sur le développement (ONU), New York (États-Unis)

SOI - Système d'orientation pour l'information (de la CTPD), New York (États-Unis)

UNBIS - Système d'information bibliographique de l'ONU, New York (États-Unis)

Unesco - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Paris (France)

UNIBID - Centre international de l'UNISIST pour les descriptions bibliographiques, Londres (Angleterre)

UNISIST - Système mondial d'information scientifique et technique, Paris (France)

UNRISD - Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, New York (États-Unis)

Bibliographie

Aiyepeku, W.O. 1980a. The case for an African regional school of information science. Ottawa, Canada, IDRC, 7 p. (Document interne)

1980b. The perception and utilization of information by policy-makers in Nigeria. Lagos, Nigeria, National Library of Nigeria, 442 p. (Mimeo)

1981a. Socio-economic development information systems; an evaluative report on a program in the Information Sciences Division of IDRC. Ottawa, Canada, IDRC, 105 p. (Mimeo)

1981b. Evaluating the effectiveness of IDRC-sponsored workshops. Ottawa, Canada, IDRC. (Document interne)

A paraître. Emerging attributes of information systems design for socio-economic development. Canadian Journal of Information Science.

BIO (Bureau interorganisations pour les systèmes d'information). 1980. Répertoire des systèmes d'information des Nations Unies. Genève, Suisse, IOB, 2 vol.

Borchardt, D.H. et Stafford, R. 1983. Devindex Australia : index to Australian literature on social and economic development 1975-1979. Bundoora, Australia, La Trobe University, 135 p.

Brookes, C. 1981. The foundations of information science. Journal of Information Science (London), Part I: Philosophical aspects, 2(3-4), 125-134; Part II: Quantitative aspects: classes of things and the challenge of human individuality, 2(5), 209-221; Part III: Quantitative aspects: objective maps and subjective landscapes, 2(6), 269-275; Part IV: Information science: the changing paradigms, 3(1), 3-12.

Canada, gouvernement fédéral. 1970. Loi sur le Centre de recherches pour le développement international, 4(1)(b), Ottawa (Canada) Statuts révisés du Canada, 1970 - 1er supplément, Chapitre 21.

CDCC (Caribbean Development and Cooperation Committee). 1980. Strategy for the Caribbean countries during the third development decade. Port-of-Spain, CDCC, E/CEPAL/CDCC/61/Rev. 1, 21 p.

CDCC/CEPAL (Caribbean Development and Cooperation Committee/Comisión Económica para América Latina). 1981. Report on the Workshop on Techniques for Effective Participation in the Caribbean Information System - Planning (CARISPLAN), 24 November - 5 December 1980, Port-of-Spain, Trinidad. Port-of-Spain, CDCC/CEPAL, E/CEPAL/CDCC/69, 29 p.

CDCC/CIS (Comité de développement et de coopération de la Caraïbe/Système d'information de la Caraïbe). 1982a. CARISPLAN : manuel des procédures de l'indexation. Port-of-Spain, CDCC/CIS, CDCC/CIS/80/2, 44 p.

1982b. CARISPLAN : manuel pour l'élaboration des résumés analytiques. Port-of-Spain, CDCC/CIS, CDCC/CIS/80/5, 13 p.

1982c. Manuel du CARISPLAN en vue de l'utilisation de la carte d'enregistrement bibliographique (CEB). Port-of-Spain, CDCC/CIS, CDCC/CIS/80/3, 81 p.

1982d. Economic and social planning (CARISPLAN) Phase II: progress report for the period 1 January - 31 December 1981. Port-of-Spain, CDCC/CIS, 10 p.

1982e. Rapport du stage régional de méthodologie pour l'inventaire des unités d'information orientées vers le développement, Bridgetown, Barbade, 19-23 octobre 1981. Port-of-Spain, CDCC/CIS, E/CEPAL/CDCC/88/Rev.1

CEA (Commission économique pour l'Afrique). 1979. DEVSIS-Afrique : un système panafricain de documentation et d'information pour le développement social et économique. Addis-Abeba, Éthiopie, CEA, Mission conjointe de la CEA, de l'OUA et du CRDI, à laquelle ont participé l'Unesco, le DIESA (NU) et la CEPAL (NU), 253 p.

1981. Devindex Africa 1981 (volume I) : Index de la littérature sur le développement économique et social en Afrique. Addis-Abeba, Éthiopie, CEA, ST/ECA/PADIS-DEV/80.1, 117 p.

1982a. Devindex Africa 1981 (volume II) : Index de la littérature sur le développement économique et social en Afrique. Addis-Abeba, Éthiopie, CEA, ST/ECA/PADIS-DEV/80.2, 118 p.

1982b. Devindex Africa 1981 (volume 3) : Special Issue : World Bank : Index de la littérature sur le développement économique et social en Afrique. Addis-Abeba, CEA, ST/ECA/PADIS-DEV/81.3, 91 p.

1982c. Devindex Africa 1981 (volume 4) : Index de la littérature sur le développement économique et social en Afrique. Addis-Abeba, CEA, ST/ECA/PADIS-DEV/81.4, 96 p.

1983. Devindex Africa 1982 (volume 5) : Index de la littérature sur le développement économique et social en Afrique. Addis-Abeba, Éthiopie, CEA, ST/ECA/PADIS-DEV/ 82.5, 97 p.

CEAO (Commission économique pour l'Asie occidentale) 1977. Natural Resources, Science and Technology Division. A Study and assesment of information resources in selected developing countries (ECWA region). Beirut, Lebanon, ECWA, E/ECA/NR/2, 88 p.

1980. Arab Regional Centre for Economic and Social Development - (DEVSIS-Western Asia) Project Proposal. Baghdad, Iraq, ECWA, 17 p., 8 annexes.

CEA/PADIS (Commission économique pour l'Afrique/Réseau panafricain de documentation et d'informatique) 1981a. The Pan African Documentation and Information System. Addis Ababa, Ethiopia. ECA/PADIS, 14 p.

1981b. First United Nations Inter-Agency Technical Experts Working Group on Compatibility with PADIS, Addis Ababa, 22-25 April 1981: report. Addis Ababa, Ethiopia, ECA/PADIS, 22 p, 2 annexes.

1982. PADIS Intergovernmental Meeting of African Computer, Documentation and Information Scientists, Salisbury, Zimbabwe, 19-23 October, 1981: Report. Addis Ababa, Ethiopia, ECA/PADIS, 17 p.

CENDIT (Centre for Development of Instructional Technology). 1983. Devindex India 1 : index to literature on Indian economic and social development. New Delhi, India, Arnold-Heinemann, 133 p.

CEPAL (Comisión Económica para América Latina). 1981. Caribbean Information System for Economic and Social Planning (CARISPLAN), Final Report: Phase I, period 1 May 1979 - 31 December 1980. Santiago, Chile, CEPAL/CARIB/81/7, 26 p.

CEPAL/CLADES (Comisión Económica para América Latina/Centro Latinoamericano de Documentación Económica y Social). 1980. Draft design and strategy for

INFOPLAN development. Santiago, Chile, (80-4-734) (E/CEPAL/CLADES/R-4), v, 14 p.

1981a. Final report of the Unesco/PGI - CEPAL/CLADES Joint Seminar on Methodologies for Evaluating Information Infrastructures in Latin America, 30 September - 2 October 1981, Santiago, Chile, CEPAL/CLADES, 9 p.

1981b. La infraestructura de información para el desarrollo: América Latina y el Caribe. Santiago de Chile, CEPAL/CLADES, Informe de diagnostico regional, 268 p.

1982. Report on the second phase of the IDRC supported project: "Information Planning System" - INFOPLAN during 1981. Santiago, Chile, CEPAL/CLADES, 21 p.

CESAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 1980. Study Group on the Coordination of Government Information Systems, Second Session Report. Bangkok, Thailand, ESCAP, ADM/CGIS(2)/5.

1982. Project Proposal to IDRC for the establishment of an Information System on Development Planning. Bangkok, Thailand, ESCAP.

CODEV (Communications for Development Foundation). 1982. Development Information Network. Rome, Italy, CODEV, 64 p.

CRDI (Centre de recherches pour le développement international). 1981. Training policy study. Ottawa, Canada, 89 p, 4 appendices. (Document interne)

1982a. Devindex 1980 : index de la littérature sur le développement économique et social produite en 1980. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-194e,f, 174 p.

1982b. Devindex 1981 : index d'ouvrages sur le développement économique et social. Ottawa, CRDI, IDRC-203 e,f, 186 p.

1983. Devindex 1982 : index d'ouvrages sur le développement économique et social. Ottawa, CRDI, IDRC-214e,f, 302 p.

CRDI/SI (Centre de recherches pour le développement international/Sciences de l'information) 1980. Program directions. Ottawa, Canada, IDRC, 16 p.

1981a. Three-Year budget forecast: 1982/83, 1983/84, 1984/85. Ottawa, Canada, IDRC, 68 p. (Document interne)

1981b. 1981-82 program of work and budget. Ottawa, Canada, IDRC. (Document interne)

CSCD (Committee on Studies for Cooperation in Development). 1982. Statement of the Working Group to the Plenary Session of the Pre-Project Workshop on (the) Development of a South Asian Information Network on Economic and Social Development, Colombo, Sri Lanka, 7-12 June 1982. Colombo, Sri Lanka, CSCD, 5 p.

DAESI-ONU/GSI (Département des affaires économiques et sociales internationales/Groupe des systèmes d'information). 1981. Technical Experts Meeting on Common Indexing Tools, New York, June 15-17, 1981: proceedings and recommendations. (Les recommandations sont reproduites dans l'Annexe C du présent document.)

Daneliuk, F.A. 1979. Un système interactif sur mini-ordinateur pour la recherche documentaire et la gestion de bibliothèques. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-TS14f, 19 p.

Dragic, D. 1980. Information Referral System for Technical Cooperation among Developing Countries (TCDC/INRES) of (the) United Nations Development

Programme. In International Cooperative Information Systems; Proceedings of a seminar held in Vienna, Austria, 9-13 July 1979. Ottawa, Canada, IDRC, IDRC-156e, pp. 41-46.

Groupe d'étude DEVSIS. 1976a. DEVSIS : esquisse d'un système international pour les sciences du développement. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-065f, 249 p.

1976b. DEVSIS : points saillants du rapport du Groupe d'études de DEVSIS. Ottawa, Canada, CRDI. (Dépliant)

Gunewardena, V. 1982. Information needs of the region and the CSCD programme. Paper presented at the Pre-Project Workshop on (the) Development of a South Asian Information Network on Economic and Social Development, Colombo, Sri Lanka, 7-12 June 1982. Colombo, Sri Lanka, Marga Institute, M/621/SEM/120/82, 17 p.

Hilmi, F.R. 1978. A feasibility study and broad system outline for an Arab Regional Documentation Centre (ARDCES). Beirut, Lebanon, ECWA.

Institut d'économie quantitative. 1980. Tunisie. Tundev: index bibliographique sur le développement. Tunis, Ministère du plan et des finances, Institut d'économie quantitative, 56 p.

Lancaster, F. 1980. An evaluation of the Development Information System of the Information Systems Unit in the Department of International Economic and Social Affairs; a report prepared under Unesco contract for the General Assembly of the United Nations. Urbana, Illinois, USA, Graduate School of Library Science, University of Illinois, September 1980, 35th Session, 5th Committee, item 95 of the Agenda, A/C.5/35 Add.1.

1981. An evaluation of the Development Information System of the Information Systems Unit in the Department of International Economic and Social Affairs; a report prepared for the Inter-Organization Board for Information Systems and Related Activities (IOB) for presentation to the General Assembly of the United Nations. Urbana, Illinois, USA, Graduate School of Library Science, University of Illinois, September 1981, GE.81-02683, 61 p.

Marga Institute. 1982. A cooperative network for exchange of information on economic and social development among research institutions in South Asia - a draft background note for the Pre-Project Workshop on (the) Development of a South Asian Information Network on Economic and Social Development, Colombo, Sri Lanka, 7-12 June 1982. Colombo, Sri Lanka, Marga Institute, M/621/SEM/120/82, 14 p.

Mendis, L.N.T. 1980. Observation on "DEVSIS...." Colombo, Sri Lanka, Development Planning Programme, 32 p.

Morin-Labatut, G. ed. 1976. Devindex Canada : index de la littérature canadienne de 1975 sur le développement économique et social. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-79e,f, 58 p.

1977. Devindex Canada : index de la littérature canadienne de 1976 sur le développement économique et social. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-098e,f, 92 p.

1978. Devindex 1977 : index de la littérature sur le développement économique et social produite au Canada et en République fédérale d'Allemagne en 1977. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-119e,f, 200 p.

1980. Devindex 1978 : index de la littérature sur le développement économique et social produite en 1978. Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-149e,f, 184 p.

Morin-Labatut, G. et Fitzpatrick, L. ed. 1981. Devindex 1979 : index de la littérature sur le développement économique et social produite en 1979.

Ottawa, Canada, CRDI, IDRC-166e,f, 172 p.

Morin-Labatut, G. et Sly, M. 1982. Recommended methods for development information systems, Vol. 1: Manual for the preparation of records in development-information systems. Ottawa, Canada, IDRC, IDRC-TS40e, 272 p. (version française, sous presse).

NIDA (National Institute for Development Administration). 1979. Development information: an annotated bibliography. Bangkok, Thailand, NIDA. (en thaï)

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 1980. Development Network for Cooperation among Developing Countries: multi-regional feasibility study. New York, N.Y., USA, UNDP, 56 p.

Sardar, Z. 1981. Between GIN and TWIN: meeting the information needs of the Third World. Aslib Proceedings, 33(2), 53-61.

Seshagiri, N. 1981. DEPLADIS - Development Planning Documents Information System for ESCAP countries. Bangkok, Thailand, ESCAP, Development Planning Division, (Contract No. CAP/81/289/CLT/01).

Siddiqui, A.H. ed. 1978. Devindex Pakistan: index to 1976 Pakistan literature on economic and social development. Islamabad, Pakistan, PIDE, 28 p.

1982. Devindex Pakistan: index to 1977-78 Pakistan literature on economic and social development. Islamabad, Pakistan, PIDE, 76 p.

Technology Resource Centre. 1978. Phildev: index to 1975 Philippines literature on economic and social development. Manila, Philippines, Technology Resource Centre, 52 p.

UNISIST. 1974. Manuel de référence relatif aux descriptions bibliographiques lisibles par machine. Paris, France, Unesco, SC.74/WS/20, 68 p.

Vajda, E. 1980. UNISIST guide to standards for information handling. Paris, France, Unesco, 304 p.

Valantin, R.L. 1981. CDS/ISIS and MINISIS: a functional analysis and comparison. Paris, France, Unesco and Ottawa, Canada, IDRC, IDRC-TS37e, 88 p.

Vasarhelyi, P. 1980. Feasibility of establishing the Arab Regional Documentation Centre. Paris, France, ARDCES.

Viet, J. 1979. Macrothesaurus pour le traitement de l'information relative au développement économique et social. Paris, France, OCDE, 434 p.

Woolston, J.E. 1982. An international cooperative system in the administration sciences? Paper presented at the Expert Group Meeting on the Establishment of an Information Network in Public Administration and Finance, Alcalá de Henares, Spain, 9-15 December 1981. Ottawa, Canada, IDRC, 10 p. (Mimeo)

INDEX

Afrique - formation des spécialistes en information **68**, systèmes d'information non bibliographiques **69**

Agence nationale de planification des Maldives - atelier du CSCD **53**

AGRIS - collaboration avec CARISPLAN **15**, collaboration avec CIS **35**, échange et diffusion d'information **62**

Aide financière du CRDI (voir CRDI, aide financière)

AINAI - étude de faisabilité par CAFRAD **57**

Algérie - point focal national du PADIS-DEV **40**

Allemagne, République fédérale d' - proposition de la CESAP, création d'un réseau gouvernemental de données **53**, DEVSIS (Canada) expérimental **45**

Antigua - atelier régional à la Barbade **34**, ateliers nationaux de formation du CARISPLAN **33**, CARISPLAN **31**, point focal national du CARISPLAN **32**

Antilles néerlandaises - atelier régional à la Barbade **34**, CARISPLAN **31**

Arabie saoudite - proposition, DEVSIS-Asie occidentale **51**

Association internationale : Données pour le développement - CESAP, création d'un réseau gouvernemental de données **53**

Atelier du CSCD - **53-54**

Ateliers nationaux sur les techniques permettant d'améliorer la participation au CIS - **34**

BAD - aide financière à la Phase I du PADIS **36**

Bahamas - CARISPLAN **31**

Bahrein - proposition, DEVSIS-Asie occidentale **51**

Bangladesh - atelier DEVSIS **45**, DEVSIS (Canada) expérimental **45**, proposition du CSCD, DEVSIS-Asie du Sud **53-54**

Banque centre-américaine d'intégration économique - **27**

Banque de développement de la Caraïbe - atelier régional à la Barbade **34**

Barbade - atelier régional à la Barbade **34**, ateliers de formation du CARISPLAN **33**, ateliers nationaux, participation au CIS **34**, CARISPLAN **31**, développement d'infrastructures d'information **77**, inventaire des unités d'information sur le développement **34**, point focal national du CARISPLAN **31**

Belize - atelier régional à la Barbade **34**, CARISPLAN **31**, point focal national du CARISPLAN **31**

Bénin - point focal national du PADIS-DEV **40**

Bibliographie sur l'énergie - par CDC **33**

BID - **28**

BIDS - atelier du CSCD **53**

BIT - Groupe d'étude DEVSIS, 1975 **12**, réunion sur la compatibilité avec PADIS-DEV **40**

Bolivie - développement d'infrastructures d'information **77**

Brésil - INFOPLAN **27**

Bulletin analytique sur le développement - **22**, études de retour d'information **72**

Bulletin DEVSIS - recommandation **46**

CAFRAD - étude de faisabilité de l'AINAI 57, réunion sur la compatibilité avec le PADIS-DEV 40

CARISPLAN - 13,31-35, collaboration avec AGRIS 15, Phase II 77, points focaux nationaux 32, résumé des recommandations 15

CDC - 31-32, mandat 15,35

CDCC - 15,31

CDS/ISIS - 62, " manuel-type " 23

CEA - 15, création du PADIS 36, Groupe d'étude, DEVSIS-Afrique 22, réunions, méthodes compatibles 22-23

CEAO - 16, proposition, DEVSIS-Asie occidentale, 49-50, réunions, méthodes compatibles 22-23

CEDA - atelier du CSCD 53

CELADE - 14-15,26

CENDIT - atelier du CSCD 53, DEVSIS (Canada) expérimental 44

Centre de développement de l'Asie du Pacifique - atelier du CSCD 53

Centre national d'information et de documentation, Grenade - mission d'une bibliothécaire du CDC 33-34

Centres participants - identification 17, INFOPLAN 29-30

CEPAL - 26-27,31, réunion sur la compatibilité avec le PADIS-DEV 40, réunions, méthodes compatibles 22-23

CEPAL/CLADES - 14-15, aide financière 25

CESAP 16, atelier du CSCD 53-54, création d'un réseau gouvernemental de données 53, DEPLADIS 54-55, réunions, méthodes compatibles 22-23, système proposé de type DEVSIS 52-55

Champ d'application - définition 61-62

Chili - INFOPLAN 27,28

CIS - collaboration avec d'autres systèmes 35

CLAD - système d'information en administration publique 57

CLADES - 13,27, domaine de l'application de l'INFOPLAN 28-29, INFOPLAN 25-26, mandat 28-29, recherche sur les infrastructures d'information en Amérique latine 17,28,30

CNUSTD - résolution, RIM 58

CODEV - DEVNET 56

Colombie - INFOPLAN 27, 28

Compatibilité - entre systèmes apparentés au DEVSIS et de type DEVSIS 46

Conseillers - évaluation, utilisation de Devindex 46, 47, évaluations de projet 14,17, 78-79, Hilmi, F.R. 51,52, proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51, services d'information du CDC 34, Seshagiri, N. 54, systèmes d'information non bibliographique, programme d'action pour le CRDI 69-70, Vasarhelyi, P. 51-52, Viet, Jean 23

Costa Rica - INFOPLAN 27, 28

Coûts pour un seul enregistrement - 63

CRDI - assistance financière et technique, centres nationaux et sous-régionaux du PADIS 42, atelier du CSCD 53-54, CESAP, proposition, système gouvernemental de données 52-53, critères d'évaluation de projets 17,78-79, Groupe d'étude de DEVSIS 1975 12, MINISIS 62, programme de bourse 80, recommandations pour la recherche, collaboration avec Unesco 17, réunion sur la compatibilité avec PADIS-DEV 40, systèmes d'information non bibliographique 69-70

CRDI, aide financière - CARISPLAN 31, DEVSIS-Guinée 40, GSI 23, infrastructures nationales d'information 77-78, PADIS 37, proposition, Development Planning Newsletter 54-55, proposition, DEVSIS-Asie occidentale 52, recommandations, activités de recherche du CLADES 28-29, recommandations, développement des logiciels en pays en développement

75, recommandations, GSI 14,24, recommandations, INFOPLAN 14, recommandations, PADIS 15, recommandations, recherche sur les infrastructures d'information 74, recommandations, réunion sur l'information latino-américaine sur le développement 29

CRDI/SI - proposition, représentant en Afrique orientale et australe 17,79-80

CSCD - atelier 53-54, proposition, DEVSIS-Asie du Sud 52-54, SASEDIN 16

CSUCA - 27

CTPD/PNUD - réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

CUBA - atelier régional à la Barbade 34, ateliers de formation du CARISPLAN 33, CARISPLAN 31, point focal national du CARISPLAN 32

Current Awareness Bulletin - CDC 33

DAD - système d'information en administration publique 57

DAESI-ONU (voir aussi GSI, SID) - réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

Décentralisation - entrées et sorties 61

Development Planning Newsletter - proposition de la CESAP 16,54-55

Devindex - 44-45, évaluation de l'utilisation 47

Devindex Africa (voir aussi PADIS-DEV) 37-38,39 études de retour d'information 72

Devindex Australia 1981 - 44

Devindex Bangladesh 1971-1981 - 44

Devindex Canada - 44

Devindex India 1981 - 44

Devindex Pakistan - 44

DEVNET - proposition du PNUD, transmission de données par télécommunications 55-56

Devprofile - 70-71

DEVSIS (Canada) expérimental - 13,44-47, définition des objectifs 47, résumé des recommandations 14

DEVSIS - centre de coordination, possibilité d'installer à l'IDNAC, atelier, 1981 45, Bulletin DEVSIS, recommandation 46, Fichier II - 16-17,70-71, méthodologies, DEPLADIS 54, Rapport du groupe d'étude DEVSIS 12-13, systèmes apparentés au DEVSIS et de type DEVSIS, proposés 51-59

DEVSIS-Asie du Sud - participation des organisations internationales 53-54, proposition du CSCD 52,54

DEVSIS-Asie occidentale - 54-55, aide financière proposée par le CRDI 52, rapport des conseillers 51-52, résumé des recommandations 16, proposition 16,41

DEVSIS-Guinée - aide financière du CRDI 40

DOCPAL - 26-27

Dominique - atelier régional à la Barbade 34, ateliers de formation du CARISPLAN 33, CARISPLAN 31

Échange d'information - 62, réunion, juin 1981 22-23

Égypte - point focal national du PADIS-DEV 40

Élaboration de systèmes (voir Systèmes, élaboration)

Émirats arabes unis - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Éthiopie - point focal national du PADIS-DEV 40

Études de retour d'information - 17,72-73, recherche dérivée 72

Évaluation (voir aussi Évaluations de projet) - critères 78-79, produits du DEVSIS (Canada) expérimental, utilisation de Devindex 47

Évaluations de projet - conseiller 17, critères 78-79, recommandation, DEVSIS (Canada) expérimental 14

FAO - réunion sur la compatibilité avec le PADIS-DEV 40

Fédération des Indes occidentales - CARISPLAN 31

FNUAP - proposition de la CESAP, création d'un réseau gouvernemental de données 53

Formation - CARISPLAN, ateliers 33, PADIS, formulation d'une politique 43, PADIS, Phase I 39-40,45, PADIS, Phase II 38,45, par l'équipe DEVSIS d'Ottawa 46, recommandation, coopération entre le GSI et les Commissions économiques régionales 14,22, RESADOC 45, spécialistes en information 67-68

Formation de deuxième cycle en sciences d'information - 16,67-68

France - CESAP, création d'un réseau gouvernemental de données 53

Grenade - assistance technique du CDC 33-34, atelier régional à la Barbade 34, ateliers de formation du CARISPLAN 33, bibliographie 33-34, CARISPLAN 31, point focal national du CARISPLAN 32

Groupe des 77 - création de l'IDNAC 58

GSI (voir aussi DAESI-ONU; SID) - 22

GSI - mandat 23-24, "pivot" d'un réseau d'information sur le développement 24

Guatemala - INFOPLAN 27,28

Guinée-Conakry - point focal national du PADIS-DEV 40

Guyane - atelier régional à la Barbade 34, ateliers de formation du CARISPLAN 33, ateliers nationaux, participation au CIS 34, CARISPLAN 31, point focal national du CARISPLAN 32

HABITAT - 22, réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

Haïti - ateliers de formation du CARISPLAN 33, CARISPLAN 31, point focal national du CARISPLAN 32

Hilmi, E.R. - conseiller, proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51-52

HP3000 - 74, don du PNUD au PADIS 38, Institut Franklin 21

ICAP - système d'information en administration publique 57

ICWA - atelier du CSCD 53

IDNAC - 57-59

ILPES - 14 INFOPLAN 26, domaine de l'INFOPLAN 29

Inde - ateliers du DEVSIS 45, DEVSIS (Canada) expérimental 44-45, proposition du CSCD, DEVSIS-Asie du Sud 53

Indonésie - DEVSIS (Canada) expérimental 45

INFOPLAN - 13, composante sous-régionale centre-américaine 27, DEVSIS Fichier II 71, historique 25-26, participation nationale 27-28, Phase II 26,72, problèmes 28-30, résumé des recommandations 14-15

INFOTERRA - 17,22,71

Infrastructures d'information - méthodologie pour l'évaluation 28, nationales 77-78, recherche 73, recommandations 17

INIS - 62

Institut Franklin - HP3000 21

Institut Marga - atelier du CSCD 53-54

Institutions non gouvernementales (voir Organismes non gouvernementaux)

Inventaire des unités d'information sur le développement 34

IOB - 22

Irak - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Iran - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

ISIS - CEPAL 16,34, INFOPLAN 74

ISO, normes - 62

Jamaïque - atelier régional à la Barbade 34, ateliers de formation du CARISPLAN 33, ateliers nationaux, participation au CIS 34, CARISPLAN 31, développement de l'infrastructure d'information 77, inventaire des unités d'information sur le

développement 34, point focal national du CARISPLAN 32

Japon - proposition de la CESAP, création d'un réseau gouvernemental de données 53

Jordanie - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Koweït - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Lancaster, F. Wilfrid - évaluation du SID 23-24

Liban - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Logiciel, développement dans les pays en développement - 74-75

Macrothesaurus - GSI, bureau central pour la gestion et la maintenance 22-23, troisième édition 23, utilisation par le DEVSIS (Canada) expérimental 44, utilisation par la bibliothèque de la CESAP 55, utilisation en fonction de la compatibilité 22-23, version espagnole 26

Maldives - proposition du CSCD, DEVSIS-Asie du Sud

Manuel sur la préparation des enregistrements bibliographiques pour les systèmes d'information sur le développement - utilisation par le DEVSIS (Canada) expérimental 46

Manuels - CARISPLAN 32

MAROC - développement de l'infrastructure d'information 77, DEVSIS (Canada) expérimental 45

Mendis, L.N.T. - 13

Mexique - INFOPLAN 27-28

Microfiche - livraison des documents 62

Miniordinateurs - MINISIS 74

MINISIS - 62,74-75, GSI 21, Institut Franklin 21, manuel-type 22-23, PADIS 39, résumé des recommandations 16

Modèle pour les systèmes d'information sur le développement - 22-23

Montserrat - assistance technique du CDC 33-34, atelier régional à la Barbade 34, ateliers nationaux, participation au CIS 34, CARISPLAN 31, point focal national du CARISPLAN 32

MULPOC - 41

Nairobi - représentant régional de la Divison des SI 17,79-80

NAPLAN - 27-28

Nations Unies et les Commissions économiques régionales - recommandation, formation 14,22

Nations Unies, Bureau de statistique - systèmes d'information non bibliographiques 16,69

Nations Unies, DAESI (voir DAESI-ONU)

Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (devenu le DAESI-ONU) - Groupe d'étude DEVSIS 12

Népal - proposition du CSCD, DEVSIS-Asie du Sud 53

NIDOC - point focal national du PADIS-DEV 42

Nigéria - point focal national du PADIS-DEV 40

Noeuds sous-régionaux du PADIS-DEV - identification 38

Noeuds participants (voir Centres participants)

OCDE - DEVSIS Fichier I' 71, Groupe d'étude DEVSIS 12

Oman - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

OMS - réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

ONU (voir CNUSTD; DAESI-ONU; FNUAP; HABITAT; NATIONS UNIES; PNUD; PNUE; Unesco; UNIBID; UNISIST; UNRISD)

Organismes non gouvernementaux - participation à l'INFOPLAN - 15,29-30

Outils communs d'indexation - 22-23

PADIS - 13,36-43, besoin de personnel qualifié en information

40, Bureau central de coordination 38-39, coopération avec les organismes internationaux 43, élaboration et réalisation d'une politique de formation 43, Phase I, établissement et objectifs 36-37, Phase II 77, Phase II, programme d'action 37-38, résumé des recommandations 15, télécommunications 41

PADIS-DEV (voir aussi Devindex Africa) - centres participants, aide financière du CRDI 42, formation des analystes de documents 39, formation par l'équipe DEVSIS d'Ottawa 45, points focaux nationaux 40, réunion, compatibilité avec les autres systèmes 40, rôle des MULPOC 41

Pakistan - atelier DEVSIS 45, proposition du CSCD, DEVSIS-Asie du Sud 53

Pays-Bas - DEVSIS (Canada) expérimental 45, proposition de la CESAP, création d'un réseau gouvernemental de données 53

Pérou - INFOPLAN 27-28

Phildev - 44

PIDE - atelier du CSCD 53

Planindex - 26,28, études de retour d'information 72

PNUD - aide financière au PADIS 37, don d'un HP3000 au PADIS 38, Groupe d'étude DEVSIS 12, réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

PNUE - réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

POPIN - 22

Programme de bourses du CRDI - 17,80

Qatar - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Rapport du groupe d'étude DEVSIS, 1975 - 12-13

Recherche dérivée 72, recommandation 16

Recherche, recommandations - 17,72-74

Répertoire des services disponibles aux fins de la coopération technique entre pays en développement - 58

République dominicaine - atelier régional à la Barbade, ateliers de formation du CARISPLAN 33, CARISPLAN 31, inventaire des unités d'information sur le développement 34, point focal national du CARISPLAN 32

RESADOC - réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40, formation par l'équipe DEVSIS d'Ottawa 45

Réseau africain intégré d'information administrative (voir AINAI)

Réseau d'information du Tiers-Monde (RITM) - proposition 58

Réseau d'information mondial (RIM) - proposition 58

Réseau gouvernemental de données, proposition de la CESAP 52-53

Résumés de CARISPLAN 32,33,34, étude de retour d'information 72, préparation des bordereaux 33-34, recommandation, utilisation du TRS-80-II 34, techniques d'indexation et d'analyse de documents 34

Réunion d'un groupe d'experts techniques sur les outils communs d'indexation des systèmes d'information 45

Réunions, méthodes compatibles - 22-33,45

RIPS - réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV 40

Saint-Kitts-Nevis - ateliers de formation du CARISPLAN 33, CARISPLAN 31, point focal national du CARISPLAN 32

Saint-Vincent - CARISPLAN 31, assistance technique du CDC 33, ateliers nationaux, participation au CIS 34, point focal national du CARISPLAN 32

Sainte-Lucie - atelier régional à la Barbade 34, CARISPLAN 31

SASEDIC (voir aussi SASEDIN; DEVSIS-Asie du Sud) - proposition du CSCD 54

SASEDIN (voir aussi SASEDIC; DEVSIS-

Asie du Sud) - proposition du CSCD 16,53-55, résumé des recommandations 16, utilisation de l'ordinateur de la CESAP 55

Secrétariat de la Communauté des Caraïbes - atelier régional à la Barbade 34

Service de livraison des documents - 62

Service Inter-presse - étude de faisabilité de DEVNET 55-56

Seshagiri, N. - conseiller, étude de faisabilité du DEPLADIS 54

SID (voir aussi GSI; DAESI-ONU) 13, aide financière 21, évaluation 21-22, historique 21, résumé des recommandations

SOI - 17,58,71

Soudan - point focal national du PADIS-DEV 40

Sri Lanka - atelier DEVSIS 45, DEVSIS (Canada) expérimental 45, IDNAC 58-59, proposition du CSCD, DEVSIS-Asie du Sud 53-54

Structure de base de données (voir aussi Manuel sur la préparation des enregistrements bibliographiques pour les systèmes d'information sur le développement) - élaboration et mise à l'épreuve 45

Surinam - CARISPLAN 31, atelier régional à la Barbade 34, point focal national du CARISPLAN 32

Syrie - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (voir AGRIS)

Systèmes d'information en administration publique - 56-75

Systèmes d'information non-bibliographiques - 16,68-70

Systèmes, élaboration 60-64

Télécommunications - DEVNET 55-56, PADIS 41

Trinité et Tobago - atelier régional à la Barbade 34, ateliers de formation du CARISPLAN 33, ateliers nationaux, participation au CIS 34, CARISPLAN 31, inventaire des unités d'information sur le développement 34, point focal national du CARISPLAN 32

TRS-80-II - recommandation, Résumés du CARISPLAN 34

Tundev - 45

Tunisie (voir aussi Tundev) - point focal national du PADIS-DEV 40

Unesco - 16, atelier du CSCD 53-54, CDS/ISIS 62, DEVSIS, Fichier II 71, Groupe d'étude DEVSIS 12, IDNAC, aide financière 58, infrastructures nationales d'information 77-78, PADIS Phase I, aide financière 37, réunion, compatibilité avec le PADIS-DEV, systèmes d'information non bibliographiques 69-70

UNIBID, réunions - représentation du DEVSIS (Canada) 46

Union soviétique - DEVSIS (Canada) expérimental 45

UNISIST, manuel de référence - 62, utilisation par la bibliothèque du CRDI 45-46, utilisation par le DEVSIS (Canada) expérimental 44

UNISIST, réunions - représentation du DEVSIS (Canada) 46

UNRISD - 16, systèmes d'information non bibliographiques 69-70

Vasarhelyi, P. - conseiller, proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Venezuela - INFOPLAN 27-28

Viet, Jean - conseiller 23

Yemen, République arabe - proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Yemen, République démocratique -proposition, DEVSIS-Asie occidentale 51

Zimbabwe - point focal national du PADIS-DEV 40